

<b>DGAAVE DEXT 2020</b>	<b>APPEL D'OFFRES OUVERT</b> MARCHE A BONS DE COMMANDE	<b>CCTP</b> TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN DE RÉNOVATION ET DE PETITES CREATIONS LOTS 7 et 8
	CCTP COMMUN Consultation n° 2020_50001_0034	

MAITRE DE L'OUVRAGE : **VILLE DE MARSEILLE**

SERVICE GESTIONNAIRE : **Direction Générale Adjointe de l'Architecture  
et Valorisation des Equipements**  
Ilot Allar – 9 rue Paul Brutus  
13233 Marseille Cedex 20

OBJET DE L'APPEL D'OFFRES : **TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE  
RÉNOVATION ET DE PETITES CREATIONS DANS  
LES BÂTIMENTS ET OUVRAGES DIVERS  
CONSTITUANT LE PATRIMOINE IMMOBILIER DE  
LA VILLE DE MARSEILLE POUR L'ENSEMBLE DES  
SERVICES MUNICIPAUX – LOTS 7 et 8**

## **PARTIE A**

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)  
COMMUN A TOUS LES CORPS D'ÉTAT**

## **SOMMAIRE A**

### **I - OBJET ET DISPOSITIONS COMMUNES**

- 1.1 Objet du CCTP commun à tous les corps d'état
- 1.2 Corps d'état concerné
- 1.3 Intervenants
- 1.4 Dispositions communes à tous les corps d'état
- 1.5 Dispositions particulières pour travaux en sous-section 4

### **II - CONFORMITÉ AUX NORMES - PROVENANCE - QUALITÉ - CONTROLE - PRISE EN CHARGE DES MATÉRIAUX ET PRODUITS**

- 2.1 Conformité aux normes - Caractéristiques - Qualité
- 2.2 Provenance des matériaux
- 2.3 Mise à disposition des carrières ou lieux d'emprunt
- 2.4 Vérification - Essais et épreuves des matériaux et produits
- 2.5 Prise en charge - Manutention et conservation par l'entrepreneur des matériaux et produits fournis par le Maître d'Ouvrage

### **III - IMPLANTATION DES OUVRAGES**

- 3.1 Ouvrages en infrastructure
- 3.2 Ouvrages en superstructure

### **IV - PRÉPARATION - COORDINATION - EXÉCUTION DES TRAVAUX**

- 4.1 Période de préparation
- 4.2 Plans d'exécution - Notes de calcul - Etudes de détail - Récolement
- 4.3 Essais et contrôles des ouvrages en cours de travaux
- 4.4 Organisation - Sécurité et hygiène des chantiers - Plan de prévention
- 4.5 Dispositions particulières pour travaux de nuit et jours fériés
- 4.6 Dispositions obligatoires pour tous les corps d'états

## **I - OBJET ET DISPOSITIONS COMMUNES**

### **1.1 OBJET DU CCTP COMMUN A TOUS LES CORPS D'ÉTAT**

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières, commun à tous les Corps d'Etat, a pour objet de définir les dispositions techniques auxquelles sont soumis les Corps d'Etat qui feront l'objet d'un Appel d'Offres, afin de réaliser les travaux de réparation, d'entretien, de rénovation et de petites créations dans les bâtiments et ouvrages divers constituant le patrimoine immobilier de la Ville de Marseille pour l'ensemble des Services Municipaux. Ce C.C.T.P. (partie A) commun à tous les Corps d'Etat sera complété, pour chacun d'eux, par un Cahier des Clauses Techniques Particulières Spécifique (partie B) déterminant les sujétions à considérer dans l'exécution des prestations et les modes de métré s'y rapportant.

**N.B :** Il est rappelé que toutes les prestations exécutées, le sont à la demande de la Maîtrise d'ouvrage ou de la Maîtrise d'œuvre. Toute prestation réalisée sans accord de celles-ci ne sera pas payée.

### **1.2 CORPS D'ÉTAT**

Concerne tous les corps d'état de travaux de réparation, d'entretien, de rénovation et de petite création.

### **1.3 INTERVENANTS**

Le Cahier des Clauses Administratives Particulières définit les différents intervenants qui sont pour mémoire :

- \* Maître d'Ouvrage : Ville de Marseille
- \* Maître d'Œuvre : Ville de Marseille ou Personne privée physique ou morale missionnée par la Ville de Marseille
- \* Bureau de Contrôle Technique
- \* Coordonnateur SPS
- \* Autres entreprises ou travailleurs indépendants ou sous-traitants.
- \* Coordonnateur SSI

### **1.4 DISPOSITIONS COMMUNES A TOUS LES CORPS D'ÉTAT**

#### **1.4.1 Carte BTP**

-Pour des raisons de sécurité, toute personne intervenant sur un chantier doit porter une carte professionnelle.

Cette carte est entrée en vigueur le 22 mars 2017 et est obligatoire depuis le 1° octobre 2017 pour les salariés du BTP y compris les intérimaires, les détachés, les intérimaires détachés, les CDI, CDD et apprentis.

Cette carte BTP doit rester visible pendant toute la durée de l'intervention du titulaire, des titulaires ou et de son ou ses sous-traitants.

Sans cette carte BTP l'accès pourra être refusé aux lieux d'interventions

#### 1.4.2 Attestation de formation sous-section 4

Les entreprises titulaires devront se conformer aux dispositions de l'arrêté <<formation amiante>> du 23 février 2012.

1 encadrant technique et 2 opérateurs de chantier sont exigés au minima sur la durée de la validité des marchés.

L'entreprise titulaire est dans l'obligation de signaler par courrier aux gestionnaires du marché, tout changement de personnel (opérateur et encadrant) possédant l'attestation de formation ou le recyclage de formation SS4.

En l'absence de ces attestations en cours de validité, l'entreprise ne pourra pas intervenir sur les chantiers nécessitant une intervention en sous-section 4.

#### 1.4.3 Dispositions diverses communes à tous les corps d'état

Les travaux seront réalisés dans des environnements divers et des locaux neufs ou anciens. Les entreprises devront s'adapter techniquement et tenir compte en particulier:

- De l'occupation des locaux afin d'y maintenir une activité constante,
  - Des sujétions liées à la protection des locaux, notamment : sols, mobilier, appareils, machines, etc.
  - D'une augmentation possible du nombre d'interventions dans les établissements scolaires et les crèches pendant les périodes de congés scolaires et de fermeture.
  - Des sujétions liées aux décrets :
    - n° 65-48 du 08/01/1965 abrogé et modifié par n° 95-608 du 06/05/1995 modifiant le Code du Travail et divers textes réglementaires en vue de les rendre applicables aux travailleurs indépendants ainsi qu'aux employeurs exerçant directement une activité sur les chantiers de bâtiment ou de génie civil.
    - n° 92-158 du 20/02/1992 complétant le Code du travail et fixant les prescriptions particulières d'hygiène et de sécurité applicables aux travaux effectués dans un établissement par une entreprise extérieure.
    - n° 94-1159 du 26/12/1994 relatif à l'intégration de la sécurité et à l'organisation de la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé lors des opérations de bâtiment ou de génie civil. et plus particulièrement aux dispositions prévues aux articles R. 4532-11 à 16 du code du travail
    - n° 2003-68 du 24/01/2003 relatif à la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé lors des opérations de bâtiment ou de génie civil.
  - Des dépenses liées aux réparations ou remise en état de locaux, matériels ou appareils éventuellement détériorés,
  - Des dépenses liées au nettoyage quotidien de la zone de travail et au nettoyage définitif du chantier,
  - Des dépenses liées à l'enlèvement quotidien des emballages, déchets et petits gravois,
  - De l'implantation des ouvrages aussi bien en superstructure qu'en infrastructure,
  - Des frais de déplacements :
- Sur la Commune de la Ville de Marseille et ses équipements rattachés en particulier :
- Sur les communes de Port de Bouc, de Fos-sur-Mer et de Port-Saint-Louis-du-Rhône sur lesquelles sont implantées trois casernes du bataillon des marins pompiers et rattachées au patrimoine du 2ème arrondissement.

- Sur la commune d'Aubagne (la pépinière Fresnaie) gérée par la ville de Marseille et rattachée au patrimoine du 11ème arrondissement.
  - En ce qui concerne l'archipel du Frioul qui est situé dans le 7ème arrondissement il pourra être appliqué des dispositions particulières éventuellement précisées dans le CCTP spécifique de chaque corps d'état.
- Des horaires d'exécution des travaux, de 6 h à 22 h les jours ouvrés,
  - De la fourniture des matériaux ou matériels nécessaires à l'exécution des prestations ainsi que de l'amenée à pied d'œuvre de ces derniers,
  - Des interventions jusqu'à hauteur de 3,00 m de niveau de plate forme de travail pour une hauteur d'ouvrage à 4,50 m par rapport au niveau de mise en œuvre, aussi bien pour les parois que pour les plafonds et les rampants, sauf dispositions particulières précisées dans le CCTP Spécifique de chaque corps d'état,
  - Des demandes d'autorisations de voiries et de toutes démarches réglementaires assujetties aux prestations du présent CCTP qui seront à la charge de l'entreprise.
  - De l'exiguïté ou de l'encombrement éventuel des locaux,
  - De la prise en charge des fluides et énergies par l'entreprise. Toutefois, lorsque l'intervention se fait dans une partie de bâtiment existante dans laquelle le maître d'ouvrage dispose d'un contrat valide, le maître d'ouvrage assumera ces dépenses. Tout contrat chantier sera à la charge de l'entreprise.
  - De l'élaboration de l'estimation des travaux définis dans la description des prestations à exécuter, par la Maîtrise d'Œuvre, donnant lieu ou non à exécution.
  - Sauf spécifications contraires tous les prix du bordereau intègrent :
    - La fourniture principale et les fournitures accessoires
    - Les matériaux permettant de procéder à la pose
    - La main d'œuvre permettant d'effectuer les différentes opérations préliminaires et la pose définitive y compris les équipements de sécurité nécessaires pour respecter les réglementations.
  - Dans certaines prestations globalisées, des prestations élémentaires ont fait l'objet d'une individualisation sous forme d'un article du bordereau de prix.
  - Ces prestations individualisées ne seront facturées que si elles sont utilisées en dehors de la prestation globale.

#### **1.5 DISPOSITIONS PARTICULIERES AUX INTERVENTIONS SUR DES MATERIAUX, DES EQUIPEMENTS, DES MATERIELS OU DES ARTICLES SUSCEPTIBLES DE PROVOQUER L'EMISSION DE FIBRES D'AMIANTE - INTERVENTIONS EN SOUS SECTION IV**

Dans certains cas, l'entreprise sera amenée à intervenir sur des matériaux, des équipements, matériels ou articles susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante. Les dispositions suivantes ne s'appliquent pas aux travaux de retrait ou d'encapsulage d'amiante, y compris dans les cas de démolition.

Après transmission par le maître d'ouvrage des dossiers techniques prévus par la réglementation (DTA, fiche récapitulative, etc.) et évaluation initiale des risques par l'entreprise, celle-ci devra établir un mode opératoire conformément à l'article R 4412-145 du code du travail et ne faire intervenir que du personnel dûment formé.

L'entreprise devra fournir les attestations de formation du personnel intervenant sur le chantier.

## **II CONFORMITÉ AUX NORMES - PROVENANCE - QUALITÉ - CONTROLE - PRISE EN CHARGE DES MATÉRIAUX ET PRODUITS**

### **2.1 CONFORMITÉ AUX NORMES - CARACTÉRISTIQUES - QUALITÉ**

Les dispositions de l'article 23.1. du CCAG Travaux s'appliqueront.

### **2.2 PROVENANCE DES MATÉRIAUX**

Les provenances des matériaux dépendent des prestations arrêtées dans les bordereaux de prix qui peuvent stipuler l'utilisation de matériau ou de matériel de marque précise tout en offrant à l'attributaire la possibilité de proposer un matériau ou matériel équivalent, tout en respectant les stipulations des articles 21.1 et 21.2 du CCAG Travaux. L'acceptation de l'équivalence du matériel ou du matériau sera à l'appréciation du maître d'ouvrage.

Les matériels et matériaux fournis seront neufs. Tout matériel ou matériau de récupération sera proscrit sauf accord spécifique du Maître d'Ouvrage.

Quelle que soit leur provenance, les matériaux et matériels proposés ne devront pas contenir de l'amiante, ou du plomb.

### **2.3 MISE À DISPOSITION DE CARRIERES OU LIEUX D'EMPRUNT**

Sans objet.

### **2.4 VÉRIFICATION, ESSAIS ET ÉPREUVES DES MATÉRIAUX ET PRODUITS**

Les dispositions particulières à chaque corps d'état sont précisées au CCTP Spécifique. En dehors de ces dispositions, et à défaut, ce seront les dispositions de l'article 24 du CCAG Travaux qui s'appliqueront.

### **2.5 PRISE EN CHARGE, MANUTENTION ET CONSERVATION PAR L'ENTREPRENEUR DES MATÉRIAUX ET PRODUITS FOURNIS PAR LE MAITRE D'OUVRAGE**

Les dispositions particulières à chaque corps d'état sont précisées au CCTP Spécifique. En dehors de ces dispositions, et à défaut, ce seront les dispositions de l'article 26 du CCAG Travaux qui s'appliqueront.

## **III -IMPLANTATION DES OUVRAGES**

### **3.1 OUVRAGES EN INFRASTRUCTURE**

L'entrepreneur qui aura à réaliser des ouvrages enterrés devra les implanter, vérifier les altimétries et les niveaux d'écoulement pour les faire approuver par le Maître d'Oeuvre. Il fournira les relevés précis des implantations et des caractéristiques que le Maître d'Oeuvre vérifiera avant rebouchage de tranchée, coulage de fondation ou dalle, remblaiements divers. Les grillages de signalisation conventionnels seront à mettre en place.

## **3.2 OUVRAGES EN SUPERSTRUCTURE**

L'attributaire devra effectuer l'implantation de ses ouvrages en conformité avec les plans du Maître d'Oeuvre. Toute modification devra avoir l'assentiment du Maître d'Oeuvre. Les autres intervenants, entreprises, Maître d'Ouvrage, Contrôleurs Techniques, Coordonnateurs SPS ... seront informés sans délai afin que des ouvrages ne soient pas réalisés inutilement. L'entrepreneur responsable encourrait des sanctions s'il ne transmettait pas les informations au plus tôt.

Dans le cas où plusieurs entreprises interviendraient sur le même chantier, l'entrepreneur principal devra aussi l'implantation du niveau + 1.00 à chaque plancher, tracé au cordeau. Il sera responsable de toute erreur. Ce niveau + 1.00 sera conservé jusqu'à la mise en peinture et l'attributaire du marché peinture est chargé de faire disparaître ce traçage.

## **IV -PRÉPARATION - COORDINATION - EXÉCUTION DES TRAVAUX**

### **4.1 PÉRIODE DE PRÉPARATION**

Par dérogation à l'article 28.1 du CCAG Travaux :

Il n'y a pas de période de préparation.

### **4.2 PLANS D'EXÉCUTION - NOTES DE CALCUL - ÉTUDES DE DÉTAIL - RECOLEMENT**

Les stipulations de l'article 29 du CCAG Travaux sont applicables. L'attention des entreprises est attirée sur le plus grand soin à apporter aux plans de récolement qu'elles remettront au Maître d'Oeuvre, notamment pour tout ce qui concerne les ouvrages enterrés pour lesquels l'entreprise vérifiera l'implantation exacte en présence du Maître d'Oeuvre ou de son représentant, avant rebouchage, coulage ou remblaiement. L'ensemble des plans de récolement sera fourni au Maître d'Oeuvre à la réception des ouvrages par chaque corps d'état concerné pour approbation par ce dernier avant transmission au Maître d'Ouvrage. La remise de ces plans devra être effective avant facturation des prestations réalisées. L'entreprise devra fournir, sans supplément de prix, les notes de calculs, plans d'exécution et études de détails élaborés sur la base des éléments de définition du programme fournis par le Maître d'Oeuvre.

### **4.3 ESSAIS ET CONTROLES DES OUVRAGES EN COURS DE TRAVAUX**

Pour les travaux de génie civil, les essais et contrôles prévus au CCTG, seront à la charge de l'entrepreneur, sous contrôle du Maître d'Oeuvre.

### **4.4 ORGANISATION - SÉCURITÉ ET HYGIENE DES CHANTIERS - PLAN DE PRÉVENTION**

Les dispositions des décrets des 20/2/92 et 26/12/94 s'appliquent selon qu'une seule ou plusieurs entreprises interviennent dans des locaux en activité au cours de la même opération.

Dans le premier cas, le chef d'établissement désignera une personne qui assurera la coordination avec l'entreprise pour organiser la mise en place du chantier pendant l'exécution avec les sujétions que cela implique qui proposera un plan de prévention.

Dans le deuxième cas, le Maître d'Ouvrage désignera un Coordonnateur, en matière de sécurité et de protection de la santé qui sera chargé, au moyen d'inspections préalables, communes, voire inopinées, de vérifier que les différents intervenants respectent bien les principes généraux de prévention et qui veillera à l'application des stipulations des articles R 4532-11 à 16 du Code du Travail plus particulièrement, ainsi qu'au respect du décret n° 2003-68 du 24 janvier 2003.

Il est rappelé que la mise en place d'une coordination ne dégage en rien les différents intervenants de leurs responsabilités et que, notamment, le décret du 08/01/1965 et ses modificatifs s'appliquent dans leur globalité ; les travaux d'électricité de chantier étant aussi soumis à la norme NFC 15 100 Partie 7- 704 Installations de Chantier . Les précautions à prendre pour travaux en milieu humide doivent être scrupuleusement respectées en utilisant du matériel en TBT, avec transformateur situé à l'extérieur du local d'intervention. De même, les entreprises veilleront à ce que leurs salariés soient munis d'EPI (Equipements de Protection Individuels) appropriés aux travaux à réaliser ;

#### **4.5 DISPOSITIONS PARTICULIERES POUR TRAVAUX DE NUIT ET JOURS FÉRIÉS**

Pour les travaux d'exécution exceptionnelle, de nuit entre 22h00 et 6h00 du matin, ainsi que les jours fériés et dimanche de 22h00 la veille à 6h00 du matin le lendemain, l'entrepreneur proposera des forfaits horaires d'intervention dans le Bordereau de Prix.

Cette disposition ne concernant pas tous les corps d'état, c'est au CCTP Spécifique de chaque corps d'état qu'elle sera arrêtée.

#### **4.6 DISPOSITIONS OBLIGATOIRES POUR TOUS LES CORPS D'ETATS**

L'entreprise a l'obligation d'appliquer les principes généraux de prévention.

Pour les travaux de réparations, d'entretien, de rénovation et de petites créations l'ensemble des matériaux mis en œuvre devra être conforme à :

- L'arrêté du 24 mai 2006 relatif aux caractéristiques thermiques des bâtiments nouveaux et des parties nouvelles de bâtiments (RT 2005).
- L'arrêté du 3 mai 2007 – caractéristiques thermiques et performance énergétique des bâtiments existants (RT bâtiments existants).
- L'arrêté du 26 octobre 2010 relatif aux caractéristiques thermiques et aux exigences de performance énergétique des bâtiments nouveaux et des parties nouvelles de bâtiments (RT 2012).

<b>DGAAVE DEXT 2020</b>	<b>APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHE A BONS DE COMMANDE</b>	<b>CCTP SPECIFIQUE</b>
	CONSULTATION N° 2020_50001_0034	TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN <b>DE RÉNOVATION ET DE PETITES CREATIONS</b>

## **PARTIE B**

### **CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (C.C.T.P.) SPÉCIFIQUE AU CORPS D'ÉTAT :**

#### **MENUISERIES BOIS et PVC, QUINCAILLERIE BOIS et PVC ET CLOISONS SECHES – 2 LOTS**

MAITRE DE L'OUVRAGE : **VILLE DE MARSEILLE**

SERVICE GESTIONNAIRE : **Direction Générale Adjointe de l'Architecture  
et Valorisation des Equipements**  
Ilot Allar – 9 rue Paul Brutus  
13233 Marseille Cedex 20

**CONSULTATION N° 2020\_50001\_0034**

OBJET DU MARCHÉ : **TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE  
RÉNOVATION ET DE PETITES CREATIONS DANS LES  
BATIMENTS ET OUVRAGES DIVERS CONSTITUANT LE  
PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA VILLE DE  
MARSEILLE POUR L'ENSEMBLE DES SERVICES  
MUNICIPAUX.**

CORPS D'ÉTAT : **MENUISERIE BOIS ET PVC, QUINCAILLERIE BOIS  
ET PVC, ET CLOISONS SECHES.**

## SOMMAIRE

A - OBJET DU PRESENT CCTP SPECIFIQUE.....	16
99 00 000 00 PRESTATIONS COMMUNES ET ANNEXES A CHAQUE CORPS D'ETAT.....	16
99 01 000 00 Forfait.....	16
99 01 010 00 Forfait d'intervention spécifique.....	16
99 01 020 00 Forfaits d'interventions.....	16
99 01 040 00 Prestations de nuit et jours fériés.....	17
99 01 050 00 Majoration pour prestations sur des matériaux contenant, ou, susceptibles de contenir de l'amiante.....	17
99 01 060 00 Ile du frioul (7°arrondissement).....	18
99 02 000 00 Dispositions particulières pour travail en hauteur.....	19
99 02 010 00 Echafaudage de pied ou échafaudage vertical.....	19
99 02 020 00 Echafaudage plateau ou échafaudage horizontal.....	20
99 02 040 00 Echafaudage roulant.....	21
99 02 050 00 Echafaudage tour roulante.....	21
99 02 060 00 Echafaudage dans cage d'escalier.....	22
99 02 070 00 Nacelles.....	22
99 02 080 00 Levage.....	23
99 02 090 00 Disposition exceptionnelle de travail en hauteur.....	23
99 05 000 00 Chevilles.....	23
99 05 010 00 Chevilles à expansion.....	24
99 05 020 00 Chevilles chimiques.....	24
25 00 000 00 MENUISERIES BOIS, PVC ET CLOISONS SECHES.....	24
Généralités :.....	24
25 00 010 00 Bloc porte d'entrée en bois.....	25
Bloc porte d'entrée en bois exotique :.....	26
25 00 020 00 Bloc porte d'entrée en bois, 1 tiers panneau, 2 tiers avec vitrage et protection en fer forgé.....	26
25 00 030 00 Bloc porte à lames bois.....	27
25 00 040 00 Remplacement de vantail.....	27
25 00 050 00 Bloc porte d'entrée en bois cintré.....	27
25 00 060 00 Bloc porte acoustique.....	27
25 00 070 00 Bloc porte d'entrée en PVC.....	28
25 00 080 00 Bloc porte d'entrée PVC type rénovation.....	29
25 00 090 00 Bloc porte d'entrée pvc cintré.....	29
25 05 000 00 DEPOSE D'ELEMENTS DE MENUISERIES BOIS ET PVC.....	29
25 05 010 00 Dépose d'ouvrage au droit de menuiseries - Tapées.....	29
25 05 020 00 Dépose de parties ouvrantes de menuiseries existantes (portes, fenêtres, portes placards...) tous types de matériaux.....	29
25 05 030 00 Dépose et repose de parties ouvrantes de menuiseries existantes (portes, fenêtres, portes placards,...) en bois et pvc.....	30
25 05 040 00 Dépose de remplissage vitré ou plein avec dormant conservé.....	30
25 05 050 00 Dépose d'ouvrage complet de tous types de matériaux.....	30
25 10 000 00 MENUISERIES EXTERIEURES NEUVES EN BOIS ET EN PVC.....	31
25 10 010 00 Fourniture et pose de menuiseries bois complètes sans vitrage.....	32
25 10 020 00 Fourniture et pose d'ouvrants neufs en bois sans vitrage.....	33

25 10 030 00	Tapées pour persiennes en bois.....	33
25 10 040 00	Fourniture pour habillage de doublage intérieur en bois.....	34
25 10 050 00	Remplissage pour imposte ou allège.....	34
25 10 060 00	Menuiseries extérieures neuves en P.V.C. sans vitrage.....	34
25 10 070 00	Menuiseries extérieures en PVC type rénovation sans vitrage.....	35
25 10 080 00	Fourniture pvc pour habillage de doublage intérieur.....	36
25 10 090 00	Menuiserie cintrée.....	36
25 10 100 00	Remplissage en pvc pour imposte ou allège.....	36
25 10 110 00	Panneau préfabriqué en PVC expansé.....	36
25 20 000 00	VOLETS.....	36
25 20 010 00	Dépose sans réemploi de volets tous types de matériaux.....	37
25 20 020 00	Dépose et repose de volets en bois ou en pvc.....	37
25 20 030 00	Dépose de tabliers de volets roulants tous types de matériaux.....	37
25 20 040 00	Volet bois persienné à lames type Provençal 100 % persienné.....	37
25 20 050 00	Volet bois 1/3 persienné partie haute et 2/3 plein.....	38
25 20 060 00	Volet bois à barres et écharpes.....	38
25 20 070 00	Volet cintré.....	38
25 20 080 00	Travaux divers sur volets.....	38
25 20 090 00	Coffre de volets roulants en bois.....	38
25 20 100 00	Poignée pour volets.....	39
25 20 110 00	Volet roulant en PVC.....	39
25 20 120 00	Coffre de volets roulants en pvc.....	39
25 20 130 00	Motorisation pour volet roulant en pvc.....	39
1 -	Dépose ou repose.....	40
2 -	Fourniture et pose.....	40
3 -	Télécommande.....	40
25 20 140 00	Persiennes pliantes ou accordéon en PVC rigide.....	40
25 25 000 00	VITRERIE ET PETIT BOIS.....	41
25 25 010 00	Vitrage neuf sur menuiseries.....	41
25 25 020 00	Petit bois.....	43
25 30 000 00	BLOCS-PORTES INTERIEURS EN FOURNITURE ET POSE.....	43
25 30 010 00 et 25 30 020 00	Blocs-portes avec huisserie sapin ou métallique et vantail à âme pleine avec revêtement en parement de fibres dures prêt à peindre.....	43
25 30 030 00 et 25 30 040 00	Blocs-portes avec huisserie bois dur ou métallique et vantail à âme pleine avec revêtement CTBX.....	43
25 30 050 00	Blocs-portes coupe-feu 1/2 heure.....	44
25 30 060 00	Blocs-portes coupe-feu 1 heure.....	44
25 30 070 00	Blocs-portes double action, pare-flamme ou coupe-feu 1/2 h.....	45
25 30 080 00	Blocs-portes double action, pare-flamme ou coupe-feu 1 h.....	45
25 30 090 00	Blocs-portes acoustiques et pare-flamme ou coupe-feu ½ h.....	46
25 30 100 00	Plus Value pour Blocs Portes DAS.....	46
25 30 110 00	Fourniture et pose de portes coulissantes.....	47
25 30 120 00	Portes intérieures (vantail).....	48
25 30 130 00	Châssis fixes intérieurs sans vitrage.....	48
25 30 140 00	Surlargeur de la section du dormant.....	48
25 20 150 00	Plus-Value pour peinture en usine de menuiseries bois.....	48
25 35 000 00	CLOISONS ACCORDÉONS OU MURS MOBILES.....	48
25 35 010 00	Fourniture et pose.....	49
Cloison accordéon.....		49
Mur mobile.....		49
25 35 020 00	Réparations diverses sur cloison accordéon ou mur mobile.....	50
1 -	Réparations des mécanismes.....	50
2 -	Réparations de serrurerie.....	50

3 - Réparations de paroi.....	51
25 35 030 00 Dépose pour réparation ou pour évacuation à la décharge de cloison accordéon ou mur mobile.....	51
1 - Dépose sans réemploi de cloison accordéon ou mur mobile.....	51
2 - Dépose et repose de cloison accordéon ou mur mobile.....	51
25 40 000 00 QUINCAILLERIE.....	51
25 40 010 00 Ferme porte.....	51
25 40 020 00 Serrures à mortaiser ou à larder.....	52
25 40 030 00 Serrure de sûreté en applique.....	52
25 40 040 00 Organigramme.....	52
25 40 050 00 Garnitures de portes par béquilles doubles.....	53
Garnitures électroniques autonomes.....	53
25 40 050 08 Garnitures de porte avec béquilles électroniques.....	53
25 40 050 09 Carte clé.....	54
25 40 060 00 Garnitures pour menuiseries PVC.....	54
25 40 070 00 Poignées tubulaires.....	54
25 40 080 00 Boutons de porte de sécurité.....	55
1 - Boutons à deux actions d'ouverture.....	55
2 - Boutons à trois actions d'ouverture.....	55
25 40 090 00 Butées d'arrêt de porte.....	55
25 40 100 00 Arrêt de porte à pédale.....	55
25 40 110 Etanchéité de bas de porte.....	55
25 40 120 00 Gâche électrique.....	56
25 40 130 00 Fermeture anti-panique.....	56
1 - Serrure anti-panique à 1 point latéral.....	56
2 - Serrure anti-panique à 2 points.....	56
3 - Serrure anti-panique à 3 points.....	57
4 - Manœuvre extérieure serrure anti-panique.....	57
5 - Remplacement de gâches.....	57
25 40 140 00 Crémone pompier.....	57
25 40 150 00 Boîtiers ventouses électromagnétiques.....	58
- Bouton poussoir ou contact de position.....	58
- Pied de sol ou potence pour ventouses électromagnétiques.....	58
25 40 160 00 Anti pince doigt côté paumelles.....	59
25 40 170 00 Anti pince doigt côté serrure.....	59
25 40 180 00 Quincaillerie pour désenfumage.....	59
25 40 181 00 Fourniture et pose.....	59
1 - Mécanisme sur châssis.....	59
2 - Cheminement par câble avec gainage.....	59
3 - Cheminement avec tube pour gaz CO <sub>2</sub> .....	59
4 - Boîtier CO <sub>2</sub> ouverture seule.....	60
5 - Boîtier CO <sub>2</sub> ouverture/fermeture.....	60
6 - Boîtier d'ouverture CO <sub>2</sub> , fermeture par treuil.....	60
7 - Boîtier d'ouverture, fermeture par treuil.....	60
8 - Boîtier bris de glace avec commande par tirez lâchez.....	60
9 - Boîtier de re fermeture manuelle.....	60
10 - Vérification et attestation des systèmes de désenfumages.....	61
11 - Commande manuelle.....	61
12 - Commande pneumatique.....	61
13 - Vérification des lanterneaux.....	61
14 - Vérification des châssis.....	61
15 - Cartouche CO <sub>2</sub> .....	62
16 - Poulie.....	62

17 - Manivelle.....	62
18 - Vérin à gaz.....	62
25 40 190 00 Petites quincailleries diverses.....	62
25 40 191 00 et 25 40 192 00 Fourniture et pose ou Remplacement y compris dépose....	62
▪ Limiteur d'ouverture sur châssis ouvrants à la française.....	62
▪ Ventilation basse dans bloc-porte.....	62
▪ Grille de ventilation.....	62
▪ Arrêts haut et bas des vantaux semi fixes.....	63
▪ Seuil métallique de porte.....	63
▪ Crémone.....	63
▪ Espagnolette.....	63
▪ Ferme imposte ou ferme châssis.....	63
▪ Dépose et repose.....	63
▪ Dépose simple.....	63
▪ Paumelles, charnières, pour menuiserie bois.....	64
▪ Paumelles pour menuiseries pvc.....	64
▪ Bouton de tiroir, poignée.....	64
25 40 193 00 Diverses déposes sans réemploi.....	64
25 45 000 00 PLACARDS ET LEURS EQUIPEMENTS.....	64
25 45 010 00 Façades de placard de type accordéon.....	64
25 45 020 00 Façades de placards coulissantes.....	64
25 45 030 00 Remplacement à l'identique d'éléments de panneaux de façade de placard...	65
25 45 040 00 Rayons.....	65
1 - En panneaux latté.....	65
2 - En panneaux latté stratifié.....	65
3 - Façon de chant.....	65
4 - Tringles de penderie.....	65
5 - Crémaillères, tasseaux ou équerres.....	65
Renforts bois sous rayonnages existants.....	65
6 - Loqueteaux magnétiques.....	65
25 45 050 00 Serrure de placard.....	66
1 - Serrure de porte de placard.....	66
2 - Serrure de façade de placard de type Accordéon.....	66
3 - Serrure de façade de placard coulissant.....	66
4 - Verrou en applique.....	66
5 - Charnière.....	66
25 50 000 00 PARQUETS.....	66
25 50 010 00 Démolition.....	66
1 - de parquet.....	66
2 - de lambourde.....	66
25 50 020 00 Lambourde.....	66
25 50 030 00 Remplacement de lames de parquet.....	67
25 50 040 00 Plancher technique (surélevé).....	67
1 - Gamme bureautique.....	67
2 - Gamme Technique.....	67
25 50 045 00 Parquet en bois massif.....	67
25 50 050 00 Parquet à l'anglaise à coupe perdue sur lambourdes.....	67
25 50 060 00 Parquet stratifié.....	68
25 50 070 00 Parquet lames bois composite.....	68
25 50 080 00 Seuil de portes en lames de parquets profilés.....	68
25 50 090 00 Traitement de parquet et de bois.....	68
1 - Ponçage de parquet.....	68
2 - Vernissage de parquet.....	69

3 - Vitrification de parquet.....	69
4 - Traitements des bois.....	69
Diagnostics.....	69
25 50 100 00 Clous pour bande podotactile.....	69
25 55 000 00 PLAFONNAGE BOIS.....	70
25 55 010 00 Travaux en plafonds ou suivant rampants.....	70
1 - Dépose sans réemploi de lambris ou plaques de bois ou de plâtre.....	70
2 - Ossature bois pour support de plafond neuf.....	70
3 - Habillage de sous face en lambris pin ou sapin.....	70
25 55 020 00 Trappes.....	70
1 - Trappes.....	70
2 - Découpe de Plafond et chevêtre en plafond bois.....	70
3 - Découpe de Plafond et chevêtre en plafond autre nature.....	71
25 60 000 00 TRAVAUX DIVERS INTERIEURS.....	71
25 60 010 00 Poteaux d'arrêt, traverses, lisse en sapin blanchi.....	71
25 60 020 00 Poteaux d'arrêt, traverses, lisse en bois dur.....	71
25 60 030 00 Quart de rond ou couvre-joints de toutes sections.....	71
25 60 040 00 Baguettes de finition de section inférieure à 30 x 30 mm.....	71
25 60 050 00 Moulures décoratives en pin blanchi.....	71
25 60 060 00 Mains courantes en bois dur poncé.....	72
1 - Fourniture et pose de mains courantes.....	72
2 - Remplacement de partie de mains courantes.....	72
25 60 070 00 Plinthes rabotées 4 faces à bords droits ou arrondis.....	72
25 60 080 00 Patère murale.....	72
1 - Patère à l'unité.....	72
2 - Patère sur rail.....	72
25 60 090 00 Caisson d'habillage de canalisations avec isolation acoustique.....	73
25 60 100 00 Panneaux divers.....	73
1 - Fourniture et pose de panneaux divers.....	73
2 - Dépose et repose de panneaux divers.....	73
3 - Dépose et mise à disposition de panneaux divers.....	73
25 60 110 00 Boîtes à rideaux.....	73
25 60 120 00 Lambris muraux.....	73
25 60 130 00 Habillage de poteaux.....	74
25 60 140 00 Finition stratifiée.....	74
25 60 150 00 Protection métallique inox.....	74
25 65 000 00 MOBILIERS.....	74
25 65 010 00 Tables de toilettes et plan de travail pour vasque.....	74
25 65 020 00 Plans de travail et étagères.....	75
25 65 030 00 Meuble sous plan de toilettes ou plan de travail.....	75
25 65 040 00 Plans de meubles.....	75
1 - Caisson de meuble.....	75
2 - Banque d'accueil.....	76
3 - Séparation de meuble ou de banque d'accueil.....	76
4 - Façades de portes ouvrantes à la française de meuble ou de banque d'accueil.....	76
5 - Façades de portes à double action de meuble ou de banque d'accueil.....	76
6 - Façades de portes coulissantes de meuble ou de banque d'accueil.....	76
7 - Étagères intérieures de meuble ou de banque d'accueil.....	76
8 - Blocs tiroirs de meuble ou de banque d'accueil.....	76
9 - Pieds de meubles.....	77
25 70 000 00 TRAVAUX DE REPARATION ET DIVERS.....	77
25 70 010 00 Travaux de réparation.....	77
1 - Remplacement de jets d'eau bois dur.....	77

2 - Pièces rapportées.....	77
3 - Habillage de jet d'eau existant en aluminium.....	77
4 - Habillage de pièces d'appui existantes par profilé alu anodisé, ton naturel.....	77
5 - Remplacement de pièces d'appui.....	77
6 - Parcloses.....	77
7 - Nez de marche.....	78
25 70 020 00 Remise en jeux de menuiseries et divers.....	78
1 - Remise en jeux de châssis ouvrants bois.....	78
2 - Remise en jeux de vantaux de portes bois.....	78
3 - Exécution de lumières dans traverse haute des ouvrants ou dormants.....	78
4 - Entrée d'air.....	78
25 70 030 00 Joints de calfeutrement.....	78
1 - Joints de calfeutrement métalliques.....	78
2 - Joints de calfeutrement à embrever.....	78
25 70 040 00 Bavettes en aluminium.....	79
25 70 050 00 Dépose avec ou sans soins et repose.....	79
1 - Dépose sans réemploi de profils bois divers.....	79
2 - Dépose avec soin pour réemploi et repose de profils bois divers.....	79
3 - Dépose avec soin et repose de rayonnages.....	79
4 - Dépose sans réemploi d'anciens lambris bois.....	79
5 - Dépose avec soin pour réemploi et repose d'anciens lambris bois.....	79
25 70 060 00 Révision d'ouvrages divers.....	79
1 - Serrures et garnitures.....	79
2 - Paumelles et goujons.....	80
3 - Crémones, espagnolettes.....	80
25 70 070 00 Révision de blocs portes en bois.....	80
25 70 080 00 Révision de blocs portes en pvc.....	80
25 70 090 00 Inversion d'ouverture sur bloc porte en bois.....	80
1 - Inversion de gauche à droite ou vice versa.....	80
2 - Inversion extérieur, intérieur ou vice versa.....	80
25 75 000 00 QUINCAILLERIES ACCESSOIRES.....	81
25 75 010 00 Fourniture et pose de boîtes aux lettres métalliques neuves.....	81
25 75 020 00 Fourniture et pose de tableau d'affichage.....	81
25 77 000 00 ESCALIER BOIS.....	81
25 78 000 00 GARDE-CORPS POUR ESCALIER.....	82
25 80 000 00 CABINES SANITAIRES, VESTIAIRES, SEPARATIONS.....	82
25 80 010 01 Parois.....	82
25 80 010 02 à 25 80 010 04 Portes.....	82
25 80 010 05 à 25 80 010 08 Séparations WC, urinoirs.....	82
25 85 000 00 CLOISONS SECHES DEMONTABLES OU AMOVIBLES.....	83
Généralités.....	83
25 85 010 00 Cloisons sèches d'épaisseur finie de 74 mm à 98 mm.....	83
25 85 020 00 Cloisons sèches démontables ou amovibles résistantes au feu.....	83
25 85 030 00 Portes pour cloisons démontables ou amovibles.....	83
25 85 040 00 Majoration pour vitrages spéciaux sur cloisons sèches.....	84

## **A - OBJET DU PRESENT CCTP SPECIFIQUE**

Le présent **Cahier des Clauses Techniques Particulières, Spécifique** au corps d'état MENUISERIES BOIS et PVC, QUINCAILLERIE BOIS et PVC, ET CLOISONS SECHES, a pour objet de définir les prestations à réaliser y compris les sujétions afférentes aux mises en oeuvre, à intégrer dans le prix, ainsi que la précision de certains modes de calcul, de surfaces, de dimensions ou de mesures qui seront à prendre en compte pour élaborer les prix unitaires et les métrés.

Les interventions qui seront à réaliser comprennent toutes les mesures de protection au droit des voiries ou passages, et le nettoyage complet des lieux .

Ces interventions de menuiseries bois et PVC, quincaillerie bois et PVC, et cloisons sèches concernent les bâtiments et ouvrages divers constituant le patrimoine immobilier de la Ville de Marseille, et elles intéressent des travaux de réparation, d'entretien, de rénovation et de petites créations de ce patrimoine.

La mise à la terre de l'ensemble des parties métalliques des ouvrages du présent CCTP est prévue par l'entreprise du présent corps d'état, les prix des ouvrages du bordereau devant en tenir compte.

Pour une même prestation, le prix unitaire appliqué à l'unité correspondante est celui de la tranche dans laquelle se situe la surface totale considérée.  
En aucun cas il n'y aura cumul des tranches.

### **99 00 000 00 PRESTATIONS COMMUNES ET ANNEXES A CHAQUE CORPS D'ETAT**

#### **99 01 000 00 Forfait**

##### 99 01 010 00 Forfait d'intervention spécifique

Il pourra être fait usage de l'application d'un forfait d'intervention spécifique de main d'œuvre pour le calcul des prestations non prévues au Bordereau de Prix et au CCTP qu'il faudrait mettre en oeuvre exceptionnellement (article: nature des prix du CCAP). Le temps de référence appliqué pour ces prestations sera celui indiqué dans Batiprix.

**Ce forfait d'intervention spécifique n'est utilisable que dans le cas éventuel d'une création de prestation hors bordereaux de prix unitaires.**

Compté : à l'unité H *T 99 01 010 01*

##### 99 01 020 00 Forfaits d'interventions

Les forfaits d'interventions sont établis pour permettre la simplification de facturation pour de petits travaux de dépannage qu'ils soient urgents ou non.

**Ces interventions doivent comporter obligatoirement de la fourniture et ne peuvent pas être utilisées dans le cadre d'une campagne de travaux.**

**Le ou les justificatifs de prix publics de ces petites fournitures devront être joints à la facturation.**

La catégorie du forfait d'intervention sera définie par le maître d'œuvre avant commande à l'entreprise.

Une et une seule intervention pourra être commandée sur un même bon de commande.

Cette prestation n'est pas limitée à un seul ouvrage ou un seul dépannage.

L'entreprise devra exécuter sur le même site, d'éventuelles interventions ou dépannages sur d'autres ouvrages sans supplément de rémunération.

Les prix correspondant intégreront des prix de petites fournitures pour un montant de :

- 50 € H.T. maximum
- compris entre 51 € et 100€ H.T.
- compris entre 101 € et 150 € H.T. maximum

Compté à l'unité F par :  
- 1/4 de journée (2 heures) *T 99 01 021 01 à T 99 01 021 06*  
- Une demi-journée *T 99 01 022 01 à T 99 01 022 06*  
- Une journée *T 99 01 023 01 à T 99 01 023 06*

**99 01 040 00 Prestations de nuit et jours fériés**

Le Maître d'Ouvrage peut, pour des raisons exceptionnelles, commander au titulaire du présent lot, l'exécution de travaux entre 22 heures et 6 heures ou durant les jours fériés.

Ces prestations de nuit et jour férié seront rémunérées à l'aide de prestations d'intervention suivantes :

- La catégorie du personnel
- La durée de l'intervention

**Ces prestations d'intervention de nuit et jour férié ne sont utilisables qu'en complément d'une prestation exécutée ou d'un forfait d'intervention (Chapitre T 99 01 020 00) exécutée de nuit ou jours fériés.**

Compté à l'unité : H

- Prestation d'intervention en complément d'une prestation du bordereau pour intervention de nuit ou de jours fériés d'un manoeuvre *T 99 01 040 01*
- Prestation d'intervention en complément d'une prestation du bordereau pour intervention nuit ou de jours fériés d'un ouvrier *T 99 01 040 02*
- Prestation d'intervention en complément d'une prestation du bordereau pour intervention nuit ou de jours fériés d'un ouvrier qualifié *T 99 01 040 03*

**99 01 050 00 Majoration pour prestations sur des matériaux contenant, ou, susceptibles de contenir de l'amiante**

En cas d'intervention sur des matériaux, équipements, matériels, ou articles susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante, le titulaire devra se conformer aux dispositions du Code du Travail relatives au risques d'exposition à l'amiante, notamment ses articles R4412-97 à 148.

Pour chaque opération, au vu des informations qui lui ont été données, le titulaire réalisera son évaluation des risques sur le fondement des principes généraux de prévention, conformément à l'article L.4121-2 du Code du Travail. Si les informations contenues dans le Dossier Technique Amiante, ou dans tout autre document transmis par le donneur d'ordre, ne permettent pas au titulaire de connaître la présence ou l'absence d'amiante dans un matériau ou un produit susceptible d'être impacté par les travaux, le titulaire devra en faire part à son donneur d'ordre.

Dès lors la Ville de Marseille mandatera un prestataire pour réaliser sur les zones, volumes, et équipements concernés par les travaux, un repérage des produits et matériaux contenant de l'amiante avant travaux, conformément à la norme NF X 46-020.

Le cas échéant, en cas d'urgence, faute d'information fiable, le prestataire devra réaliser sa prestation en considérant qu'il existe un risque de générer des poussières d'amiante. Il mettra alors en oeuvre le mode opératoire adapté à l'opération.

En cas d'interventions sur des produits ou matériaux contenant de l'amiante, le titulaire devra se conformer aux dispositions du Code du Travail. Il devra affecter à l'intervention une équipe en capacité d'intervenir sur des travaux dits en « sous-section 4 ».

Par conséquent, il disposera du personnel dûment formé, disposant d'attestations de compétence individuelle délivrées aux travailleurs dans le cadre des dispositions communes à toutes les activités comportant des risques d'exposition à l'amiante. Ces attestations, à jour des recyclages le cas échéant, devront avoir été délivrées conformément aux dispositions de l'arrêté du 23 février 2012.

Le titulaire aura préalablement écrit le ou les modes opératoires adaptés à l'intervention prévue. Chaque mode opératoire devra avoir été soumis à l'avis du médecin du travail du titulaire, à l'avis de son CHSCT ou à défaut des délégués du personnel. Chaque mode opératoire devra avoir été transmis, préalablement à sa mise en oeuvre, à l'inspection du travail, à la CARSAT et le cas échéant à l'OPPBTP.

Le titulaire fournira à son donneur d'ordre, avant toute intervention en « sous-section 4 » le ou les modes opératoires concernés par l'opération.

Enfin, si la durée de l'intervention est supérieure à 5 jours, le titulaire se conformera aux dispositions renforcées prévues par l'article R4412-148 du Code du Travail, et communiquera à son donneur d'ordre les justificatifs de transmission aux organismes de contrôle et de prévention.

Une majoration sera appliquée pour toutes prestations réalisées en sous-section 4.

Cette majoration comprend :

- La fourniture d'un mode opératoire validé et adapté au chantier.
- La fourniture des attestations de formation à jour, pour les opérateurs et les encadrants.
- La fourniture du matériel de chantier, des EPC et EPI.
- La ou les préparations de la zone de travail (isolement, balisage, mise en place des protections collectives, etc.)
- L'intervention avec les équipements de protections individuelles adaptées
- Le nettoyage et repli du chantier
- L'évacuation, le transport et l'enfouissement des déchets, EPC, EPI usagés, produits par le chantier, conformément aux dispositions fixées par la réglementation.

Compté à l'unité : H

*Majoration pour la première heure de travail réalisée en sous-section IV T 99 01 050 01*

*Majoration par heure de travail supplémentaire réalisée en sous-section IV T 99 01 050 02*

Dans le cas où une ou des mesures d'empoussièremment s'avéraient nécessaires :

Le règlement de la réalisation de ces mesures d'empoussièremment de fin de travaux en sous-section 4 s'effectuera suivant les forfaits ci-dessous :

Compté à l'unité : F

Forfait 1ère mesure d'empoussièremment de fin de travaux T 99 01 050 03

Forfait 2e mesure d'empoussièremment simultanée à la première et suivantes T 99 01 050 04

## 99 01 060 00 Ile du frioul (7<sup>o</sup>arrondissement)

Ces prestations de passages applicables uniquement au lot 1 ou aux autres lots le cas échéant, permettent à la VILLE DE MARSEILLE d'entretenir le patrimoine immobilier situé sur l'ARCHIPEL DU FRIOUL situé dans le 7<sup>o</sup> ARRONDISSEMENT de MARSEILLE.

Titre de transport aller retour du personnel comprenant le temps d'immobilisation du personnel, le transport des petits matériaux et du matériel.

Les Justificatifs des titres de transport sont à fournir impérativement au Maître d'ouvrage ou à son représentant pour validation du nombre de personnel ayant effectué la traversée.

Compté à l'unité : U

- Titre de transport A/R comprenant le temps d'immobilisation du personnel, le temps d'immobilisation du personnel, le transport du matériel et des petits matériaux *T 99 01 060 01*

Afin de réaliser les prestations du présent bordereau et CCTP Spécifique dans les meilleures conditions possibles, le maître d'ouvrage ou son représentant pourra accepter le passage de véhicule de chantier.

Ils seront comptés : à l'unité U (aller, retour) y compris matériaux et matériels

- Véhicules utilitaires *T 99 01 060 02*

## 99 02 000 00 Dispositions particulières pour travail en hauteur

**Généralités :** Conformément aux prescriptions communes à tous les corps d'état, l'ensemble des prestations mises en œuvre jusqu'à une hauteur de 3,00m de niveau de plate forme de travail pour une hauteur d'ouvrage jusqu'à 4,50 m par rapport au niveau de mise en œuvre (niveau de référence d'appui de la mise en place éventuelle d'un échafaudage) sont incluses dans les prix du bordereau.

Pour l'ensemble des prestations réalisées au-delà de 4,50 m de hauteur, les prix du bordereau des prestations décrites ci-dessous sont applicables à partir du niveau de mise en œuvre.

Les échafaudages devront être conformes aux normes françaises et européennes :

- NF EN 12810-1, NF EN 12810-2
- NF EN 1281.1, NF EN 1281.2 et NF EN 1281.3
- NF P 93 351, NF P 352 et NF P 353
- NF P 93 501
- NF P 93 502
- NF P 93 510
- NF P 93-520
- NF MD 1 000, NF HD 1004 et NF HD 1039
- EN 74

**Ces prestations seront exécutées conformément à l'ensemble des règles et normes en vigueur à la date de leur mises en place et répondre à l'article L 4531-1. Un certificat de conformité sera délivré à la maîtrise d'œuvre avant l'exécution des prestations.**

## 99 02 010 00 Echafaudage de pied ou échafaudage vertical

La mise en place d'échafaudages comprend :

- Les sujétions de montage,
- La location de 30 jours calendaires en place,

- Largeur de plateau 0,70 m ou 1,00 m sans différenciation de prix,
- Le plateau tous les 2 m de H., charge acceptée uniformément répartie 300 KN/m<sup>2</sup>,
- Le démontage,
- L'évacuation à la fin du chantier,
- Le transport,
- Les filets de protection
- Les dispositions pour libre circulation au rez-de-chaussée,
- Les trappes d'accès,
- Les échelles de circulation,
- Les droits de voirie éventuels, les demandes administratives nécessaires,
- La signalisation réglementaire

L'unité sera le m<sup>2</sup> :

- Pour une période de 30 jours (longueur x hauteur prise du niveau de référence d'appui au dernier platelage ) *T 99 02 010 01*

- Par tranche (périodes) supplémentaire de 30 jours calendaires *T 99 02 010 02*

- Par jour supplémentaire de location au-delà des tranches ( périodes ) de 30 jours calendaires en place *T 99 02 010 03*

LA MISE EN PLACE D'ECHAFAUDAGE NE COMPREND PAS :

Le coltinage qui ne sera pris en compte qu'après accord du Maître d'œuvre par tranche de 50 m comprenant l'aller et le retour (100m) si le lieu des travaux n'est pas accessible aux véhicules.

Les déplacements à l'intérieur du chantier jusqu'à 20 m y compris démontage et remontage.

- Par tranche de 50 m de coltinage (aller retour 100m) *T 99 02 010 04*

- Plus-value par tranche de déplacement de 20 m *T 99 02 010 05*

#### **exemple : Pour 62 jours calendaires**

Pour les premiers 30 jours compris montage et démontage : *T 99 02 010 01*

Pour la tranche suivante de 30 jours : *T 99 02 010 02*

Pour les 2 jours suivants : 2 jours au *T 99 02 010 03*

99 02 020 00 Echafaudage plateau ou échafaudage horizontal

L'échafaudage plateau est un échafaudage horizontal de pied prenant la totalité ou une grande partie de la surface du lieu où les travaux seront réalisés.

La mise en place comprend :

- Le montage et les sujétions de montage
- Le démontage et les sujétions de démontage
- L'évacuation à la fin du chantier
- Le transport aller retour
- Les gardes corps, les poteaux, les longerons de diagonales, les contrevents, les planchers réglables de travail renforcés par longerons
- Les accès sécurisés par passerelles, crinoline, escaliers, trappes d'accès, les amarrages, les plateaux intermédiaires etc...

Compté au m<sup>2</sup> : de plateaux de travail par tranche (périodes) de hauteur comprenant la location de 30 jours en place:

- De 4,50 m à 10 m *T 99 02 020 01*

- Au-dessus de 10 m à 15 m *T 99 02 020 02*
- Au-dessus de 15 m à 20 m *T 99 02 020 03*
- Par tranche supplémentaire de 30 jours sans différenciation de prix pour hauteur *T 99 02 020 04*
- Par jour supplémentaire au-delà des tranches (périodes) de 30 jours calendaires sans différenciation de prix pour hauteur *T 99 02 020 05*
- La mise en place de l'échafaudage ne comprend pas le coltinage qui ne sera pris en compte qu'après accord du Maître d'œuvre par tranche de 50 m (100m aller-retour) si le lieu des travaux n'est pas accessible aux véhicules et sera compté au timbre *T 99 02 020 06*

#### 99 02 040 00 Echafaudage roulant

Ils devront être conformes à la norme NF HD 1004.

Les échafaudages roulants constitués de plateaux d'une largeur de 0.70m ou de 1.00m ne sont pas des échafaudages tour roulante.

La mise en place comprend :

- Le montage et les sujétions de montage
- La location pour toute la durée du chantier
- Les déplacements sur le lieu des prestations et à chaque changement de locaux ou de pièces
- Le démontage et les sujétions de démontage
- L'évacuation à la fin du chantier
- Les transports aller retour
- **Les gardes corps, les poteaux, les longerons de diagonales, les contrevents, les planchers réglables de travail renforcés par longerons, le ou les plateaux intermédiaires, les barres de pieds stabilisatrices**

Compté à l'unité : comprenant une location par tranche (périodes) de 15 jours en place montage et démontage

Pour des hauteurs de travail :

- De 4,50 m à 7 m *T 99 02 040 01*
- Au-dessus de 7 m à 10 m *T 99 02 040 02*
- Par tranches (périodes) supplémentaires de 15 jours calendaires sans différenciation de prix pour hauteur *T 99 020 040 03*
- Par jour supplémentaire au-delà des tranches (périodes) de 15 jours calendaires(tranches) sans différenciation de prix pour la hauteur *T 99 02 040 04*

#### 99 02 050 00 Echafaudage tour roulante

Pour plate-forme de 3x3m de dimension de plateau

La mise en place comprend :

- Le montage et les sujétions de montage
- Le démontage et les sujétions de démontage
- L'évacuation à la fin du chantier
- Les transports aller retour, les acheminements et le repliement sur le lieu d'intervention

- Les gardes corps, les poteaux, les longerons de diagonales, les contrevents, les planchers réglables de travail tous les 50 cm renforcés par longerons
- Les accès sécurisés par passerelles, crinoline, échelles, escaliers, les amarrages, les plateaux intermédiaires etc...
- Les déplacements de la tour roulante sur un même lieu ou chantier sans obligation de démontage

Compté à l'unité : comprenant une location par tranche (périodes) de 5 jours en place montage et démontage

Pour des hauteurs de travail :

- de 4,50 m à 10 m *T 99 02 050 01*
- Au-dessus de 10 m à 15 m *T 99 02 050 02*
- Au-dessus de 15 m à 20 m *T 99 02 050 03*
- Par tranches (périodes) supplémentaires de 5 jours calendaires sans différenciation de prix concernant la hauteur *T 99 02 050 04*
- Par jours supplémentaires au-delà des tranches (périodes) 5 jours calendaires sans différenciation de prix concernant la hauteur *T 99 02 050 05*

#### 99 02 060 00 Echafaudage dans cage d'escalier

Il sera accordé une majoration sous la forme d'un forfait unique sans différenciation de prix quelle que soit la hauteur utile et la configuration de la cage d'escalier pour réaliser les prestations définies par la maîtrise d'œuvre. Cette majoration comprend toutes les difficultés d'adaptation de tous types d'échafaudages à réaliser dans les différentes cages d'escaliers et devra obtenir l'accord du maître d'œuvre avant travaux.

Compté à l'unité U *T 99 02 060 01*

#### 99 02 070 00 Nacelles

Les nacelles sont prévues pour une location comprenant un opérateur et les acheminements d'engins.

##### Nacelles tractables et automotrices :

- Jusqu'à 15 m de hauteur de travail,
- Pour deux personnes,
- Charge minimum 250 kg.

Compté à la demi-journée U : La 1/2 journée d'utilisation comprenant un opérateur et l'acheminement de nacelle tractable *T 99 02 070 01*

Pour chaque 1/2 j. supplémentaire sans transport, pour une nacelle tractable *T 99 02 070 02*

La 1/2 journée d'utilisation comprenant un opérateur et l'acheminement de nacelle automotrice ou plate forme automotrice *T 99 02 070 03*

La 1/2 journée supplémentaire sans transport, pour la nacelle automotrice ou la plate forme automotrice *T 99 02 070 04*

##### Nacelles sur camion :

- jusqu'à 15 m de hauteur de travail,
- Pour deux personnes,
- Charge minimum 250 kg.

Compté à la journée U :

la journée d'utilisation comprenant un opérateur *T 99 02 070 05*  
99 02 080 00 Levage

**Rappel :**

Article 1.4 du CCTP commun partie A : De la fourniture des matériaux ou matériels nécessaires à l'exécution des prestations ainsi que la livraison à pied d'œuvre de ces derniers.

Exceptionnellement et dans certains cas, en fonction de la configuration des lieux et de difficultés importantes de mises en place de matériaux lourds, il pourra être fait appel à des moyens de levage appropriés. Cette prestation ne sera prise en compte qu'après accord du maître d'œuvre avant travaux, pour une hauteur supérieure à 5m ou pour des raisons de sécurité

Levage par grue télescopique sur camion

Location de grue télescopique sur camion de 35 tonnes maxi et de portée de 40 m maxi comprenant :

- Les autorisations de voirie
- Le chauffeur
- Le déplacement aller-retour
- Le personnel qualifié aux manutentions des matériaux à mettre en place.
- Les manutentions, le grutage
- Les signalisations éventuelles
- Les accessoires de levage etc

Compté à l'unité U : Par 1/2 journée y compris le déplacement aller retour *T 99 02 080 01*  
Par journée y compris le déplacement aller retour *T 99 02 080 02*  
Par 1/2 journée supplémentaire sans le déplacement *T 99 02 080 03*

99 02 090 00 Disposition exceptionnelle de travail en hauteur

**La réalisation de travaux acrobatiques s'exécutera suivant les textes réglementaires en vigueur et en particulier avec du personnel dûment formé à l'utilisation des EPI spécifiques à la prestation à réaliser.**

**Cette majoration sur la prestation à réaliser sera accordée avant travaux par le maître d'ouvrage après la remise des attestations de compétences de formation du personnel devant intervenir (CQP1 et SST).**

**Rappel : Un travailleur ne doit jamais rester seul.**

Cette majoration sera comptée suivant un forfait d'intervention de travail acrobatique, il sera fait application du nombre de forfaits d'interventions (durée de l'intervention) nécessaires à l'exécution de la prestation en plus value du prix de celle-ci prévu au bordereau de prix

Compté à l'unité : F *T 99 02 090 01*

## **99 05 000 00 Chevilles**

Nota : Les prestations comprennent dans les poses, les fixations des fournitures et des matériaux.

Cette prestation ne sera prise en compte que sur la demande du maître d'œuvre avant travaux.

### 99 05 010 00 Chevilles à expansion

Percement de trous à la perceuse et mèche spéciale adaptée au matériau, fourniture et mise en place de cheville à expansion.

Compté à l'unité : U suivant diamètre de la cheville.

- Jusqu'à 10mm de diamètre *T 99 05 010 01*
- Au- dessus de 10mm de diamètre *T 99 05 010 02*

### 99 05 020 00 Chevilles chimiques

Fourniture et pose comprenant le percement de chevilles chimiques avec Agrément Technique Européen (ATE) de caractéristiques suivantes :

- capsule perforée (pas de perte de résine)
- résine méthyl méthacrylate. Durée de vie : 2 ans minimum
- résiste aux efforts vibratoires
- scellement à mortier de synthèse étendu (aucune infiltration possible)
- tige filetée isolée du matériau (aucune oxydation possible même en cas d'humidité)
- tamis pour les matériaux creux

Compté à l'unité : U quelque soit le diamètre utile *T 99 05 020 01*

## **25 00 000 00 MENUISERIES BOIS, PVC ET CLOISONS SECHES**

### **Généralités :**

Outre les amenées de tous les engins où matériels nécessaires et leurs replis pour les articles suivants les prestations comprennent :

- Un PV de classement A.E.V. et la certification acotherm attestant des niveaux de performances devront être remis avant la pose. Concernant le classement A.E.V., le minimum requis est celui indiqué au chapitre correspondant. Concernant les performances d'affaiblissement acoustique, le minimum requis est AC3 ou AR3. Concernant les performances thermiques, le minimum requis est TH9.
- Toutes les classifications des matériaux mentionnés dans le présent CCTP spécifique devront être conforme par équivalence à l'arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement.
- La remise des PV de tenue au feu avant réception des travaux.
- Les fournitures et poses de tous les éléments nécessaires à la réalisation des prestations décrites dans ce chapitre, compris petites fournitures de visseries, quincaillerie...
- Le remplacement éventuel des éléments d'ouvrages détériorés avant réception des travaux
- Les stockages de matériels et matériaux et de leur protection,
- La livraison sur le chantier, les coltinages horizontaux ou verticaux sur le chantier, les manutentions et levages,
- Les découpes, les chutes, les évacuations des décombres au fur et à mesure,
- Le nettoyage général du chantier avant réception.
- les ouvrages destinés à être vernis ou peints, devront être protégés de toute salissure (mortier, taches, graisse, humidité...)
- Tous les bois seront traités fongicides, insecticides par trempage ou pulvérisation.
- Toutes les menuiseries bois recevront obligatoirement avant pose une couche d'impression sur la totalité de leurs faces lorsqu'elles ne seront pas destinées à recevoir une finition lasurée ou vernie.
- Toutes les mises en jeu nécessaires au bon fonctionnement
- Les menuiseries extérieures bois et pvc (en façade) devront répondre le plus favorablement aux décrets concernant la réglementation thermique RT 2005 et RT 2012
- L'installation de chantier comportant la signalisation réglementaire, l'aménagement des accès si besoin,
- Les démarches administratives réglementaires et les implantations des ouvrages.

**Nota : Les bois mis en œuvre devront être conformes à la certification FSC  
« Forest Stewardship Council »**

## **25 00 010 00 Bloc porte d'entrée en bois**

Nota: Les prix indiqués tiennent compte de la fabrication ou de la fourniture, le transport, la pose conforme au DTU 36.5 et le calage sur les lieux du chantier de la menuiserie, sa mise en jeu, l'habillage, la reprise de maçonnerie ou d'enduit intérieur, ou extérieur, le cas échéant, l'enlèvement des gravats et vieilles menuiseries à la décharge appropriée, le nettoyage du chantier.

### Bloc porte d'entrée en bois exotique :

Fabrication ou fourniture et pose de bloc porte d'entrée en bois exotique avec huisserie et ouvrant épaisseur 46mm finis, qualité à peindre, classement A\*3, E\*6, V\*A3 comprenant :

- Cadre dormant avec joint d'étanchéité, comportant rainure et tapées d'isolation de largeur en fonction de l'épaisseur du doublage, une membrane de protection pelable, les happes de fixation de 180 mm (pattes de scellements)
- Porte un vantail ou 2 vantaux à âme pleine, parement bois exotique avec montants traverses assemblés et panneaux de remplissage, bouvettage, façon de plate bande périmétrique, avec profil rejet d'eau en partie basse, imprégnée et emballée sous film plastique.
- Isolation phonique avec joint inférieur embrevé dans la porte
- Seuil aluminium avec joint Néoprène ou techniquement équivalent et gorge de récupération d'eau
- Ferrage complet comprenant :
  - paumelles (dimensions et nombre adaptés au poids de l'ouvrant)
  - serrure encastrée à barillet laiton à trois points de fermeture
  - garniture double béquille en alu anodisé champagne ou bronze
  - judas optique en laiton chrome, trou de diamètre 10 mm
  - verrous haut et bas sur le vantail secondaire
- Couvre-joints en bois dur de 35 x 8 mm avec arrondi des angles sur les 2 faces, ou quart de rond, compris coupes d'onglet.

Ces caractéristiques s'appliqueront pour :

Bloc porte d'entrée à panneaux décoratifs de toutes dimensions *T 25 00 010 01*

Mode de métré: au m2

## **25 00 020 00 Bloc porte d'entrée en bois, 1 tiers panneau, 2 tiers avec vitrage et protection en fer forgé**

Fabrication ou fourniture et pose de bloc porte d'entrée en bois exotique avec huisserie et ouvrant, épaisseur 46mm finis, qualité à peindre, comprenant :

- Cadre dormant avec joint d'étanchéité, comportant rainure et tapées d'isolation de largeur en fonction de l'épaisseur du doublage, une membrane de protection pelable, les happes de fixation de 180 mm (pattes de scellement).
- Bloc porte un vantail ou deux vantaux:

- 1 tiers panneau, parement chêne avec montants traverses assemblée et panneaux de remplissage, imprégnée avec profil rejet d'eau en partie basse et façon de plate bande périmétrique.
  - 2 tiers avec vitrage isolant de sécurité 2 face en feuilleté 44/2 avec vide d'air déshydraté de 12 mm. Compris parclozes en bois exotique, calages et joints.
  - protection de la partie vitrée par grille en fer forgé laqué, avec déport permettant le nettoyage
- Isolation phonique avec joint inférieur embrevé dans la porte
  - Seuil aluminium avec joint polymère et gorge de récupération d'eau.
  - Ferrage complet comprenant :
    - paumelles ( dimensions et nombre adaptés au poids de l'ouvrant)
    - serrure encastrée à barillet laiton à trois points de fermeture
    - garniture double béquille en alu anodisé champagne,
    - verrous haut et bas sur le vantail secondaire
  - Couvre-joints en bois dur de 35 x 8 mm avec arrondi des angles sur les 2 faces, ou quart de rond, compris coupes d'onglet

Ces caractéristiques s'appliqueront pour :

- Bloc porte d'entrée à panneaux décoratif de toutes dimensions *T 25 00 020 01*

Mode de métré: au m2

### **25 00 030 00 Bloc porte à lames bois**

Fourniture, pose et fixation d'un bloc-porte ouvrant à un vantail, réalisation en sapin de qualité à peindre, comprenant:

- Lames de 88 mm de large épaisseur 27 mm, assemblage des lames à rainure et languette avec chanfrein
- Fixations des lames vissées sur barre de 28 mm d'épaisseur et sur écharpe avec tire-fond non apparents

ou

- Assemblage des lames par tiges galvanisées filetées non visibles
- Ferrage, paumelles (dimensions et nombre adaptés au poids de l'ouvrant),
- Pattes de scellement et toutes sujétions

Ces caractéristiques s'appliqueront pour :

- Bloc porte d'entrée à lames de toutes dimensions *T 25 00 030 01*

Mode de métré: au m2

### **25 00 040 00 Remplacement de vantail**

Fourniture et pose de vantail de toutes dimensions après dépose de l'ancien, y compris :

- paumelles (dimensions et nombre adaptés au poids de l'ouvrant)
  - serrure encastrée à barillet laiton à trois points de fermeture
  - garniture double béquille en alu anodisé champagne ou bronze
  - judas optique en laiton chrome, trou de diamètre 10 mm
  - verrous haut et bas sur le vantail secondaire
- Pour bloc porte en bois exotique à panneaux décoratifs décrit au 4.1 *T 25 00 040 01*
  - Pour bloc porte en bois exotique vitrée décrit au chapitre 4.2 *T 25 00 040 02*

- Pour bloc porte à lames bois à panneaux décoratifs décrit au 4.3

T 25 00 040 03

Mode de métré: au m2

### **25 00 050 00 Bloc porte d'entrée en bois cintré**

Il n'y aura pas de différenciation de prix pour cintrage standard ou surbaissé. Cette prestation complémentaire concernent tous les blocs- portes d'entrée sans différenciation de prix.

Mode de métré: au m2 T 25 00 050 01

### **25 00 060 00 Bloc porte acoustique**

Fourniture et pose de bloc porte acoustique à un ou deux vantaux comprenant :

- Huisserie métallique ou bois feuillus abouté Ecocertifié (qualité à peindre) ou bois exotique (qualité à vernir) en section mini 68 x 57
- Joint acoustique en feuillure d'huissierie
- Vantail de 40 mm. d'épaisseur, cadre bois exotique ou bois résineux, âme composite acoustique revêtue de 2 parements de fibres de bois prépeints
- Chant droit ou à recouvrement
- Joint balai ou plinthe automatique (uniquement en un vantail) en traverse basse
- 3 paumelles (ou 4 pour vantail supérieur ou égal à 930 mm ou équipé d'un ferme-porte) pour les blocs portes à chant droit sur huisserie bois ou métallique
- 4 paumelles pour les blocs portes à recouvrement sur huisserie bois ou métallique
- Finition stratifié, à peindre ou décoratifs collés en surépaisseur des parements
- Fermeture par serrure de sûreté NFQC 1 point
- Feuillure de battement tiercée avec joint intumescent et acoustique sur vantail semi-fixe
  - Bloc porte acoustique un vantail de toutes dimensions T 25 00 060 01
  - Bloc porte acoustique deux vantaux de toutes dimensions T 25 00 060 02

Mode de métré : au m2

### **25 00 070 00 Bloc porte d'entrée en PVC**

Nota: Les prix indiqués tiendront compte de la fabrication ou de la fourniture, le transport, la pose conforme au DTU 36.5 et le calage sur les lieux du chantier de la menuiserie, sa mise en jeu, l'habillage, la reprise de maçonnerie ou d'enduit intérieur, ou extérieur, le cas échéant, l'enlèvement des gravats et vieilles menuiseries à la décharge, le nettoyage du chantier.

Fabrication ou fourniture et pose de bloc porte d'entrée en PVC avec huisserie et ouvrant rigide multi-chambre avec ossature et renfort d'angle en acier, classement A\*3, E\*6, V\*A3 de coloris blanc répondant aux normes de la réglementation thermique et acoustique en vigueur.

Les prestations intégreront:

- Dormant périphérique avec pièce d'appui reprenant l'épaisseur du doublage isolant.
- Ouvrant constitué d'un cache PVC renforcé acier et de parement en PVC mouluré avec âme hydrofuge.

- Joints d'étanchéité à l'air et à l'eau.
- Double couvre-joints périphériques.
- Ferrage avec quincailleries SNFQ des ouvrants par 4 paumelles à broches réglables minimum selon le poids de l'ouvrant y compris béquilles, poignée de manœuvre, garnitures etc... en nylon de même coloris que le bloc-porte ou techniquement équivalent.
- Serrure à 4 points à relevage avec verrouillage central.
- Pattes de fixations comprenant prises et scellements
- Seuil en profil aluminium avec joint néoprène ou techniquement équivalent et gorge de récupération d'eau.
- Y compris sujétions de fourrure le cas échéant.

Bloc porte d'entrée de toutes dimensions *T 25 00 070 01*

Mode de métré: au m2

### **25 00 080 00 Bloc porte d'entrée PVC type rénovation**

Fabrication ou fourniture et pose de bloc porte en PVC de rénovation avec huisserie et ouvrant rigide multi chambre avec ossature et renfort d'angle en acier classement A\*3, E\*6, V\*A3 de coloris blanc répondant aux normes de la réglementation thermique et acoustique en vigueur.

Les prestations intégreront :

- La vérification des dormants bois ou fer conservés, formant le précadre.
- Dormant profil rénovation périphérique avec pièce d'appui, habillage du dormant conservé.
- Ouvrant constitué d'un cache PVC renforcé en acier et de parement en PVC mouluré avec âme hydrofuge.
- Joints d'étanchéité à l'air et à l'eau.
- Double couvre-joints périphériques.
- Ferrage avec quincailleries SNFQ des ouvrants par 4 paumelles à broches réglables minimum selon le poids de l'ouvrant y compris béquilles, poignée de manœuvre, garnitures etc... en nylon de même coloris que le bloc-porte ou techniquement équivalent.
- Serrure à 4 points à relevage avec verrouillage central.
- Pattes de fixations comprenant prises et scellements
- Seuil en profil aluminium avec joint néoprène ou techniquement équivalent et gorge de récupération d'eau.
- Y compris sujétions de fourrure le cas échéant.

Bloc porte d'entrée de toutes dimensions *T 25 00 080 01*

Mode de métré : au m2

### **25 00 090 00 Bloc porte d'entrée pvc cintré**

Il n'y aura pas de différenciation de prix pour cintrage standard ou surbaissé. Cette prestation complémentaire concernant tous les blocs- portes d'entrée du chapitre 5 sans différenciation de prix.

Mode de métré: au m2 de menuiserie *T 25 00 090 01*

## **25 05 000 00 DEPOSE D'ELEMENTS DE MENUISERIES BOIS ET PVC**

### **25 05 010 00 Dépose d'ouvrage au droit de menuiseries - Tapées**

Dépose sans réemploi de tapées en bois vissées ou clouées sur cadres conservés, y compris évacuation aux décharges à tri sélectif.

Une tapée est un profil en équerre, démontable, généralement posée à l'extérieur du dormant pour habiller la différence de la jonction entre la menuiserie et la maçonnerie.

Mode de métré: au mètre linéaire déposé. *T 25 05 010 01*

### **25 05 020 00 Dépose de parties ouvrantes de menuiseries existantes (portes, fenêtres, portes placards...) tous types de matériaux.**

Dépose sans réemploi quel que soit le mode de dépose des parties ouvrantes de menuiseries existantes pleines ou vitrées de tous types et de tous matériaux sans différenciation de prix, y compris enlèvement des ferrages, chargement et évacuation aux décharges à tri sélectif.

Mode de métré:

- à l'unité d'ouvrage pour des menuiseries de surface inf. ou égale à  $1\text{m}^2$  *T 25 05 020 01*
- au  $\text{m}^2$  en œuvre pour des menuiseries de surface  $> 1\text{m}^2$  jusqu'à  $3\text{m}^2$  *T 25 05 020 02*
- au  $\text{m}^2$  en œuvre pour des menuiseries de surface supérieure à  $3\text{m}^2$  *T 25 05 020 03*

### **25 05 030 00 Dépose et repose de parties ouvrantes de menuiseries existantes (portes, fenêtres, portes placards,...) en bois et pvc.**

Dépose et repose de partie ouvrante quelque soit le mode de dépose et de pose de menuiserie existantes pleines ou vitrées, compris révisions, huilages des ferrures et serrures sans différenciation de prix pour parties ouvrantes bois ou pvc .

Mode de métré :

- à l'unité d'ouvrage pour des menuiseries de surface inf. ou égale à  $1\text{m}^2$  *T 25 05 030 01*
- au  $\text{m}^2$  en œuvre pour des menuiseries de surface  $> 1\text{m}^2$  et jusqu'à  $3\text{m}^2$  *T 25 05 030 02*
- au  $\text{m}^2$  en œuvre pour des menuiseries de surface supérieure à  $3\text{m}^2$  *T 25 05 030 03*

### **25 05 040 00 Dépose de remplissage vitré ou plein avec dormant conservé**

Dépose sans réemploi quelque soit le mode de dépose du remplissage fixe vitré ou plein avec conservation du dormant bois ou pvc, compris toutes sujétions pour dépose soignée sur les éléments conservés et évacuation aux décharges à tri sélectif.

Cette prestation ne peut pas être utilisée pour le remplacement d'un vitrage, le remplacement du vitrage concerne le corps d'état vitrerie.

Mode de métré:

- à l'unité d'ouvrage pour des menuiseries de surface inf. ou égale à  $1\text{m}^2$  *T 25 05 040 01*
- au  $\text{m}^2$  en œuvre pour des menuiseries de surface  $> 1\text{m}^2$  et jusqu'à  $3\text{m}^2$  *T 25 05 040 02*
- au  $\text{m}^2$  en œuvre pour des menuiseries de surface supérieure à  $3\text{m}^2$  *T 25 05 040 03*

## **25 05 050 00 Dépose d'ouvrage complet de tous types de matériaux**

Dépose sans réemploi d'ouvrage complet de tous types et de tous matériaux sans différenciation de prix, comprenant :

La dépose d'ouvrants et dormants, compris descellement des happes et fixations, les bouchements éventuels, les raccords des parements de maçonnerie etc...

L'évacuation aux décharges à tri sélectif compris chargement et toutes manutentions.

Mode de métré:

- à l'unité d'ouvrage pour des menuiseries de surface inf. ou égale à  $1\text{m}^2$  *T 25 05 050 01*
- au m<sup>2</sup> en œuvre pour des menuiseries de surface >  $1\text{m}^2$  et jusqu'à  $3\text{m}^2$  *T 25 05 050 02*
- au m<sup>2</sup> en œuvre pour des menuiseries de surface supérieure à  $3\text{m}^2$  *T 25 05 050 03*

## **25 10 000 00 MENUISERIES EXTERIEURES NEUVES EN BOIS ET EN PVC**

Généralités : Les sections des profils périphériques des dormants, des ouvrants, des renforts et de la quincaillerie (compas, mécanisme de manipulation, paumelles, fixations au gros œuvre) seront dimensionnés en tenant compte :

- Des conditions atmosphériques de la ville de Marseille
- De la surface totale de la menuiserie mise en œuvre
- Des épaisseurs du ou des vitrages mis en place

Rappel : Les menuiseries posées en façade côté extérieur devront répondre le plus favorablement au décret concernant la RT2005 et la RT2012

Nota : les vitrages et les remplissages seront comptés séparément.

### **Mode de métré des menuiseries bois et pvc :**

-Dans le cas de menuiseries composées de plusieurs éléments de même type, la surface totale sera prise en compte, les montants ou traverses intermédiaires seront inclus dans le prix.

-Dans le cas d'une ou plusieurs parties fixes soit séparant un ou plusieurs ouvrants, soit juxtaposées à un ouvrant :

Cette partie ou ces parties fixes seront inclus dans le châssis sans différenciation de prix

-Les blocs portes fenêtres à double vantaux seront facturées aux timbres : T 25 10 010 10 et T 25 10 010 12 pour les blocs portes fenêtres à double vantaux bois et T 25 10 060 16, T 25 10 060 18, T 25 10 070 16 et T 25 10 070 18 pour les blocs portes à double vantaux PVC

Elles comprennent les ferrages, la quincaillerie, les verrous de condamnation à levier haut et bas, les gâches, etc...

A) Menuiseries extérieures :

1) Châssis fixes, châssis ouvrants :

La surface sera calculée en multipliant la largeur prise entre les tableaux par la hauteur prise entre l'appui ou le seuil(sol) et le linteau.

2) Menuiseries composées ou non, avec imposte et, ou avec allège :

Pour les menuiseries composées la surface sera calculée en multipliant :

La largeur prise entre les tableaux par :

La hauteur prise entre l'appui et l'entraxe de la traverse commune de l'imposte

ou

La hauteur prise entre le seuil (sol) et l'entraxe de la traverse commune de l'imposte

ou

La hauteur prise entre le linteau et l'entraxe de la traverse commune de l'allège

ou

La hauteur prise entre l'entraxe de la traverse commune de l'imposte et l'entraxe de la traverse commune de l'allège.

3) Les impostes :

Pour les impostes, la surface sera calculée en multipliant la largeur prise entre les tableaux par la hauteur prise entre l'entraxe de la traverse commune et le linteau

4) Les alléges :

Pour les alléges, la surface sera calculée en multipliant la largeur prise entre les tableaux par la hauteur prise entre l'entraxe de la traverse commune et le seuil(sol) ou l'appui.

5) Bloc portes fenêtres à un vantail ou 2 vantaux :

Pour les portes à un vantail ou double vantaux, la surface sera calculée en multipliant la largeur entre les tableaux ou l'entraxe des montants communs par la hauteur entre le seuil (sol) et le linteau ou l'entraxe de la traverse commune

B) Menuiseries intérieures :

Les prises des mesures se feront au droit des montants périphériques y compris les couvre-joints dans le cas où il n'y a pas de linteau, de tableau ou d'appui.

Les surfaces seront calculées sur les mêmes bases que ci-dessus.

## **25 10 010 00 Fourniture et pose de menuiseries bois complètes sans vitrage**

Fourniture et pose de menuiseries neuves en bois exotique traité de densité 600 kg/m<sup>3</sup>, classement A\*3 – E\*7 – V\*A3, comprenant :

- cadre dormant périphérique avec pièce d'appui,
- ouvrants selon spécificité ci-après y compris parcloses,
- montants et traverses intermédiaires suivant besoins
- petit bois massif traditionnel mouluré à tenon et mortaises avant vitrage
- joints d'étanchéité à l'air et à l'eau, joints mousse en polyuréthane imprégnée de résines synthétiques, comprimée avec une face adhésive.
- couvre-joints périphériques de section 6 x 40 mm,
- ferrage avec quincaillerie SNFQ (crémone encastrée, fiches, paumelles, équerres, etc...),
- poignée de manœuvre en Nylon teinté ou techniquement équivalent,
- pattes de fixation comprises prises et scellement,
- seuil en profil aluminium pour les portes fenêtres
- une couche d'impression lorsqu'elles ne sont pas destinées à recevoir une lasure ou vernis
- découpes, entailles, fourniture et pose de grille PVC pour V.M.C. 30 m<sup>3</sup>/h

Les types de menuiseries concernées sont les suivants:

- Châssis fixe *T 25 10 010 01* à *T 25 10 010 03*
- Croisée à la française *T 25 10 010 04* à *T 25 10 010 06*
- Châssis à soufflet: l'ouverture et la fermeture de l'imposte à soufflet s'effectuera par treuil avec manivelle amovible, ouverture de 0 à 450 mm par câble et tube d'une longueur maxi de 3m avec 1 point de verrouillage. *T 25 10 010 07* à *T 25 10 010 08*
- Bloc porte-fenêtre vitrée *T 25 10 010 09* à *T 25 10 010 10*
- Bloc porte-fenêtre vitrée avec soubassement plein de 0,30m de hauteur. *T 25 10 010 11* à *T 25 10 010 12*
- Châssis oscillo-battant *T 25 10 010 13* à *T 25 10 010 14*
- Châssis coulissant *T 25 10 010 15* à *T 25 10 010 16*
- Châssis de désenfumage (hors équipement spécialisé, prévu au chapitre QUINCAILLERIE) *T 25 10 010 17* à *T 25 10 010 18*

Mode de métré: à l'unité d'ouvrage ( u ) et au mètre carré (m<sup>2</sup>)

- Imposte fixe et imposte composé de plusieurs parties fixes *T 25 10 010 19*

Mode de métré: comptée au m<sup>2</sup> sans différenciation de prix.

- Imposte ayant une ou plusieurs parties fixes et une ou plusieurs parties ouvrantes (oscillo-battantes, à soufflets ou mixtes) *T 25 10 010 20*

comprenant : Les ferrages, la quincaillerie, les fermetures etc...

L'ouverture et la fermeture de l'imposte à soufflet s'effectuera par treuil avec manivelle amovible, ouverture de 0 à 450 mm par câble et tube d'une longueur maxi de 3 m avec 1 point de verrouillage.

Mode de métré: comptée au m<sup>2</sup> sans différenciation de prix

- Allège châssis fixe et allège composée de plusieurs parties fixes *T 25 10 010 21*

Mode de métré: comptée au m<sup>2</sup> sans différenciation de prix.

### **25 10 020 00 Fourniture et pose d'ouvrants neufs en bois sans vitrage**

Fourniture et pose d'ouvrants neufs de menuiseries extérieures, en bois exotique traité de densité 600 kg/m<sup>3</sup>, classement A\*3 – E\*7 – V\*A3, comprenant :

- ouvrants selon spécificité ci-après compris par closes,
- montants et traverses intermédiaires suivant besoins
- petit bois massif traditionnel mouluré à tenon et mortaises avant vitrage
- joints d'étanchéité à l'air et à l'eau
- adaptation des ouvrants sur le cadre dormant existant
- ferrage avec quincaillerie SNFQ (crémone encastrée, fiches, remplacement des paumelles, équerres, etc...),
- poignée de manœuvre en Nylon teinté ou techniquement équivalent,
- une couche d'impression lorsqu'ils ne seront pas destinés à recevoir une finition lasurée ou vernis
- découpes, entailles, fourniture et pose de grille PVC pour V.M.C. 30 m<sup>3</sup>/h

Les types de menuiseries concernées sont les suivantes :

- Vantail ou ouvrant à âme pleine 40 mm pour bloc porte *T 25 10 020 01*
- Ouvrant pour croisée à la française *T 25 10 020 02* à *T 25 10 020 04*

- Ouvrant pour châssis à soufflet *T 25 10 020 05* à *T 25 10 020 06*
- Vantail pour bloc porte fenêtre vitrée *T 25 10 020 07* à *T 25 10 020 08*
- Vantail pour bloc porte fenêtre vitrée avec soubassement plein de 0,30 de hauteur âme isolante *T 25 10 020 09* à *T 25 10 020 10*
- Ouvrant pour châssis oscillo-battant *T 25 10 020 11* à *T 25 10 020 12*
- Ouvrant pour châssis coulissant *T 25 10 020 13* à *T 25 10 020 14*
- Ouvrant pour châssis de désenfumage (hors équipement spécialisé, prévu au chapitre QUINCAILLERIE) *T 25 10 020 15* à *T 25 10 020 16*

Mode de métré: - à l'unité d'ouvrage

au m2 en œuvre de baies suivant modèle et dimensions.

### **25 10 030 00 Tapées pour persiennes en bois**

Fourniture et pose de tapées en bois dur traité pour persiennes, qualité à peindre, y compris entailles, coupes, ajustage, vis et tous détails.

Une tapée est un profil en équerre, démontable, généralement posée à l'extérieur du dormant pour habiller la différence de jonction entre la menuiserie et la maçonnerie.

Mode de métré: au mètre linéaire mis en œuvre. *T 25 10 030 01*

### **25 10 040 00 Fourrure pour habillage de doublage intérieur en bois**

Fourniture et pose de fourrure en sapin ou bois dur pour doublage isolant intérieur, qualité à peindre, y compris entailles, couvre joint 8 x 40 mm, coupes, ajustage, vis et tous détails.

Mode de métré: au mètre linéaire en œuvre pour cloison d'épaisseur inférieure à 100 mm selon essence du bois. *T 25 10 040 01* à *T 25 10 040 02*

### **25 10 050 00 Remplissage pour imposte ou allège**

Fourniture et pose de remplissage en bois exotique constitué de deux parements âme en matériau isolant de toutes épaisseurs afin de s'adapter à l'épaisseur de la menuiserie

Compté au m2 *T 25 10 050 01*

### **25 10 060 00 Menuiseries extérieures neuves en P.V.C. sans vitrage**

Fourniture et pose de menuiseries extérieures neuves en P.V.C. rigide multichambre, de coloris blanc avec ossature et renforts d'angles en acier, classement A\*3 – E\*7 –V\*A3, y compris la quincaillerie et les accessoires compatibles avec les profilés.

Les prestations comprendront :

- Dormant périphérique avec pièce d'appui avec section pour reprendre l'épaisseur du doublage isolant,
- Ouvrants selon spécificité ci-après, y compris parclofes,
- Montants et traverses intermédiaires suivant besoins
- Joints d'étanchéité à l'air et à l'eau
- Couvre-joints périphériques,
- Ferrage avec quincaillerie SNFQ,
- Poignée de manœuvre en Nylon teinté ou techniquement équivalent,
- Pattes de fixation compris prises et scellement.

- Seuil en profil aluminium pour les portes fenêtres
- Découpes, entailles, fourniture et pose de grille PVC pour V.M.C. 30 m<sup>3</sup>/h
- Y compris sujétions de fourrure

Les types de menuiseries concernées sont les suivantes :

- Châssis fixes vitrés *T 25 10 060 01 à T 25 10 060 03*
- Châssis ou fenêtres à ouvrants à la française (OF) *T 25 10 060 04 à T 25 10 060 06*
- Châssis ou fenêtres à ouvrants à soufflets l'ouverture et la fermeture de l'imposte à soufflet s'effectuera par treuil avec manivelle amovible, ouverture de 0 à 450 mm par câble et tube d'une longueur maxi de 3m avec 1 point de verrouillage.  
*T 25 10 060 07 à T 25 10 060 08*
- Châssis ou fenêtres à ouvrants oscillo-battants (OB) *T 25 10 060 09 à T 25 10 060 10*
- Châssis ou fenêtres à ouvrants coulissants *T 25 10 060 11 à T 25 10 060 12*
- Châssis de désenfumage (hors équipement spécialisé, prévu au chapitre quincaillerie)  
*T 25 10 060 13 à T 25 10 060 14*
- Bloc porte fenêtre à ouvrants à la française (OF) *T 25 10 060 15 à T 25 10 060 16*
- Bloc porte fenêtre à ouvrants coulissants *T 25 10 060 17 à T 25 10 060 18*

Mode de métré :

- à l'unité de dimensions jusqu'à 1 m<sup>2</sup> ou 2 m<sup>2</sup> suivant ouvrages
- au m<sup>2</sup> au delà de 1 m<sup>2</sup> ou 2 m<sup>2</sup> suivant ouvrages
- Imposte châssis fixe et imposte composé de plusieurs parties fixes *T 25 10 060 19*

Mode de métré : comptée au m<sup>2</sup> sans différenciation de prix.

- Imposte ayant une ou plusieurs parties fixes et une ou plusieurs parties ouvrantes (oscillo-battantes, à soufflets ou mixtes) : *T 25 10 060 20*

Mode de métré : comptée au m<sup>2</sup> sans différenciation de prix comprenant :

Les ferrages, la quincaillerie, les fermetures etc...

l'ouverture et la fermeture de l'imposte à soufflet s'effectuera par treuil avec manivelle amovible ouverture de 0 à 450 mm par câble et tube d'une longueur maxi de 3m avec 1 point de verrouillage.

- Allège châssis fixe et allège composée de plusieurs parties fixes *T 25 10 060 21*

Mode de métré : comptée au m<sup>2</sup> sans différenciation de prix.

### **25 10 070 00 Menuiseries extérieures en PVC type rénovation sans vitrage**

Fourniture et pose de menuiseries extérieures neuves en P.V.C. rigide multi-chambre, de coloris blanc avec ossature et renforts d'angles en acier, classement A\*3 – E\*7 –V\*A3.

Les prestations comprendront :

- La vérification des dormants bois ou fer conservés, formant le précadre
- Dormant profil rénovation périphérique avec pièce d'appui, habillage du dormant conservé,
- Ouvrants selon spécificité ci-après, y compris parclofes,
- Montants et traverses intermédiaires suivant besoins
- Joints d'étanchéité à l'air et à l'eau, joints compriband ou techniquement équivalent,
- Couvre-joints périphériques,
- Ferrage avec quincaillerie SNFQ,

- Poignée de manœuvre en nylon teinté,
- Pattes de fixation comprises et scellement.
- Découpes, entailles, fourniture et pose de grille PVC pour V.M.C. 30 m<sup>3</sup>/h
- Y compris sujétions de fourrure le cas échéant

Les types de menuiseries concernées sont les suivantes:

- Châssis fixes vitrés T 25 10 070 01 à T 25 10 070 03
- Châssis ou fenêtres à ouvrants à la française (OF) T 25 10 070 04 à T 25 10 070 06
- Châssis ou fenêtres à ouvrants à soufflets l'ouverture et la fermeture de l'imposte à soufflet s'effectuera par treuil avec manivelle amovible, ouverture de 0 à 450 mm par câble et tube d'une longueur maxi de 3m avec 1 point de verrouillage.  
T 25 10 070 07 à T 25 10 070 08
- Châssis ou fenêtres à ouvrants oscillo-battants (OB) T 25 10 070 09 à T 25 10 070 10
- Châssis ou fenêtres à ouvrants coulissants T 25 10 070 11 à T 25 10 070 12
- Châssis de désenfumage (hors équipement spécialisé, prévu au chapitre quincaillerie)  
T 25 10 070 13 à T 25 10 070 14
- Bloc porte fenêtre à ouvrants à la française (OF) T 25 10 070 15 à T 25 10 070 16
- Bloc porte fenêtre à ouvrants coulissants T 25 10 070 17 à T 25 10 070 18

Mode de métré : - à l'unité de dimensions jusqu'à 1 m<sup>2</sup> ou 2 m<sup>2</sup> suivant ouvrages  
- au m<sup>2</sup> au-delà de 1 m<sup>2</sup> ou 2 m<sup>2</sup> suivant ouvrages

- Imposte châssis fixe et imposte composé de plusieurs parties fixes T 25 10 070 19

Mode de métré : comptée au m<sup>2</sup> sans différenciation de prix.

- Imposte ayant une ou plusieurs parties fixes et une ou plusieurs parties ouvrantes (oscillo-battantes, à soufflets ou mixtes) T 25 10 070 20

Mode de métré : comptée au m<sup>2</sup> sans différenciation de prix comprenant :

- Les ferrages, la quincaillerie, les fermetures etc...
- L'ouverture de l'imposte à soufflet par treuil avec manivelle amovible, ouverture de 0 à 450 mm par câble et tube d'une longueur maxi de 3m avec 1 point de verrouillage.
- Allège châssis fixe et allège composée de plusieurs parties fixes T 25 10 070 21

Mode de métré : comptée au m<sup>2</sup> sans différenciation de prix.

### **25 10 080 00 Fourrure pvc pour habillage de doublage intérieur**

Fourniture, pose de fourrure multi-chambre en profilé PVC pour doublage isolant intérieure comprenant : entailles, couvre joint PVC, coupes, ajustage, vis et tous détails.

Mode de métré : au ml en œuvre pour cloison d'épaisseur inf. à 100 mm T 25 10 080 01

### **25 10 090 00 Menuiserie cintrée**

**Quelque soit le cintrage, il n'y aura pas de différenciation de prix pour cintrage standard ou surbaissé.**

**Le cintrage des menuiseries composées ou non, sera compté en plus-value sans différenciation de prix pour menuiseries neuves ou de rénovations.**

Mode de métré : au ml réel de cintrage pour menuiseries bois, PVC complète ou ouvrant  
T 25 10 090 01 à T 25 10 090 03

### **25 10 100 00 Remplissage en pvc pour imposte ou allège**

Fourniture et pose de remplissage en PVC constitué de deux parements et âme en matériau isolant de toutes épaisseurs afin de s'adapter à l'épaisseur de la menuiserie

Mode de métré : au m<sup>2</sup> T 25 10 100 01

### **25 10 110 00 Panneau préfabriqué en PVC expansé**

Fourniture et mise en œuvre de remplissage par panneaux plan préfabriqués PVC expansé.

Remplacement de panneaux y compris dépose, évacuation aux décharges appropriées de panneaux plan préfabriqués PVC expansé.

Mode de métré : m<sup>2</sup> mis en œuvre suivant ép. 10 mm ou 24 mm.

T 25 10 110 01 à T 25 10 110 02

## **25 20 000 00 VOLETS**

### **25 20 010 00 Dépose sans réemploi de volets tous types de matériaux**

Dépose sans réemploi quelque soit le mode de dépose de volet y compris enlèvement des ferrages et évacuation aux décharges à tri sélectif.

Nota: Le descellement des gonds n'est pas à la charge du présent corps d'état.

Mode de métré:

- à l'unité d'ouvrage pour des volets de surface inférieure ou égale à 1 m<sup>2</sup> T 25 20 010 01
- au m<sup>2</sup> mis en œuvre pour des volets de surface > 1m<sup>2</sup> jusqu'à 3 m<sup>2</sup> T 25 20 010 02
- au m<sup>2</sup> mis en œuvre pour des volets de surface supérieure à 3 m<sup>2</sup> T 25 20 010 03

### **25 20 020 00 Dépose et repose de volets en bois ou en pvc**

Dépose quel que soit le mode de dépose et repose après travaux, de volet en bois ou en pvc sans différenciation de prix y compris stockage sur le chantier suivant indications du Maître d'œuvre.

Mode de métré:

- à l'unité d'ouvrage pour des volets de surface inférieure ou égale à 1 m<sup>2</sup> T 25 20 020 01
- au m<sup>2</sup> mis en œuvre pour des volets de surface > 1m<sup>2</sup> jusqu'à 3 m<sup>2</sup> T 25 20 020 02
- au m<sup>2</sup> mis en œuvre pour des volets de surface supérieure à 3 m<sup>2</sup>. T 25 20 020 03

### **25 20 030 00 Dépose de tabliers de volets roulants tous types de matériaux**

Dépose sans réemploi de tabliers de volets roulants de toutes natures ainsi que des coffres, coulisses et mécanismes d'enroulement y compris évacuation aux décharges à tri sélectif.

Mode de métré:

- à l'unité d'ouvrage pour les tabliers de surface inférieure ou égale à 1 m<sup>2</sup> T 25 20 030 01
- au m<sup>2</sup> mis en œuvre pour les tabliers de surface > 1m<sup>2</sup> jusqu'à 3 m<sup>2</sup> T 25 20 030 02

- au m<sup>2</sup> mis en œuvre pour les tabliers de surface supérieure à 3 m<sup>2</sup> *T 25 20 030 03*

### **25 20 040 00 Volet bois persienné à lames type Provençal 100 % persienné**

Fabrication ou fourniture et pose de volet en bois dur persienné à lames fixes à bords arrondis de type Provençal 36 x 10 mm.

Y compris :

- Cadre assemblé à tenon et mortaise 80 x 34 mm,
- Traverse intermédiaire au-dessus de 1,35 ml hauteur
- Ferrage, penture et contre penture en acier traité, espagnolette, arrêt bergère, gond de diamètre 14 mm en butée haute et basse
- Pose, calage et toutes sujétions

Mode de métré:

- Au mètre carré mis en œuvre quel que soit le nombre de vantail. *T 25 20 040 01*
- Plus-value pour lames à la Marseillaise au mètre carré mis en œuvre. *T 25 20 040 02*
- Plus-value pour surépaisseur de volet par tranche de 5 mm et par m<sup>2</sup> *T 25 20 040 03*

### **25 20 050 00 Volet bois 1/3 persienné partie haute et 2/3 plein**

Fabrication ou fourniture et pose de volet en bois dur persienné à lames fixes à bords arrondis de type Provençal 36 x 10mm sur 1/3 de la hauteur et plein sur les 2 autres tiers.

Y compris :

- Cadre assemblé à tenon et mortaise 80 x 34 mm,
- Traverse intermédiaires au-dessus de 1,35 ml hauteur
- Façon de plate-bande, assemblage bouveté
- Ferrage, penture et contre penture en acier traité, espagnolette, arrêt bergère, gond de diamètre 14 mm en butée haute et basse
- Pose, calage et toutes sujétions

Mode de métré:

- Au mètre carré mis en œuvre quel que soit le nombre de vantaux *T 25 20 050 01*
- Plus-value pour lames à la Marseillaise au mètre carré mis en œuvre. *T 25 20 050 02*
- Plus-value pour surépaisseur de volet par tranche de 5 mm et par m<sup>2</sup> *T 25 20 050 03*

### **25 20 060 00 Volet bois à barres et écharpes**

Fabrication ou fourniture et pose de volet en bois dur à barres et écharpes y compris :

- Lames de 88 mm de large épaisseur 27 mm vissée sur barre de 28 mm d'épaisseur et sur écharpe
- Assemblage des lames à rainure et languette avec chanfrein
- Fixations des lames sur les barres et écharpes avec tire-fond non apparents
- Ferrages, pentures et contre pentures en acier traité, espagnolette, arrêt bergère, gond de diamètre 14 mm en butée haute et basse
- Pose, calage et toutes sujétions

Mode de métré:

- Au m2 mis en œuvre quel que soit le nombre de vantaux. *T 25 20 060 01*
- Plus-value pour surépaisseur de volet par tranche de 5 mm et par m2 *T 25 20 060 02*

### **25 20 070 00 Volet cintré**

Il n'y aura pas de différenciation de prix pour cintrage standard ou surbaissé. Le cintrage de volets concerne tous les types de volets sans différenciation de prix.

Mode de métré : au m2 de la surface du volet *T 25 20 070 01*

### **25 20 080 00 Travaux divers sur volets**

Remplacement de lames sur volets persiennés jusqu'à 600 mm de longueur avec dépose, transport, repose.

Mode de métré : à l'unité de lame quel que soit le type. *T 25 20 080 01*

### **25 20 090 00 Coffre de volets roulants en bois**

Fourniture et pose de coffres de volets roulants à exécuter en panneaux contreplaqué ou médium, qualité à peindre, y compris joues latérales, une face démontable pour accéder au mécanisme et isolation intérieure par panneaux collés de 50 mm d'épaisseur en mousse de polyuréthane.

Y compris fixations, couvre joint de finition et joints d'étanchéité. Façon de découpe pour emplacement des prises d'air frais si nécessaire.

Mode de métré : au mètre linéaire mis en œuvre. *T 25 20 090 01*

### **25 20 100 00 Poignée pour volets**

Fourniture pose ou remplacement y compris dépose et évacuation à la décharge appropriée sans différenciation de prix de poignée de fermeture et ouverture de bloque volet bloc boy classique ou techniquement équivalent

Mode de métré : à l'unité (u) mis en œuvre *T 25 20 100 01*

### **25 20 110 00 Volet roulant en PVC**

Fourniture et pose de volet roulant PVC rigide épaisseur 15 mm minimum, comprenant :

- Tablier constitué de lames double paroi en chlorure de polyvinyle teinté dans la masse suivant nuancier du fabricant 5 coloris au choix, agrafage latéral par système breveté (pour montage traditionnel) avec ou sans ajours réglables, l'ensemble renforcé pour ensemble de grandes dimensions.
- Lame finale en PVC ou en aluminium teinte naturelle,
- Coulisses en aluminium extrudé et laqué, équipées de joints brosse.
- Axe d'enroulement en acier galvanisé avec poulie ou treuil
- Résistance thermique  $\geq 0,30$  W/m<sup>2</sup>°C.
- Classement au feu M1.
- Manœuvre de l'intérieur par tringle oscillante, blocage magnétique de la manivelle.
- Verrou de fermeture au RDC

Mode de métré:

- À l'unité d'ouvrage pour une baie de dimensions jusqu'à 1 m<sup>2</sup> de surface. *T 25 20 110 01*
- Au m<sup>2</sup> en œuvre de baie pour les ouvrages au-delà de 1 m<sup>2</sup> et jusqu'à 3m<sup>2</sup> *T 25 20 110 02*
- Au m<sup>2</sup> en œuvre de baie pour les ouvrages supérieurs à 3 m<sup>2</sup> *T 25 20 110 03*
- Plus-value pour mise en projection au m<sup>2</sup> en œuvre de surface traitée. *T 25 20 110 04*

### **25 20 120 00 Coffre de volets roulants en pvc**

Fourniture et pose de coffres C 2 de volets roulants en P.V.C y compris joues latérales, une face démontable pour accéder au mécanisme et isolation intérieure par panneaux collés de 50 mm d'épaisseur en mousse de polyuréthane.

Y compris fixations, couvre joints de finition et joints d'étanchéité. Façon de découpe pour emplacement des prises d'air frais.

Mode de métré : au mètre linéaire en œuvre. *T 25 20 120 01*

### **25 20 130 00 Motorisation pour volet roulant en pvc**

**Rappel :** Les travaux ne seront réalisés qu'après avoir vérifié que la consignation définitive de l'alimentation électrique ait été effectuée.

L'amenée du câble d'alimentation et sa protection ne sont pas à la charge du présent corps d'état.

#### 1 - Dépose ou repose

Dépose sans réemploi ou dépose et repose de tous types de motorisation électrique y compris évacuation aux décharges appropriées

Mode de métré : compté à l'unité. *T 25 20 130 01* à *T 25 20 130 02*

#### 2 - Fourniture et pose

Fourniture, pose de motorisation ajustable neuve ou en rénovation sans différenciation de prix comprenant :

- tous travaux d'adaptation
- les raccordements électriques
- la fourniture, pose de la commande réversible
- l'arrêt automatique en partie haute, basse et les arrêts en toutes positions
- Le système de manœuvre manuel de secours en cas de panne moteur ou de panne électrique.
- La dépose et la repose du coffre.

Mode de métré : Compté à l'unité suivant dimension du tablier

- jusqu'à 3 m<sup>2</sup> *T 25 20 130 03*
- au delà de 3 m<sup>2</sup> *T 25 20 130 04*

#### 3 - Télécommande

Fourniture, mise en œuvre de manipulation de volet roulant par télécommande

Mode de métré : Compté à l'unité suivant le nombre de canaux.

- 1 canal *T 25 20 130 05*
- Au-dessus de 1 canal jusqu'à 5 canaux *T 25 20 130 06*

### **25 20 140 00 Persiennes pliantes ou accordéon en PVC rigide**

Fourniture et pose de persiennes pliantes ou en accordéon en PVC rigide en lames verticale épaisseur 14 mm minimum,

Les prestations comprendront : Armature métallique, paumelle en acier traité plastifié EPOXY, l'ensemble renforcé en grande dimension.

Mode de métré :

- à l'unité d'ouvrage pour les baies de dimensions jusqu'à 1 m<sup>2</sup> de surface.  
*T 25 20 140 01*
- au m<sup>2</sup> en œuvre de baie pour les ouvrages au-delà de 1 m<sup>2</sup> et jusqu'à 3 m<sup>2</sup>  
*T 25 20 140 02*
- au m<sup>2</sup> en œuvre de baie pour les ouvrages de surface supérieure à 3 m<sup>2</sup>  
*T 25 20 140 03*
- plus value pour mise en projection au m<sup>2</sup> en œuvre de surface traitée.  
*T 25 20 140 04*

### **25 25 000 00 VITRERIE ET PETIT BOIS**

Toutes les menuiseries du présent corps d'état sont prévues non vitrées.

Le cas échéant, ces dernières pourront être demandés vitrées. Cette prestation de vitrage sur les ouvrages de menuiseries du présent corps d'état sera comptée dans ce présent chapitre. Tout vitrage qui ne serait pas décrit au présent chapitre, devra être commandé au corps d'état Vitrerie Miroiterie.

#### **25 25 010 00 Vitrage neuf sur menuiseries**

Fourniture et pose de vitrage neuf sur menuiseries bois et pvc , y compris calage, bain de mastic, joint préformé, dépose et repose des parclozes.

Tous les remplissages des vitrages seront réalisé avec du gaz argon.

Les épaisseurs à prendre en comptes selon les types de métrage sont:

- VITRAGE CLAIR, ARME OU IMPRIME:
  - inférieures ou égales à 6mm *T 25 25 010 01* et *T 25 25 010 03*
  - de 8mm à 10mm *T 25 25 010 02* et *T 25 25 010 04*
- VITRAGE FEUILLETE(STADIP)
  - 33.2 = 6,8 mm *T 25 25 010 05*
  - 44.2 = 8,8 mm *T 25 25 010 06*
  - 55.2 = 10,8 mm *T 25 25 010 07*

Les feuilletés: une plus value au m<sup>2</sup> sera à prévoir pour les granités *T 25 25 010 08*

- DOUBLE VITRAGE

4G	14 mm	4 + 6 + 4	<i>T 25 25 010 09</i>
	16 mm	4 + 8 + 4	<i>T 25 25 010 10</i>

	18 mm	4 + 10 + 4	<i>T 25 25 010 11</i>
6G	18 mm	6 + 6 + 6	<i>T 25 25 010 12</i>
	20 mm	6 + 8 + 6	<i>T 25 25 010 13</i>
	22 mm	6 + 10 + 6	<i>T 25 25 010 14</i>

- **DOUBLE VITRAGE FEUILLETE (STADIP)**

4 + 12 +33.1 *T 25 25 010 15*

4 + 12 +33.2 *T 25 25 010 16*

4 + 12 +44.1 *T 25 25 010 17*

6 + 12 +44.1 *T 25 25 010 18*

4 + 8 + 44.2 *T 25 25 010 19*

44.2 + 8 + 44.2 *T 25 25 010 20*

- **DOUBLE VITRAGE À ISOLATION THERMIQUE RENFORCÉ ET ACOUSTIQUE (24 mm)**  
*T 25 25 010 21*

Climaplust ultra N acoustic de chez saint gobain ou techniquement équivalent composé de :

- verre clair planilux de 10mm
- gaz argon de 10mm
- verre ITR planitherm ultra N 4mm

- **DOUBLE VITRAGE À ISOLATION THERMIQUE RENFORCÉE (ITR) en hiver et de protection solaire l'été (24 mm)** *T 25 25 010 22*

verre autonettoyant composé de :

- verre bioclean 4mm et couche ITR
- gaz argon 16mm
- verre clair planilux 4mm

- **DOUBLE VITRAGE ITR avec contrôle solaire (25 mm)** *T 25 25 010 23*

Vitrage composé de :

- une couche autonettoyante
- verre ITR et de contrôle solaire cool lite skn 154 de 6 mm
- argon 10mm
- verre de sécurité stadip protect 44.2

- **DOUBLE VITRAGE ITR avec acoustique renforcée (31 mm)** *T 25 25 010 24*

Vitrage composé de :

- verre clair planilux de 10mm
- argon 12mm
- une couche ITR
- verre de 44.2 avec planitherm ultra N (deux verres de 4mm dont l'un est planitherm ultra N assemblés avec 2 films PVB silence)

- **VITRAGE THERMIQUE** *T 25 25 010 25*

Il sera appliqué une majoration pour vitrage traité faiblement émissif permettant de limiter les déperditions de chaleur.

Ce traitement sera appliqué sur la face intérieure de la vitre donnant sur l'extérieur du bâtiment.

Une attestation devra être fournie au maître d'œuvre.

Mode de métré : au m2

- VITRAGE PARE FLAMME OU COUPE FEU T 25 25 010 26 à T 25 25 010 27

Fourniture et pose de vitrage armés pare flamme ou coupe feu, épaisseur 6 mm minimum, avec plus value par mm supplémentaire. L'entreprise sera tenue de fournir les attestations correspondantes.

Mode de métré : au m2 de vitrage, plus value par mm supplémentaire compté au m2 par mm.

- DÉCOUPE SPÉCIALE T 25 25 010 28 à T 25 25 010 29

Découpe de vitres de toutes épaisseurs et de toutes natures en cintre et en triangle.

Mode de métré : au ml de découpe.

### **25 25 020 00 Petit bois**

Fourniture, pose de petit bois collé ou intégré dans le vitrage, comprenant toutes sujétions de coupes droites, biaisées ou d'onglets.

- petit bois en laiton incorporé dans le double vitrage de largeur 10 mm T 25 25 020 01
- petit bois collé moderne ou à doucine de largeur 24 mm T 25 25 020 02 à T 25 25 020 03
- petits bois pvc largeur 9 à 10mm,18mm,26mm. T 25 25 020 04 à T 25 25 020 09

Mode de métré : au ml

### **25 30 000 00 BLOCS-PORTES INTERIEURS EN FOURNITURE ET POSE**

Les prestations concernant les blocs-portes coupe feu avec ou sans oculus seront facturées qu'après la remise obligatoire des procès verbaux coupe feu.

Pour les blocs-portes fournis avec anti pince-doigts intégrés, les articles 13.17 (anti pince-doigts côté paumelles) et (ou) 13.18 (anti pince-doigts côté serrure) seront ajoutés au prix de la porte.

### **25 30 010 00 et 25 30 020 00 Blocs-portes avec huisserie sapin ou métallique et vantail à âme pleine avec revêtement en parement de fibres dures prêt à peindre**

Ensemble comprenant :

- huisserie ou bâti en sapin blanchi ou métallique avec rainures, feuillures, gorges pour tubes électriques, étrésillons de pose, pattes de fixation, scellement des pieds, section mini. 90 x 110 mm
- vantail de 40 mm d'épaisseur de type à âme pleine avec revêtement en parement de fibres dures sans colle sur les deux faces,
- couvre-joints de 8 x 40 mm à bords droits ou arrondis (ou quart de rond) en sapin blanchi sur les deux faces,
- quatre paumelles de 180 avec bague laiton par vantail.

- Serrure et appareillage compté à part

Pose et calage dans cloisons jusqu'à 72 mm d'épaisseur.

Mode de métré:

- à l'unité d'ouvrage suivant type. *T 25 30 010 01 à T 25 30 010 09 et  
T 25 30 020 01 à T 25 30 020 09*

Il sera appliqué une plus value pour oculus, comprenant : parecloses mastic, joint, etc, sans différenciation de prix quelle que soit la forme géométrique, ronde, carrée, rectangle, losange, etc

Mode de métré : au dm2 de surface d'oculus *T 25 30 010 10 et T 25 30 020 10*

### **25 30 030 00 et 25 30 040 00 Blocs-portes avec huisserie bois dur ou métallique et vantail à âme pleine avec revêtement CTBX**

Ensemble comprenant :

- huisserie en bois dur ou métallique avec rainures, feuillures, gorges pour tubes électriques, étrésillons de pose, pattes de fixation, scellement des pieds, section minimale 90 x 110 mm
- vantail de 40 mm d'épaisseur de type à âme pleine avec revêtement CTBX sur les deux faces,
- couvre-joints de 8 x 40 mm à bords droits ou arrondis (ou quart de rond) en sapin blanchi sur les deux faces,
- quatre paumelles de 180 avec bague laiton par vantail.
- Serrure et appareillage compté à part.

Pose et calage dans cloisons jusqu'à 72 mm d'épaisseur.

Mode de métré:

- à l'unité suivant type. *T 25 30 030 01 à T 25 30 030 09 et T 25 30 040 01 à T 25 30 040 09*

Il sera appliqué une plus value pour oculus, comprenant : pare closes, mastic, joint, etc, sans différenciation de prix quelle que soit la forme géométrique, ronde, carrée, rectangle, losange, etc

Mode de métré : au dm2 de surface d'oculus *T 25 30 030 10 et T 25 30 040 10*

### **25 30 050 00 Blocs-portes coupe-feu 1/2 heure**

Fourniture et pose de blocs-portes coupe-feu 1/2 heure avec avis technique du C.S.T.B ou remise du PV de classement de tenue au feu .

Ensemble comprenant :

- huisserie en bois dur avec rainures, feuillures, gorges pour tubes électriques, étrésillons de pose, pattes de fixation, scellement des pieds, section minimale 90 x 110 mm
- Joint thermo-gonflants brevetés si nécessaire
- vantail de 40 mm d'épaisseur de type à âme pleine avec revêtement Isogil ou techniquement équivalent sur les deux faces.
- Etiquettes réglementaires.
- couvre-joints de 8 x 40 mm à bords droits ou arrondis (ou quart de rond) en sapin blanchi sur les deux faces.

- battements en bois dur
- quatre paumelles de 140 avec bague laiton par vantail
- serrure et appareillage compté à part

Mode de métré: à l'unité d'ouvrage suivant type. *T 25 30 050 01 à T 25 30 050 06*

Il sera appliqué une plus value pour oculus , comprenant : pare closes mastic, joint, vitrage etc... sans différenciation de prix quelle que soit la forme géométrique, ronde, carrée, rectangle, losange etc...

Mode de métré : au dm2 de surface d'oculus avec vitrage *T 25 30 050 07*

### **25 30 060 00 Blocs-portes coupe-feu 1 heure**

Fourniture et pose de blocs-portes coupe-feu une heure avec avis technique du C.S.T.B ou remise du PV de classement de tenue au feu .

Section à mettre 90 x 110 mm

Ensemble comprenant :

- huisserie en bois dur avec rainures, feuillures, gorges pour tubes électriques, étrésillons de pose, pattes de fixation, scellement des pieds,
- Joint thermo gonflants embrevés si nécessaire
- vantail de 40 mm d'épaisseur de type à âme pleine avec revêtement Isogil ou techniquement équivalent sur les deux faces,
- Etiquettes réglementaires
- couvre-joints de 8 x 40 mm à bords droits ou arrondis (ou quart de rond) en sapin blanchi sur les deux faces,
- battement en bois dur
- quatre paumelles de 140 avec bague laiton par vantail
- serrure et appareillage compté à part

Mode de métré:

- à l'unité d'ouvrage suivant type. *T 25 30 060 01 à T 25 30 060 06*

Il sera appliqué une plus value pour oculus , comprenant : pare closes mastic, joint, vitrage, etc... sans différenciation de prix quelle que soit la forme géométrique, ronde, carrée, rectangle, losange, etc...

Mode de métré : au dm2 de surface d'oculus avec vitrage *T 25 30 060 07*

### **25 30 070 00 Blocs-portes double action, pare-flamme ou coupe-feu 1/2 h.**

Fourniture et pose de blocs-portes double action, pare-flamme ou coupe-feu 1/2 h. avec avis technique du C.S.T.B ou remise du PV de classement de tenue au feu . Section 90 x 110 mm

Ensemble comprenant:

- huisserie en bois dur avec rainures, feuillures, gorges pour tubes électriques, étrésillons de pose, pattes de fixation, scellement des pieds,
- Joint thermo gonflants embrevés si nécessaire
- vantail de 40 mm d'épaisseur de type à âme pleine avec revêtement Isogil sur les deux faces,
- bandeau de poussée en bois exotique sur chaque face des deux vantaux

- Etiquettes réglementaires
- couvre-joints de 8 x 40 mm à bords droits ou arrondis (ou quart de rond) en sapin blanchi sur les deux faces,
- quatre paumelles va et vient sur chaque vantail.
- joint anti-pince doigts.

Mode de métré:

- à l'unité d'ouvrage suivant type. *T 25 30 070 01* à *T 25 30 070 03*

Il sera appliqué une plus value pour oculus , comprenant : pare closes mastic, joint, vitrage, etc... sans différenciation de prix quelle que soit la forme géométrique, ronde, carrée, rectangle, losange, etc...

Mode de métré : au dm2 de surface d'oculus avec vitrage *T 25 30 070 04*

### **25 30 080 00 Blocs-portes double action, pare-flamme ou coupe-feu 1 h.**

Description identique idem article 11.5 mais pour pare flamme ou coupe feu 1 heure avec tous compléments pour agrément C.F. 1 heure. ou remise du PV de classement de tenue au feu .

Mode de métré :

- à l'unité d'ouvrage suivant type: *T 25 30 080 01* à *T 25 30 080 03*

Il sera appliqué une plus value pour oculus , comprenant : pare closes mastic, joint, vitrage, etc... sans différenciation de prix quelle que soit la forme géométrique, ronde, carrée, rectangle, losange, etc...

Mode de métré : au dm2 de surface d'oculus avec vitrage *T 25 30 080 04*

### **25 30 090 00 Blocs-portes acoustiques et pare-flamme ou coupe-feu 1/2 h.**

Fourniture et pose de blocs-portes acoustique et pare-flamme ou coupe-feu 1/2 heure avec avis technique du C.S.T.B ou remise du PV de classement de tenue au feu.

Hauteur de vantaux : 1410 à 2790 mm

Largeur de vantaux : 800 à 1230 mm pour les portes à 1 vantail

430 (pour le semi-fixe) à 1230 mm pour les portes à 2 vantaux

Ensemble comprenant :

- Huisserie en bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 mm. avec joint intumescent et joint d'étanchéité à l'air.
- 1 ou 2 vantaux en bois exotique ou européen de 40 mm. d'épaisseur.
- Joint balai.
- Joint intumescent en traverse haute.
- Battement feuilluré avec joints intumescents et d'étanchéité à l'air sur portes à 2 vantaux.
- 3 ou 4 paumelles par vantail.
- Serrure 1 point et verrou (ou cremone) en applique sur portes à 2 vantaux.
- Finition fibres prépeintes.

Mode de métré : au m2 suivant type *T 25 30 090 01* et *T 25 30 090 02*

Il sera appliqué une plus value pour oculus , comprenant : pare closes mastic, joint, vitrage, etc... sans différenciation de prix quelle que soit la forme géométrique, ronde, carrée, rectangle, losange, etc...

Mode de métré : au dm2 de surface d'oculus avec vitrage T 25 30 090 03

## **25 30 100 00 Plus Value pour Blocs Portes DAS**

**Les blocs portes DAS mis en œuvre dans les ERP doivent faire l'objet d'une certification FCBA mode 2 rendue obligatoire par l'arrêté du 29 juillet 2003. Cette certification garantit la conformité des produits :**

- **Aux arrêtés du 22 mars 2004 et du 22 mars 2011 (classement de résistance au feu).**
- **Aux normes NFS 61937-1 et 2 (Norme DAS)**

La réglementation est très stricte sur ces blocs portes, et impose notamment :

- Que l'ensemble bloc porte et quincaillerie ait fait l'objet d'essais de fonctionnement mécaniques normalisés (chaque quincaillerie proposée sur un bloc porte DAS doit avoir été testée en fonctionnement sur celui-ci).
- Une identification du bloc porte DAS par une étiquette normalisée.
- La certification et le contrôle à intervalle régulier des usines de fabrication des blocs portes par l'organisme certificateur.

Les blocs portes DAS, doivent également respecter les arrêtés du 1<sup>er</sup> août et 30 novembre 2007 relatifs à l'accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées incluant notamment le respect des points suivants :

- Hauteur des poignées comprises entre 0,90 m. et 1,30 m.
- Extrémité des poignées situées à plus de 0,40 m. d'un angle rentrant.
- Vantail de largeur mini 0,90 m. pour les blocs portes à 1 vantail, ou pour le vantail principal des blocs portes à 2 vantaux.
- Effort à l'ouverture inférieur à 50 N.

Enfin, ces blocs portes étant positionnés sur les circuits d'évacuation des personnes dans un bâtiment, ils doivent respecter les prescriptions des articles C036 et C044 du règlement incendie concernant les unités de passage.

- Article C036 dimension des unités de passage : 1 UP=900/2 UP=1400/3 UP=1800  
n UP= n x 0,60
- Article C044: une tolérance négative de 5% peut être appliquée sur les dimensions de passage libre afin de permettre l'utilisation de blocs portes standardisés. Le passage libre est le passage libre conventionnel, mesuré entre les vantaux ouverts à 90° en 2 vantaux et entre le vantail ouvert à 90° et l'hubriserie en 1 vantail.

La description est identique aux blocs-portes coupe-feu ou pare-flamme des chapitres précédent, mais les blocs portes DAS seront équipés de ferme-porte bras à compas ou à glissière, de ventouses murales 24 V ou 48 V à rupture ou émission, avec ou sans contact de position porte fermée (contact à bille dans l'hubriserie) et porte ouverte (intégré à la ventouse) et de bandeau sélecteur de fermeture. Le raccordement électrique de ces ventouses sera à la charge du corps d'état « Courant faible ».

Les blocs portes DAS seront également équipés pour les portes à 1 ou 2 vantaux, de serrure de sûreté 1 point de type urgence et de barre anti-panique 1 point encastrée.

- Plus-value pour bloc porte DAS à 1 vantail à appliquer aux blocs portes des chapitres T 25 30 050 00, T 25 30 060 00 ou T 25 30 090 00 suivant modèle T 25 30 100 01

- Plus-value pour bloc porte DAS à 2 vantaux à appliquer aux blocs portes des chapitres T 25 30 050 00, T 25 30 060 00 ou T 25 30 090 00 suivant modèle *T 25 30 100 02*
- Plus-value pour bloc porte DAS à double action à appliquer aux blocs portes des chapitres T 25 30 070 00 ou T 25 30 080 00 suivant modèle *T 25 30 100 03*

Mode de métré :

- à l'unité d'ouvrage suivant modèle

### **25 30 110 00 Fourniture et pose de portes coulissantes**

Ensemble comprenant:

- huisserie en bois exotique avec rainures, feuillures, gorges pour tubes électriques, étrépillons de pose, pattes de fixation, scellement des pieds, section minimale 90 x 110 mm
- vantail coulissant à âme pleine de 40 mm d'épaisseur avec revêtement Isogil ou techniquement équivalent à peindre,
- rail haut avec galets nylon et butées de fin de course,
- poignées cuvettes, serrure à mentonnet,
- bandeaux en panneau médium à peindre pour masquer le rail haut,
- butée de guidage chevillée au sol,
- couvre-joints de 8 x 40 mm à bords droits ou arrondis en bois exotique sur les deux faces.

Mode de métré:

- au mètre carré en œuvre de passage. *T 25 30 110 01*
- il sera appliqué une plus value pour oculus , comprenant : pare closes mastic, joint, etc... sans différenciation de prix quelle que soit la forme géométrique, ronde, carrée, rectangle, losange, etc...

Mode de métré : au dm2 de surface d'oculus sans vitrage *T 25 30 110 02*

### **25 30 120 00 Portes intérieures (vantail)**

Fourniture et pose de portes (vantail) à âme pleine : 1 vantail ou 2 vantaux comprenant battement en bois dur.

Mode de métré : au m2 *T 25 30 120 01*

### **25 30 130 00 Châssis fixes intérieurs sans vitrage**

Fourniture, pose, calage de châssis fixe comprenant :

- dormants en bois exotique avec rainures
- feuillures
- gorges pour tubes électriques
- étrépillons de pose
- pattes de fixations
- pare close
- couvre joints de 8 x 40 mm à bords droits ou arrondis en bois exotique sur les deux faces pour pose dans cloisons jusqu'à 72 mm d'épaisseur.

Mode de métré : - à l'unité d'ouvrage jusqu'à 1 m2

*T 25 30 130 01*

- au m2 en œuvre de châssis pour les ouvrages de 1 m<sup>2</sup> à 3 m<sup>2</sup> T 25 30 130 02
- au m2 en œuvre de châssis pour les ouvrages supérieur à 3 m<sup>2</sup> T 25 30 130 03

### **25 30 140 00 Surlargeur de la section du dormant**

Plus-value sur châssis, blocs-portes avec huisserie sapin, bois dur ou métallique pour surlargeur de la section du dormant due à l'épaisseur des cloisons supérieure à 72 mm.

Mode de métré : au ml d'huisserie mis en œuvre suivant nature.

T 25 30 141 01 à T 25 30 143 03

### **25 20 150 00 Plus-Value pour peinture en usine de menuiseries bois**

Plus value sera accordée pour peinture en usine de portes, porte-fenêtres, fenêtres ou volets bois vitrés ou non, comprenant un traitement IFH (insecticide, fongicide et hydrofuge) en base aqueuse et 2 couches de peinture spécifique et respirante.

Mode de métré : au m2 par face de menuiserie bois T 25 20 150 01

### **25 35 000 00 CLOISONS ACCORDÉONS OU MURS MOBILES**

Les prestations concernant ce chapitre seront facturées qu'après la remise obligatoire des procès verbaux coupe feu.

#### **25 35 010 00 Fourniture et pose**

##### **Cloison accordéon**

Fourniture et pose de cloison accordéon extensible à armature métallique traité antirouille en tissu coton plastifié M1 d'une hauteur maxi de 5000mm et de largeur maximale de 6000mm pour un vantail et de 12000mm pour deux vantaux de 12 à 14kg au m2 modèle à insonorisation renforcé, pour séparation de salle de réunions, classes, bureaux.

RAIL : Profilé acier semi tubulaire de 30x30 rigide, d'épaisseur 15/10° laqué blanc

CHARIOTS : Suspension par chariots à double galets à roulement à billes cerclés de polymère autolubrifiant inusables et silencieux.

PANNEAUX : L'épaisseur de la cloison repliée et déployée est de 150mm. La gamme de couleur des revêtements est très diversifiée et permet de s'adapter à tous les environnements.

FERMETURE : Le montant avant est équipé de poignées avec serrure à canon européen qui vient s'emboîter dans un profilé aluminium fixé au mur pour les cloisons à un vantail et par l'intermédiaire d'un profilé aluminium fixé sur le deuxième vantail pour les cloisons à deux vantaux.

Nota: la réalisation de la structure pour support du rail et de la cloison extensible n'est pas à la charge du présent corps d'état.

Mode de métré: au mètre carré mis en œuvre. Dimensions prises de mur à mur, et de sol à sous-face de plafond ou faux-plafond sans différenciation de prix pour un vantail ou 2 vantaux et de couleur. T 25 35 010 01

## **Mur mobile**

Fourniture et pose de mur mobile en panneaux mono directionnels de 135mm coupe feu 1h, d'une hauteur maxi de 10000mm et d'une largeur de panneaux de 1300mm avec un poids moyen de 50kg par m<sup>2</sup>, comprenant :

### **CHEMIN DE ROULEMENT :**

Rail en profilé aluminium anodisé naturel semi-tubulaire à double lèvre de roulement permettant la circulation de chaque galet sur une lèvre.

Des rails démontables seront placés dans les zones de stockage, permettant la pose et la dépose des panneaux.

Système de suspension : rail encastré dans plafond sous structure porteuse, par plaques de suspension, tiges filetées, contre-plaques, tire-fonds.

### **PANNEAU MONO DIRECTIONNEL :**

Chariots à 4 roulements à billes fixé dans l'axe des panneaux.

Un corps central articulé auquel sont fixés les 4 roulements à billes cerclés de polymère permettent un déplacement souple et silencieux sans frottement.

Armature : profilés, montants, traverses, traverses télescopiques hautes et basses, en aluminium anodisé. Elle assure la protection des chants des panneaux. Armature assemblée aux 4 angles par des équerres métalliques, renforcement au-dessous de la traverse supérieure par un tube carré.

**MÉCANISME INTERNE :** assure le verrouillage des traverses télescopiques hautes et basses, les traverses télescopiques assurant l'étanchéité phonique entre le haut du panneau et le rail et entre le bas du panneau et le sol par 1/3 de tours à l'aide d'une clé de manœuvre.

Les montants sont équipés d'un double joint acoustique et assurent la liaison entre chaque panneau, avec de part et d'autre une arête saillante en aluminium venant compresser le joint souple du montant opposé.

**PANNEAUX - PAREMENTS :** épaisseur 135mm constitués de 2 panneaux d'agglomérés haute densité de 16 mm d'épaisseur classé au feu M1. Finition : mélaminé, placage bois stratifié uni ou placage bois naturel sans différenciation de prix.

Remplissage intérieur en laine de roche haute densité classé M0, les 2 faces externes sont emboîtées dans la cadre profilé aluminium.

**PROFIL D'AJUSTEMENT LATÉRAL :** composé de 2 profilés aluminium anodisé, un profilé fixé au mur, un profilé ajustable recouvrant le profilé au mur.

**MANŒUVRE :** panneaux assemblés par paire, permettent une manœuvre rapide et évite tout balancement risquant de détériorer le rail et le plafond.

1 panneau avec montant télescopique assurant la jonction parfaite entre le mur et le déblocage du mur mobile.

1 panneau avec porte interne, de 0,80 m de largeur, 2,04 de hauteur, épaisseur 135 mm, 2 parements désolidarisés, quincaillerie complète.

Pour arrêt des panneaux, en bout de cloison, il sera prévu des fourrures en exotique plaqué dito murs mobiles, de 135 mm d'épaisseur, de façon à améliorer l'isolation phonique, comprenant toutes les fixations nécessaires.

Les rails seront habillés sur 2 faces en panneaux d'agglomérés de 16 mm d'épaisseur (finition dito panneaux), comprenant tous les accessoires nécessaires tels que supports caissons, cache-rail, fourrures, etc... bourrage soigné en laine de roche entre les 2 bandeaux et sur périphérie du rail.

AFFAIBLISSEMENT ACOUSTIQUE : 54 dB(A) avec traverses mobiles supérieures et inférieures verrouillées.

L'ensemble des matériaux entrant dans la composition des panneaux sont classés M1 et laine de roche M0.

D'une manière générale, l'entreprise du présent corps d'état devra tous les ouvrages de finition, de calfeutrement, d'habillage des rails, etc... pour une parfaite finition de l'ensemble.

Nota: la réalisation de la structure pour support du rail et de la cloison extensible n'est pas à la charge du présent corps d'état.

Mode de métré: au m2 en œuvre. Dimensions prises de mur à mur, et de sol à sous-face de plafond ou faux-plafond. *T 25 35 010 02*

### **25 35 020 00 Réparations diverses sur cloison accordéon ou mur mobile**

#### 1 - Réparations des mécanismes

Démontage et remplacement de l'ensemble des mécanismes de fonctionnement à l'identique de l'existant y compris toutes sujétions de dépose et repose.

Mode de métré :

à l'unité de cloison accordéon ou mur mobile. *T 25 35 020 01 à T 25 35 020 02*

#### 2 - Réparations de serrurerie

Démontage et remplacement de serrure à l'identique de l'existant y compris toutes sujétions de dépose et repose.

Mode de métré : à l'unité d'ouvrage quelque soit le type de cloison et de mur. *T 25 35 020 03*

#### 3 - Réparations de paroi

Démontage du panneau, dépose et remplacement des parties de parement abîmées à l'identique de l'existant comprenant le support et la finition, compris découpe franche et soignée en limite de réparation, raccord propre et net avec les parties conservées.

Mode de métré : au m2 en œuvre quelque soit le type de cloison et de mur. *T 25 35 020 04*

### **25 35 030 00 Dépose pour réparation ou pour évacuation à la décharge de cloison accordéon ou mur mobile**

#### 1 - Dépose sans réemploi de cloison accordéon ou mur mobile

Dépose sans réemploi quel que soit le mode de dépose de cloison accordéon ou mur mobile y compris enlèvement des ferrages et tout élément directement lié à celle-ci et évacuation aux décharges à tri sélectif.

Mode de métré :

- au m2 en œuvre quel que soit le type de cloison ou mur. *T 25 35 030 01 à T 25 35 030 02*

#### 2 - Dépose et repose de cloison accordéon ou mur mobile

Dépose avec soins pour réparation de cloison accordéon ou mur mobile et repose à l'identique après travaux y compris toutes sujétions de dépose et de repose et stockage sur le chantier suivant indications du Maître d'œuvre.

Mode de métré :

- au m2 en œuvre quel que soit le type de cloison ou mur. *T 25 35 030 03 à T 25 35 030 04*

## **25 40 000 00 QUINCAILLERIE**

### **25 40 010 00 Ferme porte**

Fourniture et pose de ferme-porte compris, entaille, ajustage, tous accessoires et sujétions de mise en œuvre.

- Sélecteur de vantaux sur blocs portes à deux vantaux. *T 25 40 010 01*
- Ferme-porte automatique à frein hydraulique de force 2 ou 3 sans différenciation de prix, pour porte de dimension inférieure ou égale à 1100 mm. *T 25 40 010 02*
- Ferme-porte automatique à frein hydraulique de force 2 ou 3 sans différenciation de prix pour porte de dimension inférieure ou égale à 1600 mm. *T 25 40 010 03*
- Ferme-porte automatique à frein hydraulique de force 2 ou 3 sans différenciation de prix identique au timbre T 25 40 010 03 avec temporisation. *T 25 40 010 04*
- Ferme-porte automatique à frein hydraulique asservi en bandeau sans détecteur pour porte un vantail ou techniquement équivalent. *T 25 40 010 05*
- Ferme-porte automatique à frein hydraulique asservi en bandeau sans détecteur pour porte à 2 vantaux ou techniquement équivalent. *T 25 40 010 06*
- Plus value pour détecteur intégré dans le ferme-porte. *T 25 40 010 07*

Mode de métré : à l'unité d'ouvrage.

- Dépose sans réemploi de ferme-porte de tous types y compris évacuation

Mode de métré : à l'unité d'ouvrage. *T 25 40 010 08*

- Dépose et repose de de ferme-porte de tous types

Mode de métré : à l'unité d'ouvrage. *T 25 40 010 09*

### **25 40 020 00 Serrures à mortaiser ou à larder**

Fourniture et pose de serrures à mortaiser avec tous accessoires nécessaires

- Type bec de cane. *T 25 40 020 01*
- Type bec de cane à condamnation et décondamnation par l'extérieur *T 25 40 020 02*
- Type serrure de sûreté avec canon livrée avec 3 clés et carte de propriété interdisant toute reproduction illicite. *T 25 40 020 03*
- Type serrure de sûreté à canon européen standard à clé plate livrée avec 3 clés  
*T 25 40 020 04*
- Gâche pour tous types de serrures à mortaiser. *T 25 40 020 05*
- Type serrure de sûreté à trois pènes dormants ronds anti sciage avec canon livré avec trois clés de 2040 x 18 mm *T 25 40 020 06*

Mode de métré : à l'unité d'ouvrage suivant type.

- Dépose sans réemploi de serrures à mortaiser de tous types y compris évacuation

Mode de métré : à l'unité d'ouvrage quel que soit le type. *T 25 40 020 07*

- Dépose et repose de serrures à mortaiser de tous types y compris révision

Mode de métré : à l'unité d'ouvrage quel que soit le type. *T 25 40 020 08*

## **25 40 030 00 Serrure de sûreté en applique**

- Fourniture et pose de serrure de sûreté en applique simple ou à 3 points de fermeture y compris cylindre européen inviolable, gâches à platines vissées ou scellées, livrée avec 3 clés .  
*T 25 40 030 01 et T 25 40 030 02*
- Fourniture et pose de canon de serrure de sûreté (quel que soit le type). *T 25 40 030 03*
- Plus value pour mise sur organigramme de la nouvelle serrure en concordance avec celui de l'Etablissement ou de l'immeuble (à l'unité de serrure de sûreté). *T 25 40 030 04*
- Plus-value pour cylindre équipé d'un bouton moleté de décondamnation. *T 25 40 030 05*
- Fourniture et pose de gâche pour tous modèles de serrures en applique. *T 25 40 030 06*  
Mode de métré : à l'unité d'ouvrage.
  - Dépose sans réemploi de serrure de sûreté en applique de tous types y compris évacuation  
Mode de métré : à l'unité d'ouvrage quel que soit le type. *T 25 40 030 07*
  - Dépose et repose de serrure de sûreté en applique de tous types y compris révision  
Mode de métré : à l'unité d'ouvrage quel que soit le type. *T 25 40 030 08*

## **25 40 040 00 Organigramme**

**Rappel :** La commande de cylindres identiques permettant d'ouvrir plusieurs portes avec la même clé n'est pas un organigramme. De ce fait, **aucune majoration ou plus-value ne sera appliquée pour cette prestation.**

La méthode hiérarchique basée sur plusieurs niveaux d'autorisation d'accès sera utilisée, (les niveaux supérieurs étant autorisés à ouvrir les niveaux inférieurs).

La hiérarchisation se fera sur trois niveaux:

- Niveau 1 : Le niveau 1 est le niveau supérieur permettant d'ouvrir tous les cylindres du système. C'est le passe général.
- Niveau 2 : Le niveau 2 est le niveau inférieur, permettant d'ouvrir tous les cylindres de plusieurs zones inférieures.
- Niveau 3 : Le niveau 3 est le niveau inférieur, permettant d'ouvrir tous les cylindres d'une seule zone de niveau inférieur.

La mise sur organigramme comprend la fourniture, la pose ou le remplacement de cylindre européen à clé plate mécanique, avec un jeu de 3 clés et le marquage éventuel.

Compté à l'unité : U *T 25 40 040 01*

Fourniture et remise de clés supplémentaires au jeu initial de 3 clés, y compris marquage éventuels.

Compté à l'unité : U *T 25 40 040 02*

Reproduction de clés de tous types

Compté à l'unité : U *T 25 40 040 03*

## **25 40 050 00 Garnitures de portes par béquilles doubles**

Fourniture et pose ou remplacement sans différenciation de prix de garnitures de portes par béquilles doubles avec tous accessoires nécessaires tels que clips, rosaces, rosettes, etc.

- chromé. *T 25 40 050 01*
- anodisé. *T 25 40 050 02*
- anodisé et plaque renforcée *T 25 40 050 03*
- nylon teinté dans la masse. *T 25 40 050 04*
- Rosace avec ou sans condamnation sans différenciation pour tous types *T 25 40 050 05*
- Plaque de propreté avec ou sans condamnation sans différenciation pour tous types. *T 25 40 050 06*

Mode de métré : à l'unité mis en œuvre

- Dépose avec évacuation éventuelle aux décharges appropriées ou repose de garnitures de portes tous types sans différenciation de prix.

Mode de métré : à l'unité mise en œuvre. *T 25 40 050 07*

### **Garnitures électroniques autonomes**

#### 25 40 050 08 Garnitures de porte avec béquilles électroniques

Fourniture et pose de garnitures de porte avec béquilles électroniques et lecteur de cartes intégré en acier inoxydable alimenté par piles. Mode de gestion autonome (sans logiciel de configuration). Compatible avec toutes les mortaises de norme Européenne.

Ensemble comprenant :

- Garnitures avec béquilles électroniques.
- Lecteur de proximité
- Piles
- Clé mécanique pour ouverture d'urgence.
- 10 cartes clé de proximité dont la carte mère.
- Configuration du système avec formation des utilisateurs

Mode de métré : à l'unité (intérieur et extérieur de l'ouvrant). *T 25 40 050 08*

#### 25 40 050 09 Carte clé

Fourniture de carte clé de proximité pour béquille électronique

Mode de métré : à l'unité. *T 25 40 050 09*

### **25 40 060 00 Garnitures pour menuiseries PVC**

Fourniture et, pose ou remplacement sans différenciation de prix, de garnitures de porte et fenêtre comprenant tous accessoires et toutes sujétions y compris évacuation aux décharges appropriées :

- Béquille double avec jeu de plaques en alu laqué blanc pour clés standards ou bec de cane *T 25 40 060 01*
- Béquille double avec béquille simple avec jeu de plaques en alu laqué blanc pour clés standards ou bec de cane d'un côté et plaque aveugle de l'autre côté *T 25 40 060 02*
- Béquille double avec béquille simple avec jeu de plaques en alu laqué blanc pour clés standards ou bec de cane d'un côté et plaque de tirage de l'autre côté, aveugle ou avec clés sans différenciation de prix *T 25 40 060 03*

- Bloc platine en alu laqué blanc pour crémone à béquille à indexage quart de tour.

*T 25 40 060 04*

Mode de métré : à l'unité mis en œuvre

- Dépose avec évacuation éventuelle aux décharges appropriées ou repose de garnitures tous types de portes ou fenêtres sans différenciation de prix y compris béquilles

Mode de métré : à l'unité de vantail *T 25 40 060 05*

### **25 40 070 00 Poignées tubulaires**

Fourniture et pose de poignées tubulaires, simple ou double comprenant le montage, la mise en longueur suivant épaisseur de la porte, la rosette pour montage simple sans différenciation de prix pour aluminium laque, anodisé et couleur.

- Poignée simple tubulaire droite de 300 mm, 500 mm d'entraxe avec rosette *T 25 40 070 01* à *T 25 40 070 02*

- Poignée double tubulaire droite de 300, 500 mm d'entraxe *T 25 40 070 03* à *T 25 40 070 04*

- Poignée simple tubulaire contre coudée de 300 mm, 500 mm d'entraxe avec rosette *T 25 40 070 05* à *T 25 40 070 06*

- Poignée double tubulaire contre coudée de 300 mm, 500 mm d'entraxe *T 25 40 070 07* à *T 25 40 070 08*

Mode de métré : à l'unité d'ouvrage

- Dépose sans réemploi de poignée tubulaire simple, double, droite, contre coudée sans différenciation de prix y compris évacuation aux décharges appropriées.

Mode de métré : à l'unité mise en œuvre *T 25 40 070 09*

- Dépose et repose de poignée tubulaire simple, double, droite, contre coudée sans différenciation de prix

Mode de métré : à l'unité *T 25 40 070 10*

### **25 40 080 00 Boutons de porte de sécurité**

#### 1 - Boutons à deux actions d'ouverture

Fourniture et pose de boutons de porte ou de portillon de sécurité pour enfant, nécessitant 2 actions pour ouvrir l'ouvrant (appui sur le bouton + rotation). Bouton en polyamide et en acier inoxydable pour toutes les serrures avec un carré de 8 mm et adaptable pour des carrés de 7 mm et 6 mm.

Mode de métré :

à l'unité pour le bouton double (intérieur et extérieur de l'ouvrant) *T 25 40 080 01*

#### 2 - Boutons à trois actions d'ouverture

Fourniture et pose de boutons de porte ou de portillon de sécurité pour enfant, nécessitant 3 actions pour ouvrir l'ouvrant (tirage + appui sur le bouton + rotation). Bouton en polyamide et en acier inoxydable pour toutes les serrures avec un carré de 8 mm et adaptable pour des carrés de 7 mm et 6 mm.

Mode de métré :

à l'unité pour le bouton double (intérieur et extérieur de l'ouvrant) *T 25 40 080 02*

### **25 40 090 00 Butées d'arrêt de porte**

Fourniture et pose de butées d'arrêt de porte, modèle à cheviller au sol ou sur plinthe  
Modèle classique à embout caoutchouc.

- Modèle classique à embout caoutchouc. *T 25 40 090 01*
- Modèle à poser sur plinthes. *T 25 40 090 02*
- Modèle à poser au sol ou techniquement équivalent. *T 25 40 090 03*

Mode de métré : à l'unité.

### **25 40 100 00 Arrêt de porte à pédale**

Fourniture et pose d'arrêt de porte à pédale avec patin caoutchouc Modèle courant.

*T 25 40 100 01*

Modèle renforcé pour porte lourde. *T 25 40 100 02*

Mode de métré : à l'unité.

Dépose avec évacuation éventuelle aux décharges appropriées ou dépose avec repose d'arrêt de porte à pédales sans différenciation de prix. *T 25 40 100 03*

Mode de métré : à l'unité.

### **25 40 110 Etanchéité de bas de porte**

Fourniture et pose en encastrée y compris mortaise de plinthe universelle automatique pour bas de porte, type guillotine côté paumelles avec réglage de la course de fermeture grâce à sa butée carré laiton, joint néoprène souple.

Mode de métré: - à l'unité selon longueur *T 25 40 110 01 à T 25 40 110 03*

- il sera appliqué une majoration pour qualité coupe-feu M1 *T 25 40 110 04*

- Dépose sans réemploi de plinthe universelle automatique toutes longueurs y compris évacuation *T 25 40 110 05*

Mode de métré: à l'unité

### **25 40 120 00 Gâche électrique**

Fourniture et pose de gâche électrique y compris modification de feuillure, en atelier ou sur chantier sans différenciation de prix et raccordement sur le réseau électrique (l'amenée électrique à la charge de l'électricien).

Mode de métré : à l'unité *T 25 40 120 01*

Dépose sans réemploi de gâche électrique y compris évacuation

Mode de métré : à l'unité *T 25 40 120 02*

Dépose et repose de gâche électrique

Mode de métré : à l'unité *T 25 40 120 03*

### **25 40 130 00 Fermeture anti-panique**

1 - Serrure anti-panique à 1 point latéral

Fourniture et mise en place de serrure anti-panique à barre horizontale de type PUSH réversible sans démontage 1 point latéral, à cylindre à profil européen,

pourvue d'un pêne autobloquant interdisant son crochetage. Le pêne sera de type rétractable pour usages intensifs. La barre de manœuvre sera sans possibilité de bras de levier afin d'éviter ce type de vandalisme. Un PV feu sera demandé. Pose compris tous ouvrages accessoires nécessaires

Compté à l'unité suivant dimension 853 mm ou 1153 mm. *T 25 40 130 01 à T 25 40 130 02*

Fourniture et mise en place de serrure anti panique à bande horizontale de type PUSH de sécurité pour locaux tel que chaufferie, stockage etc.. de type sécurité barre, réversible 1 point latéral basculant, cylindre européen. Un PV au feu sera demandé.

Pose compris tous ouvrages accessoires nécessaires avec 3 clés.

Compté à l'unité suivant modèle avec ou sans platine. *T 25 40 130 03 à T 25 40 130 04*

Dépose avec soin de serrure anti-panique à 1 point latéral, y compris manœuvre intérieure révision et repose y compris tous ouvrages accessoires *T 25 40 130 05*

Dépose sans réemploi de serrure anti-panique à 1 point latéral, y compris manœuvre extérieure mise à la disposition des services techniques de la Ville ou évacuation aux décharges appropriées et reprise des parements *T 25 40 130 06*

Mode de métré : à l'unité (u) suivant prestation.

## 2 - Serrure anti-panique à 2 points

Fourniture et mise en place de serrure anti-panique à barre horizontale de type PUSH à 2 points haut et bas, à cylindre à profil européen, pourvue d'un pêne autobloquant interdisant son crochetage. Le pêne sera de type rétractable pour usages intensifs. La barre de manœuvre sera sans possibilité de bras de levier afin d'éviter ce type de vandalisme. Un PV feu sera demandé. Pose y compris tous ouvrages accessoires nécessaires.

Compté à l'unité suivant dimension 853 mm ou 1153 mm. *T 25 40 130 07 à T 25 40 130 08*

Dépose avec soin de serrure anti-panique à 2 points, y compris manœuvre extérieure révision et repose y compris tous ouvrages accessoires. *T 25 40 130 09*

Dépose sans réemploi de serrure anti-panique à 2 points, y compris manœuvre extérieure mise à la disposition des services techniques de la Ville ou évacuation aux décharges appropriées et reprise des parements. *T 25 40 130 10*

Mode de métré : à l'unité (u) suivant prestation.

## 3 - Serrure anti-panique à 3 points

Fourniture et mise en place de serrure anti-panique à barre horizontale de type PUSH à 2 points haut et bas et 1 point latéral, à cylindre à profil européen, pourvue d'un pêne autobloquant interdisant son crochetage. Le pêne sera de type rétractable pour usages intensifs. La barre de manœuvre sera sans possibilité de bras de levier afin d'éviter ce type de vandalisme. Un PV feu sera demandé. Pose compris tous ouvrages accessoires nécessaires

Compté à l'unité suivant dimension 853 mm ou 1153 mm *T 25 40 130 11* à *T 25 40 130 12*

Dépose avec soin de serrure anti-panique à 3 points, y compris manœuvre extérieure révision et repose compris tous ouvrages accessoires *T 25 40 130 13*

Dépose sans réemploi de serrure anti-panique à 3 points, y compris manœuvre extérieure mise à la disposition des services techniques de la Ville ou évacuation aux décharges appropriées et reprise des parements *T 25 40 130 14*

Mode de métré : à l'unité (u) suivant prestation.

#### 4 - Manœuvre extérieure serrure anti-panique

Fourniture, pose de manœuvre extérieure réversible, anti-vandalisme pour fermeture anti-panique en applique à 1 point, 2 points, 3 points sans différenciation de prix. La manœuvre extérieure est assurée par béquille ou bouton sans différenciation de prix.

La condamnation de manœuvre extérieure se fera par verrouillage avec clé ou sans clé.

Le cylindre européen étant déjà compté dans les timbres : *T 25 40 130 01* à *T 25 40 130 04* et *T 25 40 130 07* à *T 25 40 130 08* et *T 25 40 130 11* à *T 25 40 130 12*

Compté à l'unité (u) *T 25 40 130 15* à *T 25 40 130 16*

#### 5 - Remplacement de gâches

Fourniture pose ou remplacement de gâche haute, centrale ou basse sans différenciation de prix pour fermeture anti-panique y compris dépose et évacuation à la décharge appropriée.

Compté à l'unité (u) *T 25 40 130 17*

### **25 40 140 00 Crémone pompier**

#### - En applique à levier

Fourniture et pose d'un ensemble aluminium ou aluminium laqué sans différenciation de prix comprenant un boîtier, les guides nécessaires, gâche haute plus cales, gâche basse et tringle aluminium longueur 2500 mm mini à 2 points de fermeture haut et bas.

Mode de métré : à l'unité (u). *T 25 40 140 01*

#### - En applique à poignée tournante

Fourniture et pose d'un ensemble aluminium ou aluminium laqué sans différenciation de prix comprenant une commande à poignée tournante, boîtier droite ou gauche à 2 points de fermeture haut et bas.

Mode de métré : à l'unité (u). *T 25 40 140 02*

#### - En applique à poignée poussante

Fourniture et pose d'un ensemble aluminium à poignée poussante, réversible avec réenpen- nage automatique des loquets à 2 points de fermeture haut et bas.

Mode de métré : à l'unité (u). *T 25 40 140 03*

#### - Encastrées à poignée tournante

Fourniture et pose d'un ensemble aluminium ou aluminium laqué sans différenciation de prix comprenant un boîtier droite ou gauche, les embouts et guides nécessaires, tringle alumi-

nium 2 longueurs de 1500 mm mini y compris butée d'arrêt de vantail à la fermeture pour éviter que la tringle ne tombe à côté des guides de gâches à 2 points de fermeture haut et bas.

Mode de métré : à l'unité (u). *T 25 40 140 04*

- Kit de grande hauteur pour crémonne pompier

Compté à l'unité : (u) *T 25 40 140 05*

- Dépose et repose de crémonnes pompiers

Dépose avec soin de crémonnes pompiers tous types et de sa tringlerie, révision, graissage, huilage et repose y compris tous accessoires nécessaire

Mode de métré : à l'unité (u). *T 25 40 140 06*

- Dépose sans réemploi de crémonnes pompiers

Dépose sans réemploi de crémonnes pompiers tous types y compris tringlerie, enlèvement des détritux aux décharges appropriées et reprise des parements.

Mode de métré : à l'unité (u). *T 25 40 140 07*

### **25 40 150 00 Boîtiers ventouses électromagnétiques**

Fourniture et pose de boîtiers ventouses électromagnétiques avec contre plaques articulées pour maintien de vantaux de porte en position ouverte.

Modèle 24 ou 48 Volts à rupture ou émission de courant selon le site d'implantation (les raccordements électriques seront à la charge de l'électricien).

Dans le cas de remplacement, la dépose est comprise dans la prestation sans différenciation de prix.

Mode de métré : à l'unité. *T 25 40 150 01*

- Bouton poussoir ou contact de position.

Majoration sur ventouses électromagnétiques pour bouton poussoir ou contact de position.

Mode de métré : à l'unité. *T 25 40 150 02*

- Pied de sol ou potence pour ventouses électromagnétiques

Fourniture et pose de pied de sol ou potence pour ventouses électromagnétiques y compris peinture laquée époxy et fixation par vissage sur chevilles forées.

Dans le cas de remplacement, la dépose est comprise dans la prestation sans différenciation de prix.

Mode de métré : à l'unité. *T 25 40 150 03*

### **25 40 160 00 Anti pince doigt côté paumelles**

Fourniture et pose d'anti pince doigt en caoutchouc EPDM couleur au choix, sur glissière aluminium au droit des paumelles y compris modification de feuillure, en atelier ou sur chantier sans différenciation de prix.

Mode de métré : ml mis en œuvre suivant largeur. *T 25 40 160 01 à T 25 40 160 03*

Dépose sans réemploi et évacuation d'anti pince doigt côté paumelle tous types

Mode de métré : au mètre linéaire. *T 25 40 160 04*

## **25 40 170 00 Anti pince doigt côté serrure**

Fourniture et pose d'anti pince doigt caoutchouc sur glissière aluminium sur l'épaisseur du vantail de porte côté serrure y compris modification de feuillure, en atelier ou sur chantier sans différenciation de prix.

Mode de métré: au mètre linéaire mis en œuvre. *T 25 40 170 01*

Dépose sans réemploi et évacuation d'anti pince doigt côté serrure tous types

Mode de métré: au mètre linéaire. *T 25 40 170 02*

## **25 40 180 00 Quincaillerie pour désenfumage**

25 40 181 00 Fourniture et pose

1 - Mécanisme sur châssis

Fourniture et pose ou remplacement de mécanisme de désenfumage, comprenant:

- deux vérins à gaz avec pièces de liaisons en acier
- boîtier de verrouillage avec fusible thermique incorporé calibré à 70°C
- paumelles renforcées

Traitement antirouille des ouvrages acier avec peinture de finition.

Enlèvement de la quincaillerie existante éventuelle.

Dans le cas du remplacement, la dépose de l'ancien mécanisme est prévue dans le prix.

Mode de métré: à l'unité *T 25 40 181 01* et *T 25 40 182 01*

2 - Cheminement par câble avec gainage

Fourniture et pose ou remplacement de cheminement de câble avec gainage comprenant:

- câbles souples en acier inox circulant sur poulie de renvoi d'angles,
- gaine de protection pour montées et endroits accessibles.

Y compris coupes, fixations, colliers, et toutes sujétions de traversées de murs ou planchers et tous détails de réalisation.

Traitement antirouille des ouvrages acier avec peinture de finition.

Dans le cas du remplacement, la dépose de l'ancien cheminement est prévue dans le prix.

Mode de métré: au mètre linéaire mis en œuvre. *T 25 40 181 02* et *T 25 40 182 02*

3 - Cheminement avec tube pour gaz CO<sub>2</sub>

Fourniture et pose ou remplacement d'un cheminement avec tube pour gaz CO<sub>2</sub>, comprenant:

- liaisons en tube cuivre diamètre 6 mm entre vérins et armoire de commande.
- gaine de protection pour montées et endroits accessibles

Y compris coupes, fixations, colliers, toutes sujétions de traversées de murs ou planchers et tous détails de réalisation.

Traitement antirouille des ouvrages acier avec peinture de finition.

Dans le cas du remplacement, la dépose de l'ancien cheminement est prévue dans le prix.

Mode de métré: au mètre linéaire mis en œuvre. *T 25 40 181 03* et *T 25 40 182 03*

#### 4 - Boîtier CO<sub>2</sub> ouverture seule

Fourniture et pose ou remplacement de coffret de commande de type armoire métal laqué rouge + vitre, CO<sub>2</sub>; marteau bris de glace, ouverture seule avec purge automatique et avec déclenchement électrique à distance sur l'ouverture.

Fourniture et mise en place de 2 cartouches CO<sub>2</sub> pour essai jusqu'à la réception.

Y compris fixations et toutes sujétions d'exécution.

Dans le cas du remplacement, la dépose de l'ancien coffret est prévue dans le prix.

Mode de métré: à l'unité . *T 25 40 181 04* et *T 25 40 182 04*

#### 5 - Boîtier CO<sub>2</sub> ouverture/fermeture

Fourniture et pose ou remplacement de coffret de commande de type armoire métal laqué rouge + vitre, CO<sub>2</sub> marteau bris de glace, ouverture/fermeture avec purge automatique et avec déclenchement électrique à distance sur l'ouverture.

Fourniture et mise en place de 2 cartouches CO<sub>2</sub> pour essai jusqu'à la réception.

Y compris fixations et toutes sujétions d'exécution.

Dans le cas du remplacement, la dépose de l'ancien coffret est prévue dans le prix.

Mode de métré : à l'unité. *T 25 40 181 05* et *T 25 40 182 05*

#### 6 - Boîtier d'ouverture CO<sub>2</sub>, fermeture par treuil

Fourniture, pose ou remplacement de coffret de commande pour boîtier CO<sub>2</sub> individuel d'ouverture et de fermeture manuelle par treuil avec commande par manivelle pour châssis de désenfumage.

Dans le cas du remplacement, la dépose de l'ancien boîtier est prévue dans le prix.

Mode de métré: à l'unité. *T 25 40 181 06* et *T 25 40 182 06*

#### 7 - Boîtier d'ouverture, fermeture par treuil

Fourniture, pose ou remplacement de coffret de commande par boîtier individuel d'ouverture fermeture manuelles par treuil avec commande par manivelle pour châssis de désenfumage.

Dans le cas du remplacement, la dépose de l'ancien boîtier est prévue dans le prix

Mode de métré: à l'unité. *T 25 40 181 07* et *T 25 40 182 07*

#### 8 - Boîtier bris de glace avec commande par tirez lâchez

Fourniture et pose ou remplacement de boîtier individuel bris de glace avec commande manuelle par " tirez lâchez, " permettant l'ouverture automatique par bris de glace.

Dans le cas du remplacement, la dépose de l'ancien boîtier est prévue dans le prix.

Mode de métré : à l'unité . *T 25 40 181 08* et *T 25 40 182 08*

#### 9 - Boîtier de re-fermeture manuelle

Fourniture et pose ou remplacement de coffret de commande par boîtier individuel de re fermeture manuelle avec commande par manivelle par treuil, permettant la fermeture du châssis de désenfumage après usage.

Dans le cas du remplacement, la dépose de l'ancien coffret est prévue dans le prix.

Mode de métré : à l'unité. *T 25 40 181 09* et *T 25 40 182 09*

#### 10 - Vérification et attestation des systèmes de désenfumages

Ces opérations de vérification de commandes de désenfumages sont différenciées en 2 dispositifs:

Par commande manuelle ou par commande automatique pneumatique, pour les 2 dispositifs une attestation de bon fonctionnement sera délivrée à l'issue de la vérification.

## 11 - Commande manuelle

Les opérations de vérifications sur les commandes à distance mécaniques par commande tirer-lâcher ou treuils, sans différenciation de prix comprennent:

- Le déplombage de l'appareil de manœuvre d'ouverture
- La vérification du câble, du tube de liaison, des points de fixation, des coudes, des manchons, des poulies de renvoi, de l'appareil de manœuvre, des vérins.
- Le graissage du câble, de l'appareil de manœuvre et sa remise en place
- Les essais d'ouverture et de re-fermeture
- Le plombage de l'appareil et le remplacement éventuel de la glace à briser

Mode de métré : à l'unité. *T 25 40 183 01*

## 12 - Commande pneumatique

Les opérations de vérification sur les commandes à distance pneumatique (cartouche CO2)

- Le déplombage du poste de commande CO2
- L'essai de percussion de la ou des cartouches
- La vérification des points de fixations, de l'étanchéité des tubes cuivrés, du boîtier CO2 d'ouverture seule, du boîtier CO2 d'ouverture fermeture, des vérins, du bon déclenchement du treuil, des liaisons, des poulies
- Le graissage des vérins, du câble

Les essais d'ouverture fermeture, d'ouverture fermeture par treuil:

- Le réarmement
- La fourniture, pose d'une ou deux cartouches et le remplacement éventuel de la glace à briser

Mode de métré : à l'unité. *T 25 40 183 02*

## 13 - Vérification des lanterneaux

Les réparations de vérification des lanterneaux de désenfumage comprennent:

- L'ouverture, la vérification de la tension des ressorts et des vérins
- Le graissage des ressorts, contrôle de l'état des joints
- La vérification des articulations
- Le réglage du système de déclenchement (verrou, etc.)
- Le redressage éventuel des bras ou tiges de poussée
- Le contrôle de l'enclenchement des gâches
- Vérification et changement des vis de fixations s'il y a lieu

Mode de métré : à l'unité. *T 25 40 183 03*

## 14 - Vérification des châssis

Les réparations de vérification des châssis de désenfumage comprennent:

- L'ouverture, la vérification de la tension des ressorts et des vérins
- La vérification des articulations
- Le contrôle des joints
- Le réglage du système de déclenchement (verrou, etc.)
- La fermeture de l'appareil
- Le contrôle de l'enclenchement des gâches
- Vérification et changement des vis de fixations s'il y a lieu

Mode de métré : à l'unité. *T 25 40 183 04*

#### 15 - Cartouche CO2

Fourniture, pose ou remplacement de cartouche CO2 pour système de désenfumage.  
Dans le cas de remplacement, la dépose de l'ancienne cartouche est prévue dans le prix.

Mode de métré : à l'unité d'ouvrage. *T 25 40 183 05*

#### 16 - Poulie

Fourniture, pose ou remplacement de poulie, de poulie de renvoi sans différenciation de prix pour système de désenfumage.

Dans le cas de remplacement la dépose de l'ancienne poulie est prévue dans le prix.

Mode de métré : à l'unité d'ouvrage. *T 25 40 183 06*

#### 17 - Manivelle

Fourniture, pose ou remplacement de manivelle pour boîtier de système de désenfumage.

Dans le cas de remplacement la dépose de l'ancienne manivelle est prévue dans le prix.

Mode de métré : à l'unité d'ouvrage. *T 25 40 183 07*

#### 18 - Vérin à gaz

Fourniture, pose ou remplacement sans différenciation de prix de vérin à gaz avec pièce de liaison

Mode de métré : à l'unité d'ouvrage. *T 25 40 183 08*

### **25 40 190 00 Petites quincailleries diverses**

25 40 191 00 et 25 40 192 00 Fourniture et pose ou Remplacement y compris dépose

#### ▪ Limiteur d'ouverture sur châssis ouvrants à la française

Fourniture et pose ou remplacement de limiteur d'ouverture sur châssis ouvrants à la française, y compris toutes sujétions pour adaptation, ajustage, essais.

Mode de métré : à l'unité. *T 25 40 191 01* et *T 25 40 192 01*

#### ▪ Ventilation basse dans bloc-porte

Fourniture ou pose ou remplacement incorporation d'une ventilation basse dans bloc-porte y compris percement, alésage et fourniture et pose de deux grilles de ventilation en aluminium anodisé, ton naturel.

Section jusqu'à 4 dm<sup>2</sup>.

Mode de métré : à l'unité. *T 25 40 191 02* et *T 25 40 192 02*

#### ▪ Grille de ventilation

Fourniture, pose ou remplacement de grille le cas échéant avec dépose de l'ancienne grille, fourniture et pose d'une nouvelle grille à l'identique, toutes sujétions comprises.

Section 30 x 30 cm maximum.

Mode de métré : à l'unité. *T 25 40 191 03* et *T 25 40 192 03*

#### ▪ Arrêts haut et bas des vantaux semi fixes

Fourniture et pose ou remplacement des arrêts haut et bas des vantaux semi fixes des portes à deux vantaux par une crémone apparente demi ronde en acier zingué.

Dans le cas du remplacement, la dépose de l'ancienne quincaillerie est prévue dans le prix.

Mode de métré :

- à l'unité de vantail pour l'ensemble de l'arrêt haut et bas. *T 25 40 191 04 et T 25 40 192 04*

▪ Seuil métallique de porte

Fourniture et pose ou remplacement d'un seuil métallique de portes, y compris tout mode de dépose et de repose nécessaire pour une parfaite réalisation.

Dans le cas du remplacement, la dépose de l'ancien seuil existant est prévue dans le prix.

Mode de métré : au mètre linéaire. *T 25 40 191 05 et T 25 40 192 05*

▪ Crémone

Fourniture et pose ou remplacement d'une crémone de 16 mm, y compris coulisseaux, poignées chromées et tige galvanisée.

Dans le cas du remplacement, la dépose de l'ancienne crémone est prévue dans le prix.

Mode de métré : à l'unité. *T 25 40 191 06 et T 25 40 192 06*

▪ Espagnolette

Fourniture et pose ou remplacement d'une espagnolette ronde y compris entaille pour crochets et plaque éventuelle sur appui et toutes sujétions de réalisation.

Dans le cas du remplacement, la dépose de l'ancienne quincaillerie est prévue dans le prix.

Mode de métré : à l'unité. *T 25 40 191 07 et T 25 40 192 07*

▪ Ferme imposte ou ferme châssis

Fourniture et mise en œuvre de ferme imposte ou ferme châssis à câble souple composé de

- tube de guidage avec colliers de fixation à pattes,
- câble souple en acier,
- coulisse avec butée,
- sortie de câble à galets nylon
- loqueteau de verrouillage en acier zingué
- ouverture fermeture par poignée coulissante ou levier de commande, par treuil de manœuvre par manivelle amovible avec 1 point de fermeture et 2 points de fermetures pour 1 grand châssis ou 2 châssis.

Mode de métré :

- à l'unité (u) jusqu'à 3,00 linéaire de développé *T 25 40 191 08 à T 25 40 191 10*

- et au dessus au mètre linéaire (ml) *T 25 40 191 11 et T 25 40 191 12.*

▪ Dépose et repose

Dépose avec soin, révision et repose de ferme imposte ou ferme châssis de tous types y compris remplacement de tous accessoires au remontage.

Mode de métré : à l'unité (u) quelque soit le linéaire de câble. *T 25 40 191 13*

▪ Dépose simple

Dépose sans réemploi de ferme imposte ou ferme châssis tous types y compris enlèvement des débris aux décharges appropriées et reprise des parements.

Mode de métré : à l'unité (u) quelque soit le linéaire de câble. *T 25 40 191 14*

▪ Paumelles, charnières, pour menuiserie bois

Fourniture et pose ou remplacement de paumelles de 140 ordinaires SNFQ avec ou sans entailles, bague en laiton et toutes sujétions de réalisation.

Dans le cas du remplacement, la dépose des anciennes paumelles est prévue dans le prix.

Mode de métré : à l'unité . *T 25 40 191 15 et T 25 40 192 08*



## **25 45 030 00 Remplacement à l'identique d'éléments de panneaux de façade de placard**

Remplacement à l'identique d'éléments de panneaux de façade de placard de type coulissantes ou accordéon y compris évacuation et mise en décharge des anciens panneaux.

Mode de métré :

- au m2 mis en œuvre de façade de placard selon le type. *T 25 45 030 01 à T 25 45 030 02*

## **25 45 040 00 Rayons**

1 - En panneaux latté

Fourniture et pose de rayons et séparations de placards en panneaux latté de 19 mm minimum d'épaisseur. Compris fixation, coupes, chutes, ajustage et toutes sujétions de réalisation.

Mode de métré : au mètre carré mis en œuvre. *T 25 45 040 01*

2 - En panneaux latté stratifié

Rayons et séparations de placards en panneaux latté de 19 mm minimum d'épaisseur avec revêtement stratifié blanc, toutes faces + chants.

Y compris fixation, coupes, chutes, ajustage et toutes sujétions de réalisation.

Mode de métré : au mètre carré mis en œuvre. *T 25 45 040 02*

3 - Façon de chant

Façon de chant en bois dur collé et cloué, aussi bien sur chants de rayonnage que les structures verticales, largeur adaptée aux chants (minimum 19mm).

Mode de métré : au mètre linéaire mis en œuvre. *T 25 45 040 03*

4 - Tringles de penderie

Fourniture et pose de tringles de penderie de 15 ou 20 mm de diamètre avec pitons supports vissés à raison de un tous les 0,70 ml.

Mode de métré : au mètre linéaire mis en œuvre. *T 25 45 040 04*

5 - Crémaillères, tasseaux ou équerres

Fourniture et pose de crémaillères, tasseaux en hêtre ou en métal laqué ou équerres métal laqué y compris toutes sujétions de réalisation.

Mode de métré:

- à l'unité de crémaillère de 2.00ml selon le type. *T 25 45 040 05 et T 25 45 040 06*

- au ml mis en œuvre de tasseaux selon le type. *T 25 45 040 07 et T 25 45 040 08*

- à l'unité d'équerre quelque soit son développement. *T 25 45 040 09*

Renforts bois sous rayonnages existants

Mise en place de renforts bois sous rayonnages existants y compris dépose et repose des rayons, collage et vissage.

Mode de métré : au mètre linéaire de renfort en œuvre. *T 25 45 040 10*

6 - Loqueteaux magnétiques

Fourniture et pose de loqueteaux magnétiques quel que soit le type

Mode de métré : à l'unité d'ensemble. *T 25 45 040 11*

## **25 45 050 00 Serrure de placard**

### 1 - Serrure de porte de placard

Fourniture et pose de serrure de placard avec 3 clés, en neuf ou en remplacement sans différenciation de prix.

Mode de métré : à l'unité. *T 25 45 050 01*

### 2 - Serrure de façade de placard de type Accordéon

Fourniture et pose de serrure de placard de type Accordéon avec 3 clefs, dito précédent.

Mode de métré : à l'unité. *T 25 45 050 02*

### 3 - Serrure de façade de placard coulissant

Fourniture et pose de serrure de placard coulissant avec 3 clés, dito précédent.

Mode de métré : à l'unité. *T 25 45 050 03*

### 4 - Verrou en applique

Fourniture et pose de verrou de sûreté en applique, toutes sujétions comprises, avec 3 clés, en neuf ou en remplacement sans différenciation de prix.

Mode de métré : à l'unité. *T 25 45 050 04*

### 5 - Charnière

Fourniture et pose de charnière pour tous type de placards

Mode de métré : à l'unité *T 25 45 050 05*

## **25 50 000 00 PARQUETS**

### **25 50 010 00 Démolition**

#### 1 - de parquet

Démolition de parquet de tous types et évacuation à la décharge.

Mode de métré : au mètre carré mis en œuvre. *T 25 50 010 01*

#### 2 - de lambourde

Démolition de lambourde et évacuation à la décharge.

Mode de métré : au mètre linéaire. *T 25 50 010 02*

### **25 50 020 00 Lambourde**

Fourniture et pose de lambourde en bois traité, y compris toutes sujétions pour ajustage, fixation, coupes et chutes.

Mode de métré : au mètre linéaire en œuvre de lambourde. *T 25 50 020 01*

### **25 50 030 00 Remplacement de lames de parquet**

Remplacement de lames ou éléments de parquet de toutes formes, compris toutes sujétions pour dépose des existantes en mauvais état, fourniture et pose de lame à l'identique de l'existant, mise en place, ajustage, fixation, coupes et chutes. Qualité du bois: 1<sup>er</sup> choix.

Quatre essences de bois:

- Chêne *T 25 50 030 01*
- Châtaignier *T 25 50 030 02*
- bois exotique dur *T 25 50 030 03*
- sapin *T 25 50 030 04*

Mode de métré : au mètre linéaire en œuvre. Les lames ou les éléments changés ponctuellement de moins de 1,00 ml seront comptés pour 1 ml selon l'essence du bois.

### **25 50 040 00 Plancher technique (surélevé)**

1 - Gamme bureautique

Fourniture et pose de dalle de 600 x 600 mm sur vérins composé de :

- Ame en bois aggloméré haute densité d'épaisseur 30 mm (classé M0)
- Un bac plié en tôle d'acier galvanisé remontant sur les côtés de la dalle
- Sans revêtement destiné à recevoir une moquette ou un PVC en pose libre (plombant)

Y compris pose de verins réglables pour hauteur de 100 à 800 mm, traverses clipsables et toutes sujétions de pose.

Mode métré : au mètre carré mis en œuvre *T 25 50 040 01*

2 - Gamme Technique

Fourniture et pose de dalle de 600 x 600 mm sur vérins composé de :

- Ame en bois aggloméré haute densité d'épaisseur 30 mm (classé M0)
- Un bac plié en tôle d'acier galvanisé remontant sur les côtés de la dalle
- Une bordure périphérique apparente en PVC, collée à chaud et usinée
- Un revêtement vinyle ou linoléum intégré en usine

Y compris pose de verins réglables pour hauteur de 100 à 800 mm, traverses clipsables et toutes sujétions de pose.

Mode métré : au mètre carré mis en œuvre *T 25 50 040 02*

### **25 50 045 00 Parquet en bois massif**

Fourniture, pose de parquet en bois massif colle teck de birmanie du sud et finition huilée type "pont de bateau" à joints élastomère noir, épaisseur de lame 12 mm.

Mode métré : au m2 mis en œuvre *T 25 50 045 01*

### **25 50 050 00 Parquet à l'anglaise à coupe perdue sur lambourdes**

Fourniture et pose de parquet à l'anglaise à coupe perdue sur lambourdes, comprenant:

- Lambourdes en bois traité sur feutre acoustique, remplissage laine minérale entre lambourdes,
- Parquet en lames posées à l'anglaise à coupe perdue, clouage non visible dans languette et toutes coupes, chutes, ajustage, entailles et sujétions de fixation, ponçage d'affleurage.
- Qualité du bois: 1<sup>er</sup> choix.

Quatre essences de bois:

- chêne *T 25 50 050 01*

- châtaignier *T 25 50 050 02*
- bois exotique dur *T 25 50 050 03*
- sapin *T 25 50 050 04*

Mode de métré: - au m2 mis en œuvre selon l'essence du bois.

Plus-value au m2 mis en œuvre pour pose dite à "bâtons rompus"

Ou "point de Hongrie" *T 25 50 050 05*

### **25 50 060 00 Parquet stratifié**

Fourniture, pose de parquet stratifié de classe 33 constitué de :

- Film de protection haute résistance abrasive
- Papier décor
- Ame centrale en panneau de particule HDF
- Contre parement pour une meilleure stabilité
- Sous couche d'isolation acoustique intégrée

Y compris: - Coupes droites ou biaises sans différenciation de prix  
 - Les découpes diverses pour passages de tuyaux, portes, etc  
 - Les chutes  
 - Film polyane afin d'éviter toutes remontées d'humidité

Mode métré : au m2 mis en œuvre suivant la teinte : noyer, hêtre ou hêtre blanc, chêne ou chêne gris, merisier, mabeau *T 25 50 060 01 à T 25 50 060 05*

### **25 50 070 00 Parquet lames bois composite**

Fourniture, pose sur lambourdes de parquet en lames de bois composite (bois, pvc) d'épaisseur 21 mm, antidérapantes, rainurées, de tous coloris. Ne se déformant pas au contact de l'humidité, d'entretien facile, haute résistance aux tâches et aux agents chimiques y compris fixations par visseries inox et toutes découpes.

Mode métré : au m2 mis en œuvre *T 25 50 070 01*

### **25 50 080 00 Seuil de portes en lames de parquets profilés**

Fourniture et pose de seuil de portes en lames de parquets profilés y compris pose, fixation, coupes et chutes (quelle que soit l'essence), ajustage et toutes sujétions, en seuil affleurant ou en seuil suisse sans différenciation de prix.

Mode de métré : au mètre linéaire mis en œuvre *T 25 50 080 01.*

### **25 50 090 00 Traitement de parquet et de bois**

#### 1 - Ponçage de parquet

Ponçage de parquet, y compris ponçage fin en finition, aspiration des poussières, prêt pour recevoir une vitrification, et évacuation des déchets à la décharge publique.

Mode de métré : au mètre carré de surface traitée. *T 25 50 090 01*

#### 2 - Vernissage de parquet

Vernissage de parquet par application de produits à base d'huile de lin et d'essence de térébenthine. y compris toutes sujétions de réalisation.

Mode de métré : au mètre carré de surface traitée. *T 25 50 090 02*

### 3 - Vitrification de parquet

Vitrification de parquet par application d'un vernis polyuréthane à deux couches sur impression préalable. Egrenage entre chaque couche et toutes sujétions de réalisation.

Mode de métré: au mètre carré de surface traitée. *T 25 50 090 03*

Nota: Pour les traitements de parquet, il sera pris toutes les précautions pour éviter les dispersions de poussières, et les locaux seront bien aérés pendant le séchage des vernis ou des vitrifications.

### 4 - Traitements des bois

#### Diagnostiques

Les sondages au ciseau à bois et les recherches de galeries seront réglés dans le chapitre des petites interventions en accord avec le technicien concerné.

#### Traitements préventifs

Traitement préventif des bois sains spécial anti termites pour tous bois de construction contre les capricornes, vrillettes et lyctus. Produit incolore non gras pour extérieur et intérieur

Mode de métré : au mètre carré de la surface de bois vue *T 25 50 090 04*

#### Traitements curatifs

a) Sur bois attaqués par les insectes traitement spécial anti termites (curatif, préventif, rénovation, classe de risque 1). Produit incolore non gras pour extérieur et intérieur.

Mode de métré: au mètre carré de la surface de bois vue *T 25 50 090 05*

b) Sur bois attaqués par les champignons, traitement super puissant contre les mousses, lichens, algues, salpêtre (traitement curatif et préventif contre les champignons).

Mode de métré: au mètre carré de la surface de bois vue *T 25 50 090 06*

c) Injection dans les grosses pièces de bois compris tous matériels et ouvrages accessoires.

Mode de métré : au mètre carré de la surface de bois vue *T 25 50 090 07*

### **25 50 100 00 Clous pour bande podotactile**

Fourniture et pose de clous en inox ou acier inoxydable fixés à la colle néoprène sur le plancher bois à l'aide d'un gabarit de collage formant la bande podotactile de largeur standard de 42 cm ou 58,75 cm suivant la norme française NF P 98-351.

Mode de métré : au m2 *T 25 50 100 01*

### **25 55 000 00 PLAFONNAGE BOIS**

#### **25 55 010 00 Travaux en plafonds ou suivant rampants**

1 - Dépose sans réemploi de lambris ou plaques de bois ou de plâtre.

Dépose sans réemploi d'anciens lambris bois ou plaques de bois ou de plâtre, comprenant :

- arrachage des clous

- dépose des luminaires, évacuation ou mise à disposition du maître d'Ouvrage

- toutes sujétions pour dépose soignée en limite de démolition
- protection des ouvrages attenants destinés à être conservés.
- évacuation de tous les gravois et matériaux y compris descente des déblais, roulage sur l'extérieur, chargement sur camion, transport aux décharges publique, frais de décharge, etc.

Mode de métré : au mètre carré mis en œuvre. *T 25 55 010 01*

#### 2 - Ossature bois pour support de plafond neuf

Création d'une ossature bois pour support de plafond neuf (pas de charge circulante ou rapportée), portée 2,50 ml y compris entailles, étrésillons, assemblages, liernes, et tous détails de mise en œuvre.

Mode de métré : au mètre carré mis en œuvre de surface traitée. *T 25 55 010 02*

#### 3 - Habillage de sous face en lambris pin ou sapin

Habillage de sous face de plafond horizontal ou rampant en lambris pin ou sapin avec grain d'orges et sans ajoure : y compris fixations non apparentes (impératif), coupes, découpes, et profils de finitions contre rives.

Finition prête à recevoir une peinture ou un vernis (à la charge du lot peinture).

Mode de métré: au mètre carré d'habillage mis en œuvre. *T 25 55 010 03*

### **25 55 020 00 Trappes**

#### 1 - Trappes

Fourniture et mise en œuvre de trappe coupe-feu 1 heure en plafond, comprenant:

- un cadre dormant en sapin du Nord, assemblage par tenons et mortaises avec quatre pattes de scellement minimum,
- un bâti recevant un panneau plein (particules) fixé sur chacune des faces de celui-ci par clouage, vissage ou collage,
- isolation thermique en mousse de polyuréthane 50 mm de la trappe
- ferrage du bâti par paumelles en acier de 190 mm ou similaire,
- poignée de manœuvre simple, vissée recto verso.

Y compris coupes, chutes et pertes, scellements, tous détails de réglage et toutes autres sujétions de fournitures et de main d'œuvre. Fourniture du PV d'essais de tenue au feu 1 heure, avant réception des travaux.

Mode de métré : à l'unité suivant dimension : - 0,80x0,80m *T 25 55 020 01*

- 1,00x1,00m *T 25 55 020 02*

#### 2 - Découpe de Plafond et chevêtre en plafond bois

Découpe de Plafond et chevêtre pour mise en place de trappe, travaux comprenant:

- Découpe de plafond existant de tout type et évacuation des déblais à la décharge sélective
- Façon de chevêtre bois sapin mis en œuvre suivant les normes de sécurité avec pièces de bois, coupes, assemblages, fixations entre 2 cours de pannes, blanchiment des faces vues.

Mode de métré : au mètre carré mis en œuvre. *T 25 55 020 03*

#### 3 - Découpe de Plafond et chevêtre en plafond autre nature

Découpe de Plafond et chevêtre dans plafond de type Plaque de plâtre, plâtre, etc...  
Travaux dito article précédent.

Mode de métré : au mètre carré mis en œuvre. *T 25 55 020 04*

## **25 60 000 00 TRAVAUX DIVERS INTERIEURS**

### **25 60 010 00 Poteaux d'arrêt, traverses, lisse en sapin blanchi**

Fourniture, pose et calage de poteaux d'arrêt, traverses faisant office : de dormant de portes, lisse haute de cloison sanitaires, ou lisse formant huisseries de passage à exécuter en sapin blanchi, y compris rainures, gorges pour tubes électriques, pattes de fixation, assemblages, scellement de pieds, couvre-joints sapin 8 x 40 mm sur deux faces et socles éventuels.

Mode de métré : au mètre linéaire mis en œuvre en fonction de l'épaisseur de la cloison.

*T 25 60 010 01 à T 25 60 010 04*

### **25 60 020 00 Poteaux d'arrêt, traverses, lisse en bois dur**

Fourniture, pose et calage de poteaux d'arrêt, traverses faisant office : de dormant de portes, lisse haute de cloison sanitaires, ou lisse formant huisserie de passage à exécuter en bois dur, compris rainures, gorges pour tubes électriques, pattes de fixation, assemblages, scellement de pieds, couvre-joints sapin 8 x 40 mm sur deux faces et socles éventuels.

Mode de métré : au mètre linéaire en œuvre en fonction de l'épaisseur de la cloison.

*T 25 60 020 01 à T 25 60 020 04*

### **25 60 030 00 Quart de rond ou couvre-joints de toutes sections**

Fourniture et mise en place de quart de rond ou couvre-joints sans différenciation de prix de toutes sections jusqu'à 8 x 40 mm en sapin blanchi ou bois dur poncé, y compris coupes d'onglets, fixation, tablettage.

Mode de métré : au ml mis en œuvre selon essence du bois.

*T 25 60 030 01 à T 25 60 030 02*

### **25 60 040 00 Baguettes de finition de section inférieure à 30 x 30 mm**

Fourniture et mise en place de baguette en sapin blanchi ou bois dur poncé, y compris coupes d'onglets, fixation, tablettage.

Mode de métré: au ml mis en œuvre selon essence du bois. *T 25 60 040 01 à T 25 60 040 02*

### **25 60 050 00 Moulures décoratives en pin blanchi**

Fourniture et pose de moulures décoratives en pin blanchi y compris coupe d'onglets, chutes et fixations.

Section du bordereau:	- Jusqu'à 10 x 25 mm inclus	<i>T 25 60 050 01</i>
	- de 10 x 25 à 10 x 50 mm inclus	<i>T 25 60 050 02</i>

Mode de métré : au mètre linéaire mis en œuvre selon section.

### **25 60 060 00 Mains courantes en bois dur poncé**

1 - Fourniture et pose de mains courantes

Fourniture et pose de mains courantes en bois dur poncé avec usinage y compris coupes, chutes, dépose et toutes sujétions de pose.

- Main courante avec rives abattues et façon de gorge longitudinale. Pose décalée de la cloison sur taquets bois dur. Hauteur jusqu'à 200 mm. *T 25 60 060 01*

- Main courante circulaire de 40 mm de diamètre environ. Fixation sur cols de cygne chevillés dans les parois y compris consoles *T 25 60 060 02*

- Main courante section 40 x 70 mm environ. Fixation sur lisse du métallier *T 25 60 060 03*

Mode de métré : au mètre linéaire mis en œuvre.

2 - Remplacement de partie de mains courantes

Remplacement de partie de mains courantes à l'identique de l'existant y compris dépose des anciennes parties, coupes soignées en limite de dépose, repose à l'identique, toutes sujétions d'ajustage et de réalisation comprises.

Mode de métré : au mètre linéaire mis en œuvre. *T 25 60 060 04*

### **25 60 070 00 Plinthes rabotées 4 faces à bords droits ou arrondis**

Fourniture et pose de plinthes rabotées 4 faces à bords droits ou arrondis, y compris coupes d'onglets, tablettage, chutes et pose par vissage sur chevilles forées.

Quatre essences de bois: chêne, châtaignier, bois exotique dur, sapin

Mode de métré : Selon l'essence du bois: - au ml en œuvre pour une section de 10 x 70mm. *T 25 60 070 01, T 25 60 070 04, T 25 60 070 07 et T 25 60 070 10*

- Plus-value pour surépaisseur de plinthes par tranche de 5 mm par mètre linéaire *T 25 60 070 02, T 25 60 070 05, T 25 60 070 08 et T 25 60 070 11*

- Plus-value pour sur hauteur de plinthes par tranche de 10 mm par mètre linéaire *T 25 60 070 03, T 25 60 070 06, T 25 60 070 09 et T 25 60 070 12*

### **25 60 080 00 Patère murale**

1 - Patère à l'unité

Fourniture et pose de patère murale en aluminium ou nylon teinté dans la masse, fixation par vissage sur chevilles en maçonnerie ou sur bois, compris toutes sujétions de pose.

Mode de métré : à l'unité. *T 25 60 080 01 à T 25 60 080 02*

2 - Patère sur rail

Fourniture et pose de patères doubles réalisées en acier étiré diamètre 6mm, forgées à froid et assemblées tous les 150 mm. sur lisse en acier à haute rigidité de section U 15x35x2,5 mm enrobé de résine 100% polyester cuite au four, ainsi que les fixations par vissage sur cheville en maçonnerie, y compris toutes sujétions de pose.

Finition galvanisée ou laquée sans différenciation de prix.

Mode de métré : Mètre linéaire *T 25 60 080 03*

### **25 60 090 00 Caisson d'habillage de canalisations avec isolation acoustique**

Fourniture et mise en œuvre de caisson d'habillage démontable de canalisations comprenant:

- ossature sapin traité, mode de fixation de l'ossature compris

- habillage en panneaux latté de 19 mm d'épaisseur minimum, avec fixation par vis à cuvettes,

- isolation phonique en laine de roche, y compris fixation de celle-ci

- toutes coupes, chutes, fixations et couvre-joints.

Mode de métré:

- au ml de caisson mis en œuvre, jusqu'à 0.50ml de développement. *T 25 60 090 01*
- Plus value par tranche de 0.10ml de développement supplémentaire au ml. *T 25 60 090 02*

### **25 60 100 00 Panneaux divers**

#### 1 - Fourniture et pose de panneaux divers

Fourniture et mise en œuvre de panneaux démontables en contreplaqué, CTBX, CTBH, latté, mélaminé, pour habillages divers verticaux ou horizontaux, compris ossature en sapin traité, panneaux latté, fixations par vis à cuvettes, chevilles, vis, ajustage, coupes et chutes.

A titre exceptionnel, cette prestation pourra être commandée par le Maître d'œuvre sur certains types d'équipements comme les musées dans le but de protéger des œuvres ou des vitrines.

Mode de métré : à la surface réelle de panneaux posés et suivant épaisseurs

*T 25 60 100 01 à T 25 60 100 09*

#### 2 - Dépose et repose de panneaux divers

Dépose et repose de panneaux divers existant compris toutes sujétions de réalisation.

Mode de métré: au M2 mis en œuvre. *T 25 60 100 10*

#### 3- Dépose et mise à disposition de panneaux divers

Dépose de panneaux de protection avec stockage et mise à disposition de la Ville de Marseille.

Mode de métré: au M2 déposé. *T 25 60 100 11*

### **25 60 110 00 Boîtes à rideaux**

Fourniture et mise en œuvre de boîte à rideaux en panneaux latté démontables comprenant:

- ossature sapin chevillée sur murs ou plafonds,
- fond horizontal et retombée en façade,
- deux retours latéraux.
- isolation thermique en laine de roche, compris fixation de celle ci
- Les travaux comprendront toutes coupes, chutes et sujétions d'ajustage.

Section minimum: 30 x 30 cm avec un développement de 0.60ml.

Mode de métré: - au mètre linéaire mis en œuvre. *T 25 60 110 01*

Plus value pour sur développement de boîte à rideaux par tranche de 10 cm. *T 25 60 110 02*

### **25 60 120 00 Lambris muraux**

Fourniture et mise en œuvre de lambris pour soubassement constitué:

- lambris en panneaux contre-plaqué marine finition stratifiée ou frisette pin des landes de 10 mm d'épaisseur
- une échelle en sapin traité fixé contre le mur par trous chevillé
- cimaise haute, profils de finition en sapin corroyé toutes faces
- plinthes
- grille + passage d'air pour ventilation

y compris pose et clouage, tous détails et toutes sujétions de réalisation.

Mode de métré : au mètre carré mis en œuvre. *T 25 60 120 01 à T 25 60 120 02*

### **25 60 130 00 Habillage de poteaux**

Habillage de poteaux carrés ou rectangulaires en panneaux de particules avec revêtement stratifié 9/10<sup>e</sup> mm toutes faces et chants, en panneaux de bois sapin corroyés 4 faces, ou en panneaux de bois exotique corroyés 4 faces y compris fixation invisible, ossature support et façon de joints en creux.

Mode de métré : au mètre carré mis en œuvre. *T 25 60 130 01 à T 25 60 130 03*

### **25 60 140 00 Finition stratifiée**

Plus-value pour finition stratifiée sur vantaux de porte ou autre parois avec revêtement stratifié 10/10<sup>e</sup>me.

Mode de métré : au mètre carré mis en œuvre. *T 25 60 140 01*

### **25 60 150 00 Protection métallique inox**

Fourniture et pose de plaques de protection en tôle plane acier inoxydable finition brossée sur hauteur de :

- 20 cm *T 25 60 150 01*

- 80 cm *T 25 60 150 02*

- 100 cm *T 25 60 150 03*

Épaisseur 2 mm, fixation sur le support par vis tête fraisée rondelle cuvette en inox y compris :

- préparation du support,
- fixation.
- coupes, chutes... et toutes sujétions d'exécution.

Coloris au choix du Maître d'Oeuvre dans la gamme du fabricant.

Mode de métré : au mètre linéaire mis en œuvre suivant type

## **25 65 000 00 MOBILIERS**

Généralité : Les épaisseurs des panneaux seront dimensionnés en tenant compte de la destination, de la fonctionnalité et des charges à supporter par le mobilier. Les prix devront tenir compte de ces paramètres.

### **25 65 010 00 Tables de toilettes et plan de travail pour vasque**

Tables de toilette ou plan de travail pour vasques à encastrer par dessus.

Elles seront exécutées selon le choix du maître d'œuvre en panneaux de type :

- agglomérés hydrofuges avec revêtement stratifié de 9/10<sup>e</sup>me d'épaisseur sur toutes les faces et chants. *T 25 65 010 01*
- Résine "compact". *T 25 65 010 02*

Elles se composeront :

- d'un plan horizontal de 60 cm de profondeur environ,
- d'un dossier de 0,10 mm de hauteur environ,
- d'une retombée de 0,15 mm de hauteur sur le chant avant.

La mise en œuvre comprendra :

- la fixation sur tasseaux ou consoles,
- les découpes pour robinetteries et appareils (gabarit fourni),
- tous les tablettages et ajustages nécessaires.

Mode de métré : au ml réel de longueur avec un minimum de 1,00 ml pour chaque vasque encastrée.

### **25 65 020 00 Plans de travail et étagères**

Plans de travail et étagères à réaliser selon le choix du maître d'œuvre en panneaux de type:

- panneaux de particules avec revêtement en mélaminé ou stratifié de 9/10ème d'épaisseur sur toutes les faces et chants *T 25 65 020 01* et *T 25 65 020 02*
- résine "compact". *T 25 65 020 03*

Elles se composeront :

- d'un plan horizontal de 60 cm de profondeur environ,
- d'un dossier de 0,10 mm de hauteur environ,
- d'une retombée de 0,15 mm de hauteur sur le chant avant.
- joues verticales tous les 1,00 ml environ,

La mise en œuvre comprendra :

- la fixation sur tasseaux chevillés ou consoles,
- tous les tablettages coupes, chutes, fixations et ajustages nécessaires.

Mode de métré : au mètre linéaire réel de longueur de plan de travail.

Majoration pour découpe cintrée de plan de travail de toutes épaisseurs

Mode de métré : au mètre linéaire de découpe cintrée *T 25 65 020 04*

### **25 65 030 00 Meuble sous plan de toilettes ou plan de travail**

Meuble sous table de toilette à exécuter en panneaux hydrofuges avec revêtement stratifié de 9/10ème d'épaisseur.

Ensemble comprenant :

- socle de 10 cm de hauteur avec panneau horizontal,
- joues latérales et intermédiaires si nécessaire,
- portillons avec paumelles invisibles, loqueteaux magnétiques et bouton de tirage en nylon teinté dans la masse,
- une étagère de 40 cm de profondeur.

Mode de métré : au mètre linéaire réel de longueur de meuble en œuvre. *T 25 65 030 01*

### **25 65 040 00 Plans de meubles**

1 - Caisson de meuble

Caisson de meuble compris plan de travail à exécuter en panneaux hydrofuges avec revêtement stratifié de 9/10ème d'épaisseur avec ton uni des faces vues et équilibrage blanc. Découpes pour baignoires ou bacs.

Même description que le meuble tout stratifié, mais le fond horizontal est en mélaminé blanc de 19 mm pour milieu humide ; Profondeur de 1.00ml maximum

Mode de métré : au ml mis en œuvre de façade avant. *T 25 65 040 01* à *T 25 65 040 02*

## 2 - Banque d'accueil

Fourniture et pose de banque d'accueil avec un ou plusieurs plateaux, comprenant le fond et les joues en panneaux mélaminés coloris au choix du M.O.

Fourniture et pose de module d'angle juxtaposable avec la banque d'accueil, à angle droit, concave ou convexe sans différenciation de prix. Même description que la banque d'accueil.

Mode de métré: au M3 (longueur de la banque X Hauteur X Profondeur)

*T 25 65 040 03 et T 25 65 040 04*

## 3 - Séparation de meuble ou de banque d'accueil

Séparation verticale intérieure en panneaux CTBX 19 mm avec revêtement stratifié de 9/10ème d'épaisseur, chants collées, tasseaux supports. Même description que la séparation verticale stratifiée, mais en mélaminé blanc de 19 mm pour milieu humide

Mode de métré : au mètre carré mis en œuvre. *T 25 65 040 05 à T 25 65 040 06*

## 4 - Façades de portes ouvrantes à la française de meuble ou de banque d'accueil

Façades de portes ouvrantes à la française en panneaux CTBX 19 mm avec revêtement stratifié de 9/10ème d'épaisseur, chants collées, tasseaux supports 2 charnières invisibles par vantail; 1 arrêt magnétique par vantail, un bouton en nylon teinté dans la masse par vantail.

Mode de métré : au mètre carré mis en œuvre. *T 25 65 040 07*

## 5 - Façades de portes à double action de meuble ou de banque d'accueil

Façades de portes à double action en panneaux CTBX 19 mm avec revêtement stratifié de 9/10ème d'épaisseur, chants collées, tasseaux supports et 2 charnières va et vient par vantail.

Mode de métré : au mètre carré mis en œuvre. *T 25 65 040 08*

## 6 - Façades de portes coulissantes de meuble ou de banque d'accueil

Façades de portes coulissantes en panneaux CTBX 19 mm avec revêtement stratifié de 9/10ème d'épaisseur, chants collées, 1 rail de suspension, 2 galets par panneaux, guide en partie basse, un bouton de manœuvre ou une platine encastrée par vantail.

Mode de métré : au mètre carré mis en œuvre. *T 25 65 040 09*

## 7 - Etagères intérieures de meuble ou de banque d'accueil

Etagères intérieures avec tasseaux supports, crémaillères métalliques laquées et taquets

Réalisation en panneaux CTBX 19 mm avec revêtement stratifié de 9/10ème d'épaisseur et chants collées ou en mélaminé blanc de 19 mm pour milieu humide

Mode de métré : au mètre carré mis en œuvre. *T 25 65 040 10 à T 25 65 040 11*

## 8 - Blocs tiroirs de meuble ou de banque d'accueil

Tiroirs coulissants toute hauteur en panneaux CTBX 19 mm avec revêtement stratifié de 9/10ème d'épaisseur, chants collées, 2 coulisses métalliques, boutons de tirage HEWI ou techniquement équivalent.

Hauteur intérieure maxi du tiroir:15cm,30cm, 45cm.

Mode de métré : au mètre carré en plan vue multiplié par le nombre de tiroirs et suivant hauteur intérieure *T 25 65 040 12 à T 25 65 040 14*

## 9 - Pieds de meubles

Fourniture pose ou remplacement y compris dépose et évacuation à la décharge appropriée de pieds vérins réglables de meubles en nylon armé de fibre de verre in corrodable

Mode de métré : compté à l'unité (u) *T 25 65 040 15 et T 25 65 040 16*

## **25 70 000 00 TRAVAUX DE REPARATION ET DIVERS**

### **25 70 010 00 Travaux de réparation**

#### 1 - Remplacement de jets d'eau bois dur

Remplacement de jets d'eau bois dur sur menuiseries existantes, y compris entailles de flottage, vis, joints, mastic, ajustage, entailles, dépose, repose de menuiseries existantes et double transport à l'atelier.

Mode de métré : au mètre linéaire mis en œuvre. *T 25 70 010 01*

#### 2 - Pièces rapportées

Pièces rapportées à l'emplacement d'anciennes pièces de ferrage.

Mode de métré : à l'unité. *T 25 70 010 02*

#### 3 - Habillage de jet d'eau existant en aluminium

Habillage de jet d'eau existant par jet d'eau en profilé aluminium y compris entaille, joint d'étanchéité, enlèvement d'ancien jet d'eau et fixation.

Mode de métré : au mètre linéaire mis en œuvre. *T 25 70 010 03*

#### 4 - Habillage de pièces d'appui existantes par profilé alu anodisé, ton naturel

Habillage de pièces d'appui existantes par profilé en alu anodisé, ton naturel, y compris pliage, façonnage, entaille, joints d'étanchéité et percement de trous d'écoulement.

Mode de métré : au mètre carré mis en œuvre. *T 25 70 010 04*

#### 5 - Remplacement de pièces d'appui

Remplacement de pièces d'appui par pièces semblables en bois dur, y compris coupe des dormants, pose de caches latéraux en inox assurant flottage et toutes fixations sur joints d'étanchéité.

Mode de métré : au mètre linéaire mis en œuvre avec minimum de 1,00ml. *T 25 70 010 05*

#### 6 - Parcloses

Dépose de parcloses en sapin ou en bois dur ou en PVC sans différenciation de prix sur châssis existant y compris toutes précautions nécessaires pour travaux réalisés avec soins, et évacuation des déblais à la décharge sélective.

Mode de métré : au mètre linéaire mis en œuvre avec minimum de 1,00ml. *T 25 70 010 06*

Fourniture et pose de par closes en sapin ou en bois dur ou en PVC sur châssis existant.

Mode de métré : au ml mis en œuvre avec minimum de 1,00ml.

*T 25 70 010 07 et T 25 70 010 08*

#### 7 - Nez de marche

Dépose du nez de marche y compris toutes précautions nécessaires pour travaux réalisés avec soins, et évacuation des déblais à la décharge sélective.

Mode de métré : au mètre linéaire mis en œuvre avec minimum de 1.00ml. *T 25 70 010 09*

Fourniture et pose de nez de marche en chêne mouluré section 25 x 50 y compris, coupes, entailles, fixation par trous chevillés et toutes sujétions de réalisation.

Mode de métré : au mètre linéaire mis en œuvre avec minimum de 1.00ml. *T 25 70 010 10*

### **25 70 020 00 Remise en jeux de menuiseries et divers**

#### 1 - Remise en jeux de châssis ouvrants bois

Remise en jeux de châssis ouvrants y compris graissage des paumelles et remplacement des bagues.

Mode de métré : à l'unité de vantail. *T 25 70 020 01*

#### 2 - Remise en jeux de vantaux de portes bois

Remise en jeux de vantaux de portes y compris graissage des paumelles et remplacement des bagues.

Mode de métré : à l'unité de vantail. *T 25 70 020 02*

#### 3 - Exécution de lumières dans traverse haute des ouvrants ou dormants

Exécution ou percement de lumières dans traverse haute des ouvrants ou dormants en bois ou pvc sans différenciation de prix pour création d'arrivée d'air par tous moyens appropriés et en tenant compte des dimensions des grilles d'entrée d'air.

Mode de métré : à l'unité. *T 25 70 020 03*

#### 4 - Entrée d'air

Fourniture et pose sur les deux faces de grilles PVC d'entrée d'air auto réglables suivant normes et règles de ventilation en vigueur avec grillage anti-rongeur inoxydable incorporé.

Mode de métré : à l'unité d'ouvrage. *T 25 70 020 04*

Dépose d'entrée d'air tous types et tous matériaux y compris évacuation des déblais à la décharge sélective

Mode de métré : à l'unité d'ouvrage. *T 25 70 020 05*

### **25 70 030 00 Joints de calfeutrement**

#### 1 - Joints de calfeutrement métalliques

Fourniture et pose de joints de calfeutrement métalliques sur porte ou fenêtre, y compris toutes sujétions d'exécution et de mise en jeu.

Mode de métré : au mètre linéaire de contact en feuillure. *T 25 70 030 01*

#### 2 - Joints de calfeutrement à embrever

Fourniture et pose de joints de calfeutrement à embrever sur porte ou fenêtre, en Néoprène sur profil aluminium, pour assurer l'étanchéité à l'air. Les travaux comprendront toutes les façons nécessaires à l'exécution.

Mode de métré : au mètre linéaire de contact en feuillure. *T 25 70 030 02*

### **25 70 040 00 Bavettes en aluminium**

Fourniture et pose de bavettes en aluminium anodisé, ton naturel ou laqué au four, sur appuis de baies de toute nature bloqué sous rejet d'eau des châssis, compris relevés sur les montants verticaux, joints silicone, tous pliage et façonnages nécessaires.

Mode de métré: au ml en œuvre suivant largeur développée de 15cm, de 16cm à 25cm et de 26cm à 35cm. *T 25 70 040 01 à T 25 70 040 03*

## **25 70 050 00 Dépose avec ou sans soins et repose**

### 1 - Dépose sans réemploi de profils bois divers

Dépose sans réemploi de plinthes, bandeaux, cimaises, chambranles, y compris descellement des tampons ou happes et évacuation à la décharge.

Mode de métré: au mètre linéaire mis en œuvre. *T 25 70 050 01*

### 2 - Dépose avec soin pour réemploi et repose de profils bois divers

- Dépose avec soin, pour réemploi de plinthes, bandeaux, cimaises ou chambranles, y compris descellement des tampons ou happes, enlèvement des clous et mise en dépôt.

- Repose de plinthes, bandeaux, cimaises ou chambranles, compris toutes sujétions d'ajustage et de mise en œuvre.

Mode de métré : au mètre linéaire mis en œuvre. *T 25 70 050 02 à T 25 70 050 03*

### 3 - Dépose avec soin et repose de rayonnages

-Dépose avec soin de rayonnages de toutes natures et mise en dépôt, y compris enlèvement des tasseaux.

-Repose de rayonnages, compris toutes sujétions d'ajustage et de mise en œuvre.

-Dépose sans réemploi de rayonnages y compris évacuation

Mode de métré : au mètre carré mis en œuvre. *T 25 70 050 04 à T 25 70 050 06*

### 4 - Dépose sans réemploi d'anciens lambris bois

Dépose sans réemploi d'anciens lambris bois y compris descellement des tampons et évacuation à la décharge.

Mode de métré : au mètre carré mis en œuvre. *T 25 70 050 07*

### 5 - Dépose avec soin pour réemploi et repose d'anciens lambris bois

-Dépose avec soin d'anciens lambris y compris ossature, descellement des tampons ou happes, enlèvement des clous, vis, agrafes et mise en dépôt,

-Repose d'anciens lambris, y compris toutes sujétions d'ajustage et de mise en œuvre.

Mode de métré : au mètre carré mis en œuvre. *T 25 70 050 08 à T 25 70 050 09*

## **25 70 060 00 Révision d'ouvrages divers**

### 1 - Serrures et garnitures

Démontage, révision, huilage et repose des serrures et des garnitures.

Mode de métré : à l'unité de vantail. *T 25 70 060 01*

### 2 - Paumelles et goujons

Démontage, révision, huilage et repose des paumelles et goujons.

Mode de métré : à l'unité de vantail. *T 25 70 060 02*

### 3 - Crémones, espagnolettes

Démontage, révision et repose de crémones et d'espagnolettes y compris toutes sujétions

Mode de métré : à l'unité de vantail. *T 25 70 060 03*

## **25 70 070 00 Révision de blocs portes en bois**

Révision de blocs portes à un ou deux vantaux comprenant :

- La mise en jeux des parties mobiles et de la gâche,
- La fourniture et mise en place de bague en laiton neuve sur paumelles,
- L'huilage, nettoyage du pêne.

Mode de métré : à l'unité. *T 25 70 070 01 à T 25 70 070 02*

### **25 70 080 00 Révision de blocs portes en pvc**

Révision de blocs portes à un ou deux vantaux comprenant :

- Le bon fonctionnement des ouvrants par réglage et mise en jeu
- Le bon fonctionnement de la quincaillerie comprenant nettoyage, huilage etc....

Mode de métré : à l'unité. *T 25 70 080 01 à T 25 70 080 02*

### **25 70 090 00 Inversion d'ouverture sur bloc porte en bois**

1 - Inversion de gauche à droite ou vice versa

Inversion du sens d'ouverture sur bloc porte à un vantail de gauche à droite ou de droite à gauche sans différenciation de prix comprenant:

- Dépose du vantail ou des vantaux
- Dépose, repose battues rapportée,
- Remplacement des paumelles y compris entailles,
- Inversion des serrures, gâches, y compris entailles
- Rebouchage d'entailles des paumelles et serrures.
- Repose du vantail

Mode de métré : à l'unité. *T 25 70 090 01*

2 - Inversion extérieur, intérieur ou vice versa

Inversion du sens d'ouverture sur bloc porte à un ou deux vantaux de l'extérieur vers l'intérieur ou de l'intérieur vers l'extérieur sans différenciation de prix comprenant:

- Dépose du vantail ou des vantaux
- Dépose, repose battues rapportées,
- Remplacement des paumelles y compris entailles,
- Remplacement des serrures, gâches, y compris ajustement des entailles
- Rabotage par tout moyen de la feuillure
- Repose d'une feuillure rapportée vissée et collée
- Rebouchage de toutes les entailles
- Repose du vantail ou des vantaux

Mode de métré: à l'unité *T 25 70 090 02 à T 25 70 090 03*

## **25 75 000 00 QUINCAILLERIES ACCESSOIRES**

### **25 75 010 00 Fourniture et pose de boîtes aux lettres métalliques neuves**

Fourniture et pose de boite aux lettres en acier thermo laqué avec serrures et porte nom.

Dimensions : Poste 300mm de hauteur x 350mm de largeur x 390mm de profondeur environ.

Mode de métré : à l'unité. T 25 75 010 01 à T 25 75 010 04

Fourniture pose de potelet pour boîte à lettres en acier laqué avec platines de fixations de la boîte à lettres et platine de fixations ou queue de carpe pour scellement au sol y compris fixations sur tous matériaux et scellement au sol ou sur muret sans différenciation de prix.

Mode de métré : à l'unité. T 25 75 010 05

### **25 75 020 00 Fourniture et pose de tableau d'affichage**

Fourniture et pose d'un panneau d'affichage en contreplaqué recouvert de plaque en liège, encadrement par un profilé d'aluminium laqué.

Y compris fixation par trous chevillés et toutes sujétions d'exécution.

Mode de métré : à l'unité d'ouvrage T 25 75 020 01

au m2 mis en œuvre pour surface supérieure à 1 m2. T 25 75 020 02

### **25 77 000 00 ESCALIER BOIS**

Les plans d'exécution, les notes de calculs et les études de détail, recollement sont à la charge du présent corps d'état et sont inclus dans les prix

Fourniture ou fabrication d'escaliers bois en sapin, en hêtre, ou en bois dur prêt à recevoir une finition comprenant :

- Le transport
- La pose
- Les différents ancrages, corbeaux, fixations afin d'assurer les liaisons, la portance de l'escalier et la stabilité à tous les niveaux dans tous matériaux
- Les limons et les limons intermédiaires de même épaisseur pour les escaliers à 2 unités de passage
- Les crémaillères
- Les marches de départ et d'arrivée, elles ne seront pas considérées comme étant des marches balancées
- Les marches droites avec nez de marche droit ou arrondi sans différenciation de prix
- Les marches balancées avec nez de marche droit ou arrondi sans différenciation de prix
- Avec ou sans contre marches
- Les poteaux de départ, de renforts et traverses, etc...
- Les chutes.

Mode de métré : au m3 fini suivant le type d'escalier et l'essence.

Droit, quart tournant bas ou haut, quart tournant haut et bas, double quartier tournant sans jour. T 25 77 010 01 à T 25 77 030 04

Nota : A titre indicatif, le volume de bois utilisé pour réaliser un escalier d'embranchement de 80 cm, d'une unité de passage, crémaillère 36 mm, limon épaisseur 48 mm et contre marche épaisseur 24 mm : Le m3 de marche y compris crémaillère, limon et contre marche est de :

- Marche de départ : 0,037 m3
- Marche droite : 0,023 m3
- Marche balancé : 0,033 m3

## **25 78 000 00 GARDE-CORPS POUR ESCALIER**

Fabrication ou fourniture de garde-corps d'une hauteur minimale de 101 cm et d'espacement de vide entre barreaux de 11 cm maximum prêt à recevoir une finition, composée de :

- De poteaux de départ et d'arrivée de 110 X 110 mm
- D'une main courante de 70 X 58 mm
- De poteaux de 70 X 70 mm
- De barreaux ou balustres tournés de 48 X 48 mm
- D'une lisse haute de 70 X 48 mm comprenant :
- Le transport
- Assemblage par tenon mortaise
- Pose sur limon et fixations soit par assemblage, soit mécaniquement, sans différenciation de prix.

Mode de métré : Au ml suivant le type de garde corps : droit, quart tournant, double quart tournant et suivant l'essence : en sapin, en hêtre, en bois dur de type maobi ou équivalent.

*T 25 78 010 01 à T 25 78 030 03*

## **25 80 000 00 CABINES SANITAIRES, VESTIAIRES, SEPARATIONS**

### 25 80 010 01 Parois

Fourniture et pose de parois pour cabines de WC, douches, vestiaires, en panneaux massifs stratifiés de 13 mm comprenant : tous accessoires tels que lisse haute, pieds de vérins réglables, piétements, bandeaux supérieurs, angles de raccordements, étriers, fixations par visserie inoxydables, ...

Sans différenciation de prix quelque soit la couleur

Mode de métré : au mètre carré mis en œuvre *T 25 80 010 01*

### 25 80 010 02 à 25 80 010 04 Portes

Fourniture et pose pour cabines de WC, douches, vestiaires en panneaux massifs stratifiés de 13 mm comprenant tous accessoires tels que charnières, verrou coulissant ou non avec voyant " libre-occupé " et décondamnation par l'extérieur, bouton de porte, ...

Sans différenciation de prix quelque soit la couleur.

Dimensions : 600 mm x 1800 mm *T 25 80 010 02*

800 mm x 1800 mm *T 25 80 010 03*

900 mm x 1800 mm *T 25 80 010 04*

Mode de métré : à l'unité selon dimensions

### 25 80 010 05 à 25 80 010 08 Séparations WC, urinoirs

Fourniture et pose de séparations de WC crèche ou maternelle, ou d'urinoirs adultes en panneaux massifs stratifiés de 13 mm avec ou sans motifs incrustés comprenant tous accessoires tels que pieds, piétements, étriers, fixations par visserie inoxydable, ...

Sans différenciation de prix quelque soit la couleur.

Mode de métré : à l'unité *T 25 80 010 05 à T 25 80 010 08*

## **25 85 000 00 CLOISONS SECHES DEMONTABLES OU AMOVIBLES**

### **Généralités**

Outre les dispositions générales indiqués à l'article 2, les interventions comprennent toutes les prestations de fourniture et poses d'accessoires tels que équerres, raccords, montants, visseries diverses ainsi que tous points de vitrage ou porte et joues.

### **25 85 010 00 Cloisons sèches d'épaisseur finie de 74 mm à 98 mm**

Fourniture et pose complexe de cloisons sèches démontables ou amovibles.

Profilés ou structures en aluminium anodisé ou laqué tous coloris sans différenciation de prix ;

Cloisons pleines ou vitrées de toutes hauteurs avec traverses intermédiaires sur allège pleine, constituées de profil apparent pour lisses hautes et basses, barres pleines à ailettes pour montants et traverses, profils d'huissieries de portes sur montants verticaux, poteaux d'angles à deux ou trois directions, avec possibilité d'intégrer des goulottes électriques y compris toutes sujétions de pose et quincailleries. Epaisseurs des cloisons finies de 74 mm à 98 mm.

Catégories :

- Cloisons pleines en plaques de plâtre revêtu de PVC décoratif ou mélaminés de couleur avec incorporation de laine de verre ou de roche  
*T 25 85 010 01 à T 25 85 010 02*
- Cloisons simples vitrage *T 25 85 010 03*
- Cloisons doubles vitrage avec stores incorporés *T 25 85 010 04*

Mode de métré : au m2 mis en œuvre

Dans le cas de mixité de cloisons pleines et vitrées, le calcul s'effectuera par cumul des différents types de surfaces aux prix unitaires des prestations définies ci-dessus.

### **25 85 020 00 Cloisons sèches démontables ou amovibles résistantes au feu**

Fourniture et pose de cloisons démontables ou amovibles, ossature acier, profilés aluminium anodisé ou laqué sans différenciation de prix, reliés à l'ossature par système de clips ; parement quatre plaques :

- de plâtre d'épaisseur 13 mm revêtu de PVC classé M1 en finition ou
- de particules de bois d'épaisseur 12 mm finition mélaminés toutes couleurs avec remplissage de 45 mm de laine de verre ou de roche pour une épaisseur minimale de la cloison de 100 mm. Certificat de classement M1 à fournir obligatoirement

Catégories :    - Cloisons pleines plaque de plâtre *T 25 85 020 01*  
                     - Cloisons pleines mélaminé *T 25 85 020 02*  
                     - Cloisons simple vitrage *T 25 85 020 03*  
                     - Cloisons double vitrage avec store intégré *T 25 85 020 04*

Mode de métré : au m2 mis en œuvre

Dans le cas de mixité de cloisons pleines et vitrées, le calcul s'effectuera par cumul des différents types de surfaces aux prix unitaires des prestations définies ci dessus.

### **25 85 030 00 Portes pour cloisons démontables ou amovibles**

Fourniture et pose de portes pour cloisons démontables ou amovibles y compris tous accessoires tels que paumelles, poignées, serrures, béquilles, ... en harmonie avec le type de cloisons mis en place.

Catégories : - à âme pleine en mélaminés tous coloris T 25 85 030 01 à T 25 85 030 02

- vitrée ou mixte avec encadrement identique aux prescriptions des articles 24.2 et 24.3

o Simple vitrage T 25 85 030 03 à T 25 85 030 04

o Double vitrage avec store intégré T 25 85 030 05 à T 25 85 030 06

- Mixtes simple vitrage ou double vitrage, store intégré avec allège pleine en plaque de plâtre revêtu de PVC décoratif ou avec allège pleine en mélaminé tous coloris sans différenciation de prix.

Dimensions : - 0,83 mm x 2,040 mm T 25 85 030 07 et T 25 85 030 09

- 0,93 mm x 2,040 mm T 25 85 030 08 et T 25 85 030 10

Mode de métré : à l'unité suivant la catégorie et les dimensions

### **25 85 040 00 Majoration pour vitrages spéciaux sur cloisons sèches**

Majoration sur vitrages de cloisons démontables ou amovibles pour verre feuilleté, simple ou double vitrage et feuilleté avec film PVB spécifique simple ou double vitrage.

Mode de métré : au mètre carré T 25 86 010 01 à T 25 86 010 04